CONFORME au NOUVEAU PROGRAMME de 1re

CLAIRE FUMAT - VINCENT BRASCAGLIA

Toute la SOCIO en BD

2. OPINION PUBLIQUE ET VOTE

La Boîte à Bulles
Belin ÉDUCATION

Scénario :
CLAIRE FUMAT

Dessins :
VINCENT BRASCAGLIA

Conseiller pédagogique :
BORIS TRIPODI

Toute la SOCIO en BD

2. OPINION PUBLIQUE ET VOTE

La Boîte à Bulles
Belin ÉDUCATION

La Boîte à Bulles
93, avenue Henri Adam, 37550 Saint-Avertin

Éditeur : Vincent Henry
Dépôt légal : août 2020
Isbn : 978-2-84953-354-3
Maquette et lettrage : Morgane Jandot
Police Josh ComixFrench : Josh Neufeld
Police Cardenio Modern : Nils Cordes

© 2020 Claire Fumat, Vincent Brascaglia,
Belin Éducation & La Boîte à Bulles

Tous droits de reproduction réservés

Achevé d'imprimer en juillet 2020 par les imprimeries TNM (République tchèque)

www.la-boite-a-bulles.com
vincent@la-boite-a-bulles.com

Belin:
ÉDUCATION
170 bis, boulevard du Montparnasse
75680 Paris cedex 14

Éditrice : Florence Coquinot

www.belin-education.com
delegues.pedagogiques@editions-belin.fr

CHAPITRE 1

COMMENT SE FORME ET S'EXPRIME L'OPINION PUBLIQUE ?

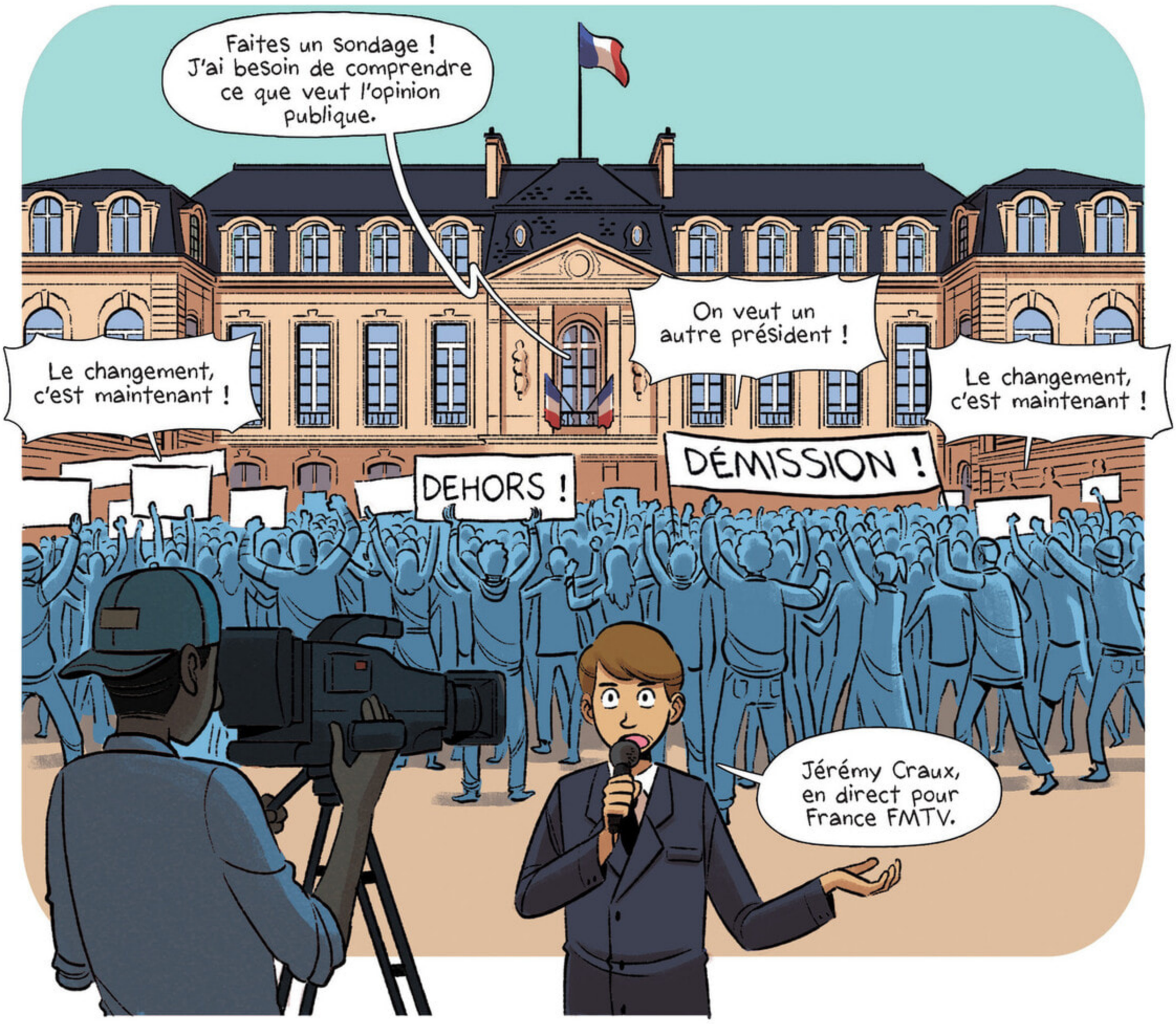
Faites un sondage ! J'ai besoin de comprendre ce que veut l'opinion publique.
Le changement, c'est maintenant !
On veut un autre président !
Le changement, c'est maintenant !
DEHORS !
DÉMISSION !
Jérémy Craux, en direct pour France FMTV.

Jean STOETZEL
Sociologue français
(1910-1987)

L'*opinion publique* est un "ensemble de jugements sur les problèmes actuels auxquels adhère une grande partie des membres d'une société".

Il s'agit d'une notion omniprésente dans notre quotidien. L'opinion publique, c'est tout le monde et personne à la fois, c'est conceptuel et bien réel, c'est flou...

La notion est utilisée en marketing...

Prends pas ce savon, il est deux fois plus cher que celui qu'on achète d'habitude.
Oui, mais il est recommandé par 87 % des utilisateurs.

... par les dirigeants politiques...

... par les ONG...

Je suis la présidente de "Fuir le nucléaire".
Nous avons écrit un livre pour informer l'opinion publique des dangers du nucléaire.

Lors de conflits sociaux, syndicats et pouvoirs politiques cherchent chacun de leur côté à se prévaloir du soutien de l'opinion publique.

... par les journaux...

... et par les citoyens eux-mêmes.

Il n'est pas rare d'entendre qu'il faut :

Chacun possède son opinion personnelle résultant de sa pensée et des normes et valeurs inculquées.

Je pense donc je suis.

René DESCARTES
Philosophe français
(1596-1650)

Il n'y a pas d'opinion publique s'il n'y a pas en amont plusieurs opinions individuelles émanant d'individus indépendants.

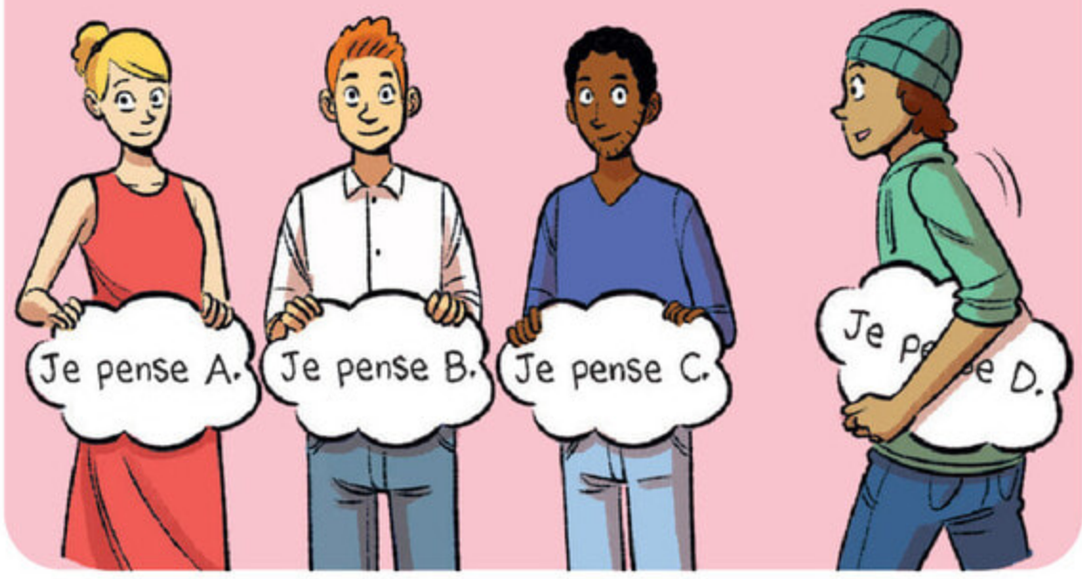

Mais la préexistence d'opinions individuelles à toute opinion publique ne suppose pas que l'opinion publique soit la somme de toutes les opinions individuelles.

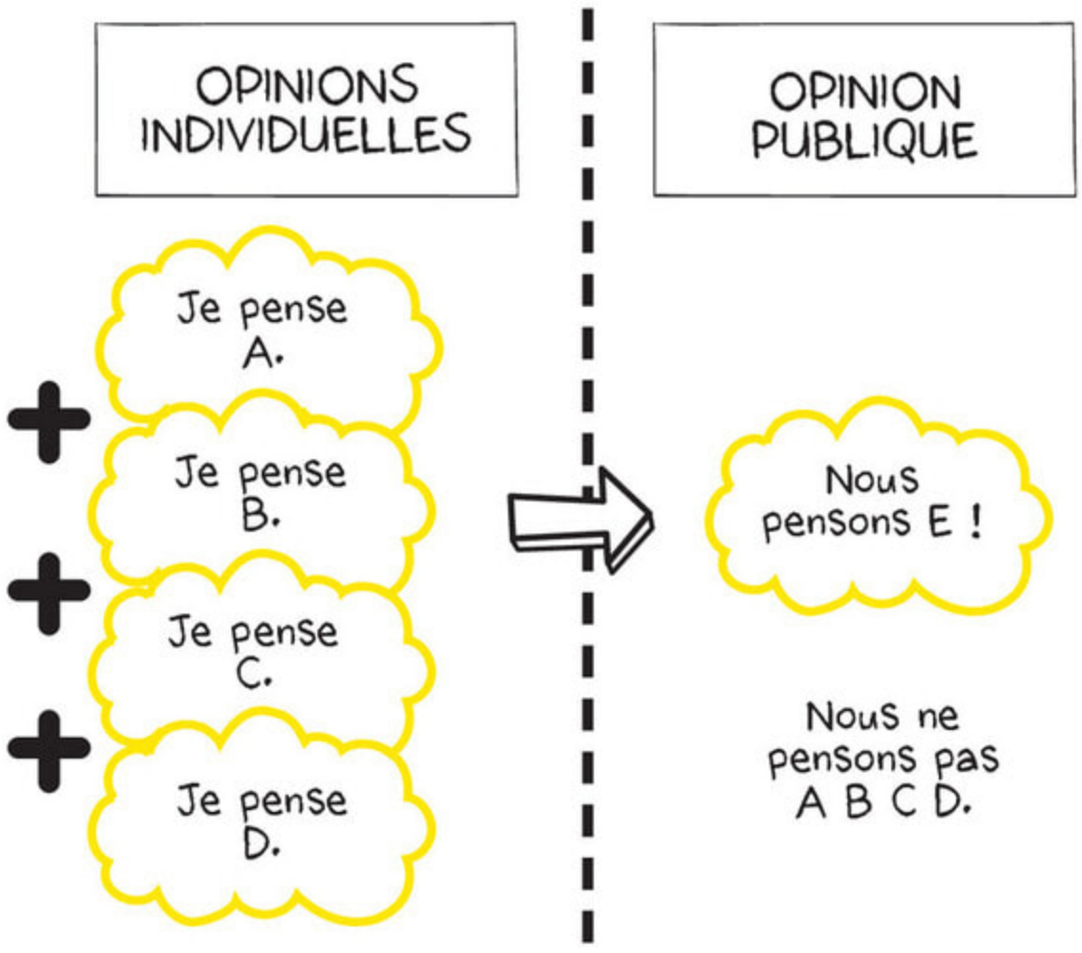

L'opinion publique est un **phénomène collectif** construit par la confrontation et l'expression des opinions personnelles...

... mais aussi par les instruments qui entendent la mesurer et l'influencer (médias et sondages).

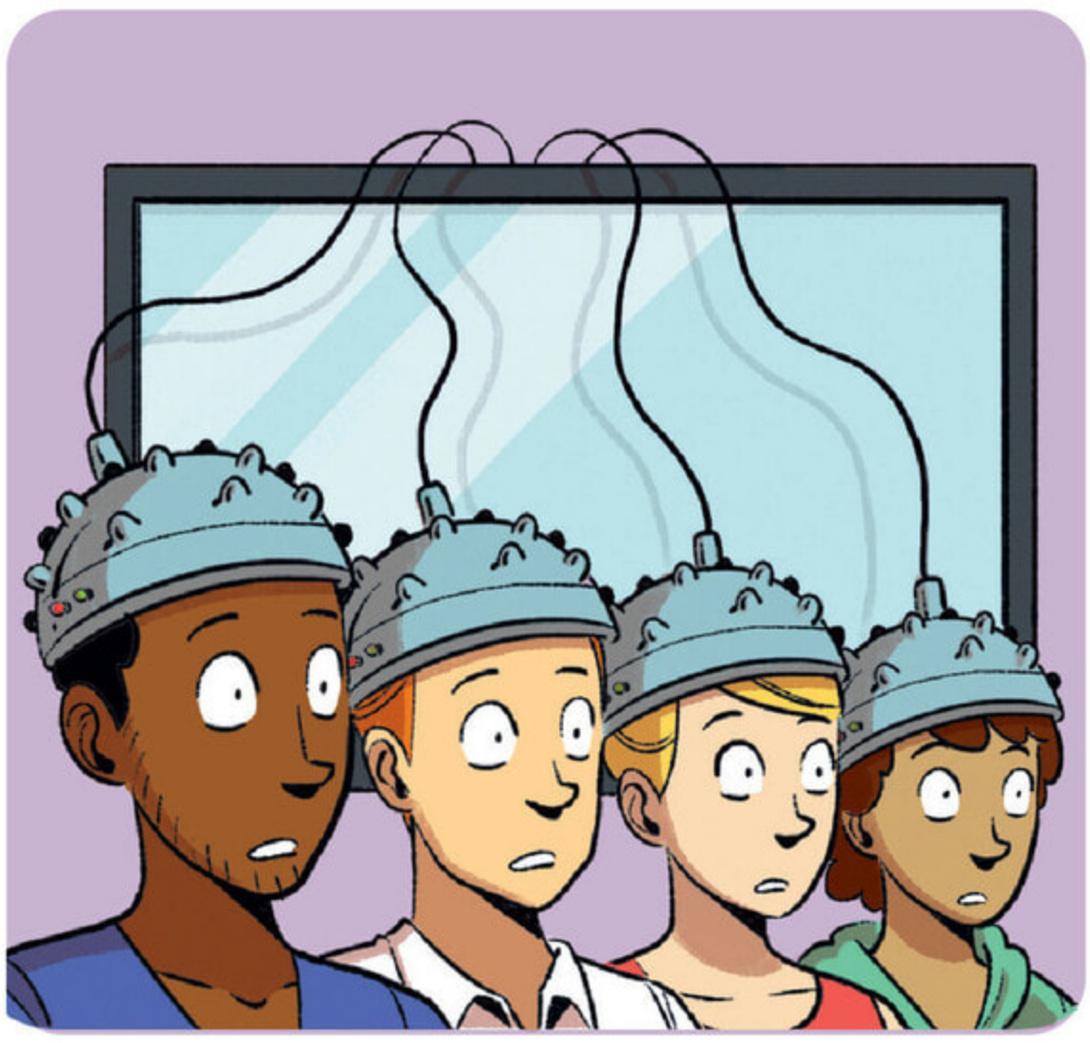

L'opinion publique ainsi formée entraîne **l'émergence d'une croyance collective**, qui fait évoluer les opinions personnelles qui l'avaient précédée.

Cette croyance collective a des effets sur la vie politique.

1 L'émergence de l'opinion publique

A AU XVIIIE SIÈCLE : L'OPINION ÉCLAIRÉE

La notion moderne d'opinion publique apparaît véritablement au XVIIIe siècle, pour désigner l'expression publique de l'opinion des intellectuels : on parle d'***opinion éclairée***.

Cette élite débat au sein de salons littéraires, de journaux et des parlements. Tous ces lieux étaient vus comme des lieux de délibération collective, comme des **espaces publics**.

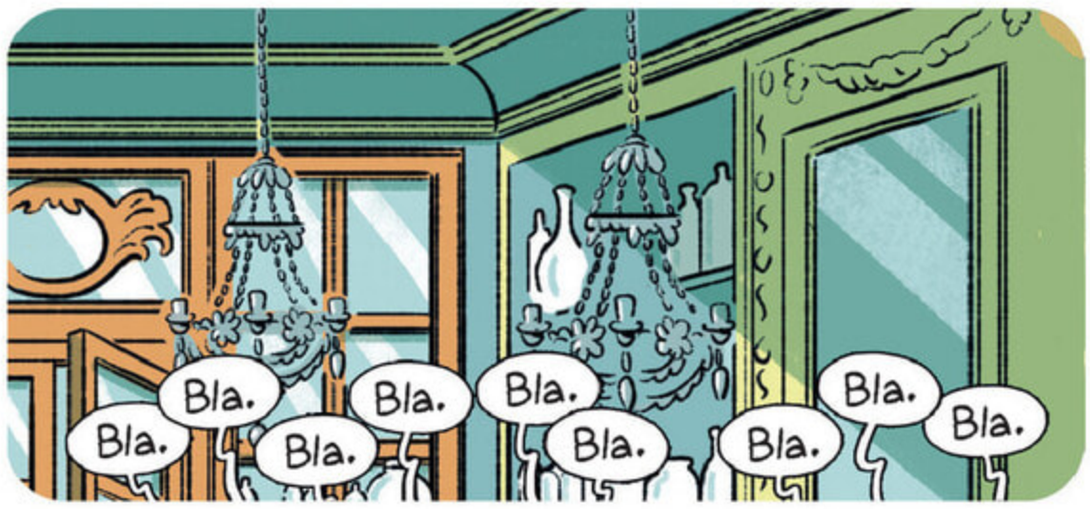

Ex. : Le Procope est le plus ancien café de Paris, célèbre pour avoir accueilli Diderot, Voltaire, Rousseau, etc., et avoir vu émerger nombre d'idées nouvelles.

... notamment par le biais de **pamphlets**.

> Il s'agit d'écrits engagés qui attaquent et tournent en dérision une cible précise : dirigeants, partis politiques ou idées. Ils peuvent prendre la forme d'articles, de poèmes, de chansons ou de livres.

Elle émane des parlementaires, des notables, des bourgeois et des aristocrates perçus comme une élite éclairée.

L'opinion publique ainsi constituée entend parler au nom d'idées universelles et de la majorité des membres de la société. Elle porte un regard critique sur le pouvoir...

De plus, l'opinion publique prend parti pour des causes, à l'occasion de procès. En rendant publics leurs enjeux, elle évite qu'ils ne se déroulent de manière arbitraire et secrète.

Ce texte vise à la réhabilitation de Jean Calas, faussement accusé et exécuté pour le meurtre de son fils.
TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE
VOLTAIRE 1763

L'opinion publique au XVIIIe siècle a une dimension idéologique en rendant compte des débats sociétaux. C'est pourquoi il est communément admis que c'est à cette période que l'opinion publique prend son sens moderne.

B AU XIXE SIÈCLE : OPINION PUBLIQUE ET AVÈNEMENT DE LA DÉMOCRATIE MODERNE

Le XIXe siècle est celui de la mise en place des différents principes démocratiques hérités de la Révolution française et des philosophes des Lumières.

Un décret du 5 avril 1848 rétablit* le **suffrage universel masculin**.

Tout homme :

- ☑ de 21 ans et plus
- ☑ de nationalité française
- ☑ jouissant de ses droits civils et politiques

peut désormais voter.

Le corps électoral passe de 246 000 à 9 millions de votants.

* Il avait été précédemment institué de 1792 à 1795 et de 1799 à 1815.

Certaines femmes militent dès le XVIIIe siècle pour que le droit de vote et l'éligibilité soient reconnus aux femmes. En vain.

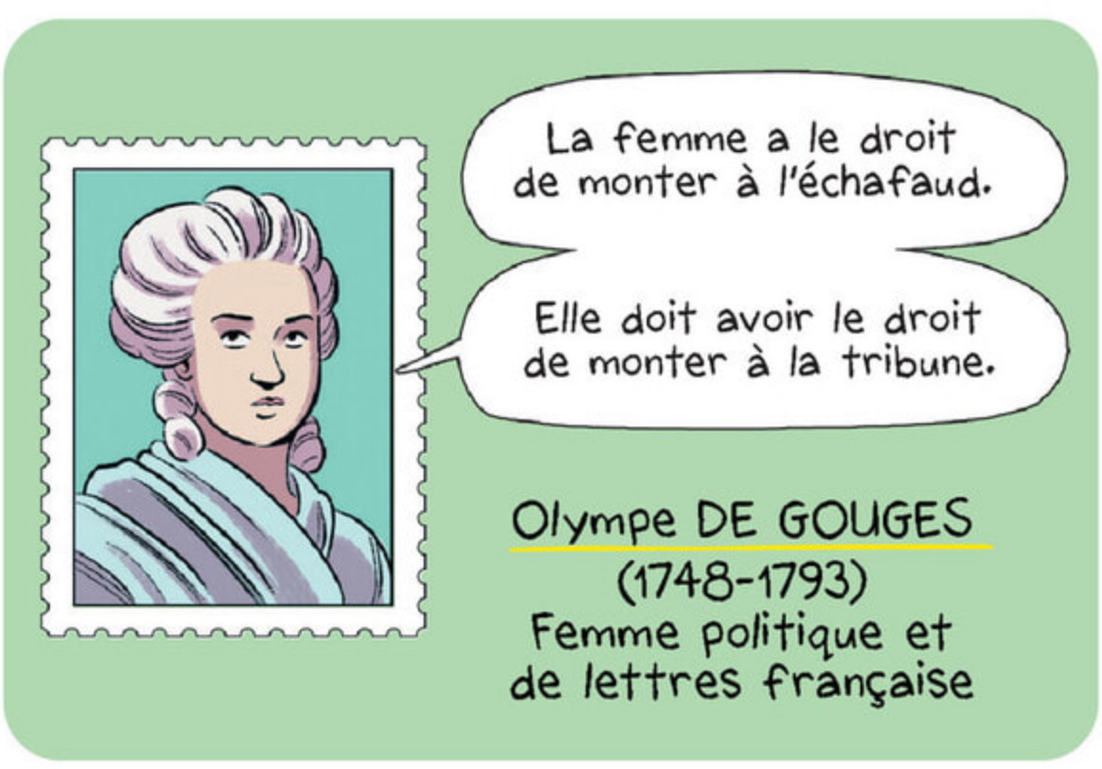
La femme a le droit de monter à l'échafaud.
Elle doit avoir le droit de monter à la tribune.
Olympe DE GOUGES
(1748-1793)
Femme politique et de lettres française

Petit à petit sont reconnues certaines libertés individuelles, dont la **liberté de conscience**...

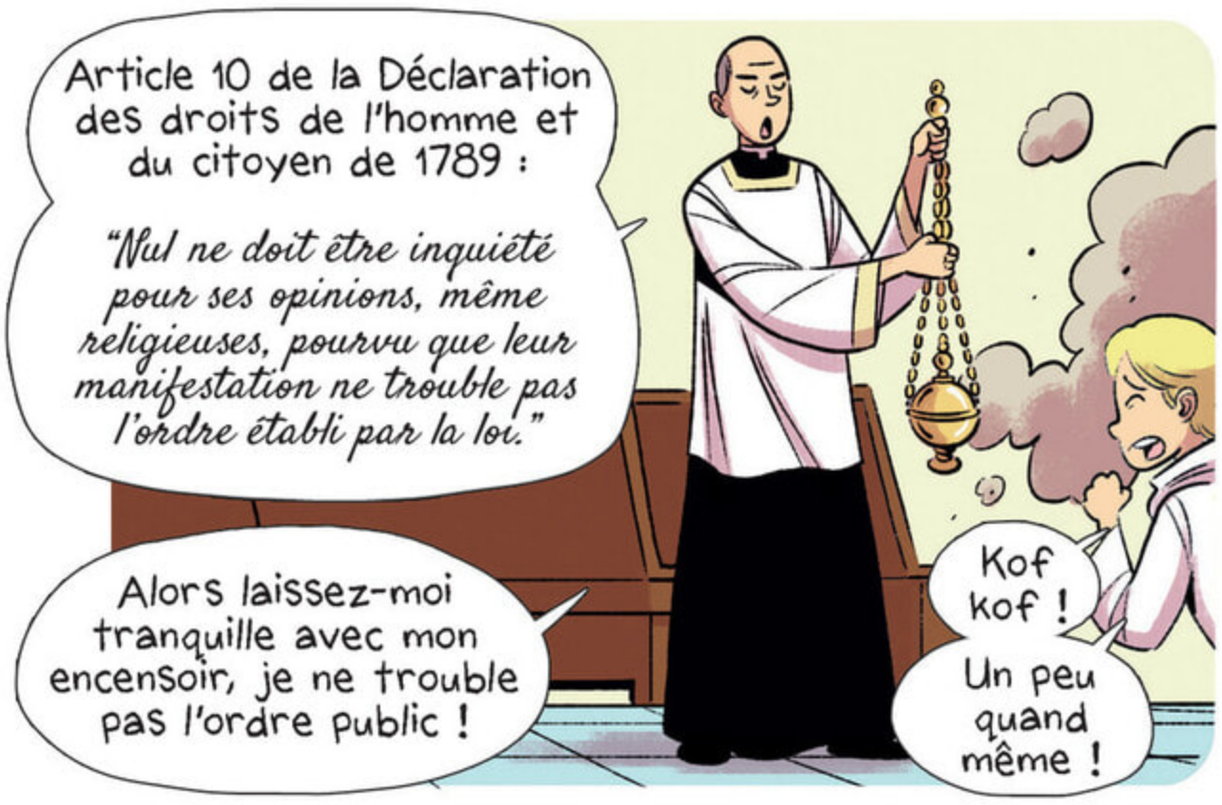
Article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :
"Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi."
Alors laissez-moi tranquille avec mon encensoir, je ne trouble pas l'ordre public !
Kof kof !
Un peu quand même !

... qui est le corollaire de la **liberté d'opinion** et **d'expression**...

L'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen garantit que :
"La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme."
Génial !!! Et elles circulent comment, les pensées ? En calèche ?!
Non, par la parole, l'écriture, l'impression... t'es bête.

... la **liberté de la presse**...

... et de **la liberté de réunion**.

Excusez-moi, je voulais vous informer que je l'on compte se réunir demain pour critiquer le pouvoir en place, c'est OK ?
NON
DÉMISSION
12
RÉUNION

De plus, les lois Ferry de 1881 et 1882 rendent l'école gratuite et l'instruction obligatoire.

L'opinion publique devient alors un ensemble d'idées et de conceptions partagées par une grande partie de la population.

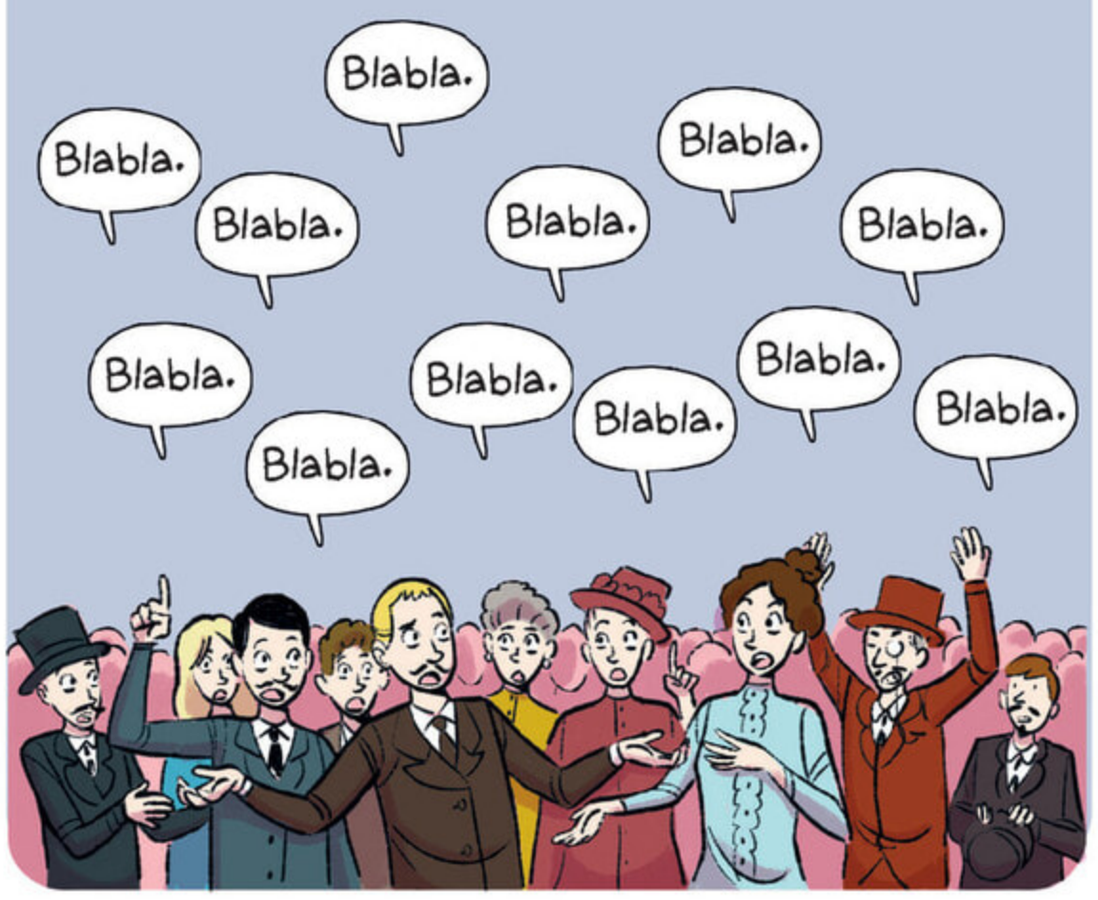

Le développement de l'opinion publique s'accompagne de la politisation des individus...

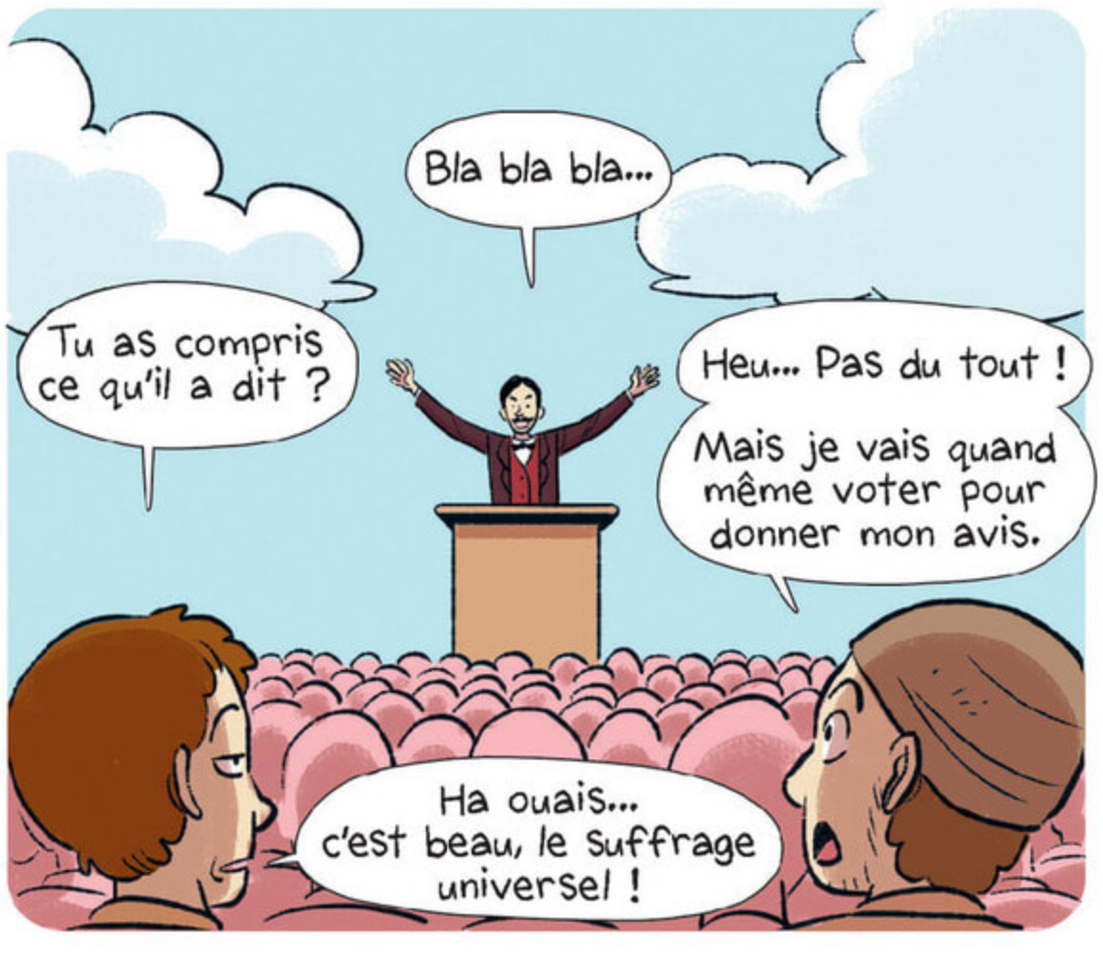
Bla bla bla...
Tu as compris ce qu'il a dit ?
Heu... Pas du tout !
Mais je vais quand même voter pour donner mon avis.
Ha ouais... c'est beau, le suffrage universel !

Ainsi, chaque citoyen est jugé apte à former sa propre opinion et chaque opinion se vaut. Dans ce contexte, la conception élitiste de l'opinion publique ne peut plus s'appliquer.

L'espace public est de plus en plus investi par l'expression d'idées et le débat public, auxquels a désormais accès une grande partie de la population.

Ex. : les places deviennent des lieux où se forme l'opinion publique.

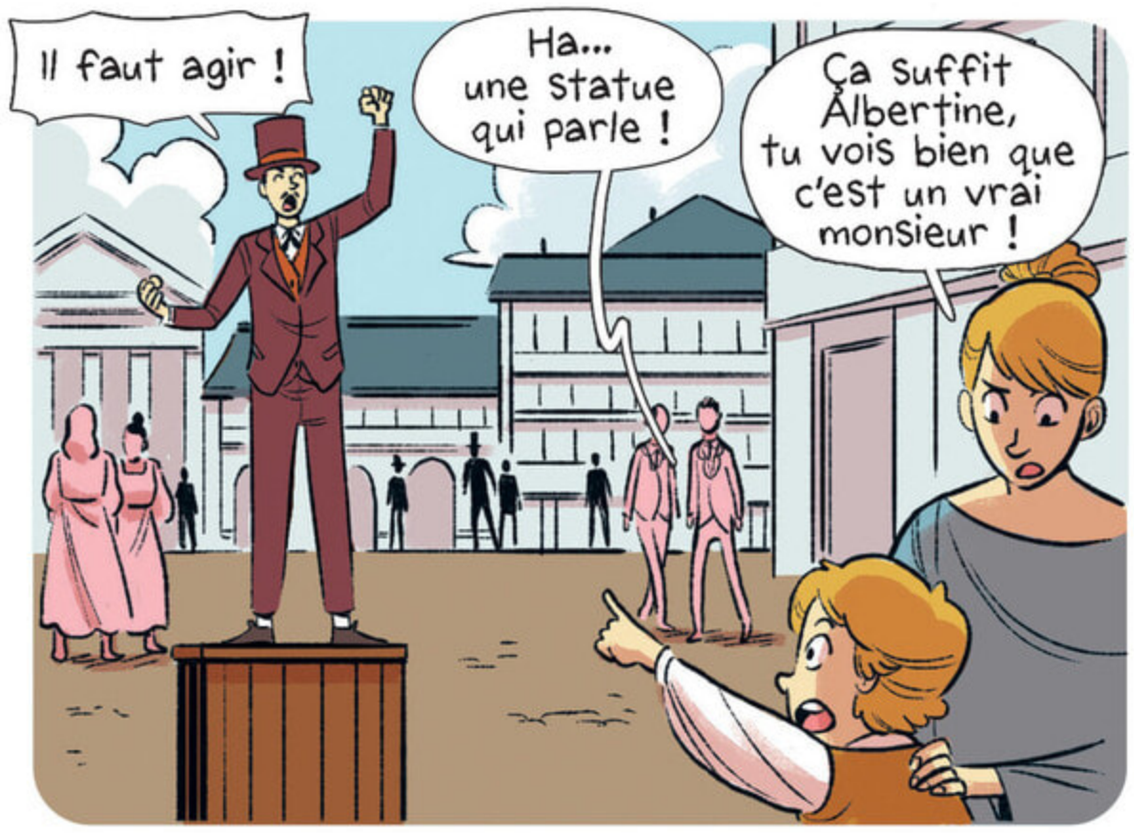

... et de l'essor des médias dans la vie sociale. La presse joue un rôle très important dans le débat en mobilisant l'opinion publique et les intellectuels.

Honoré DE BALZAC
Écrivain français
(1799-1850)

La presse en France est un quatrième pouvoir dans l'État*.

* Extrait de *La Revue parisienne*, 25 août 1840.

Le traitement médiatique de l'affaire Dreyfus montre bien l'omniprésence de la presse écrite et son influence sur l'opinion publique.

Alfred DREYFUS
(1859-1935)

L'AFFAIRE : Alfred Dreyfus, un officier juif français, est accusé en 1894 de trahison et d'espionnage pour le compte de l'Empire allemand. Son procès, mené uniquement à charge, se clôture en 1895 par une condamnation à la déportation à vie et une dégradation publique. Il est gracié en 1899 avant d'être réhabilité en 1906.

Cette affaire mobilise et divise la presse.

On distingue

La presse antidreyfusarde

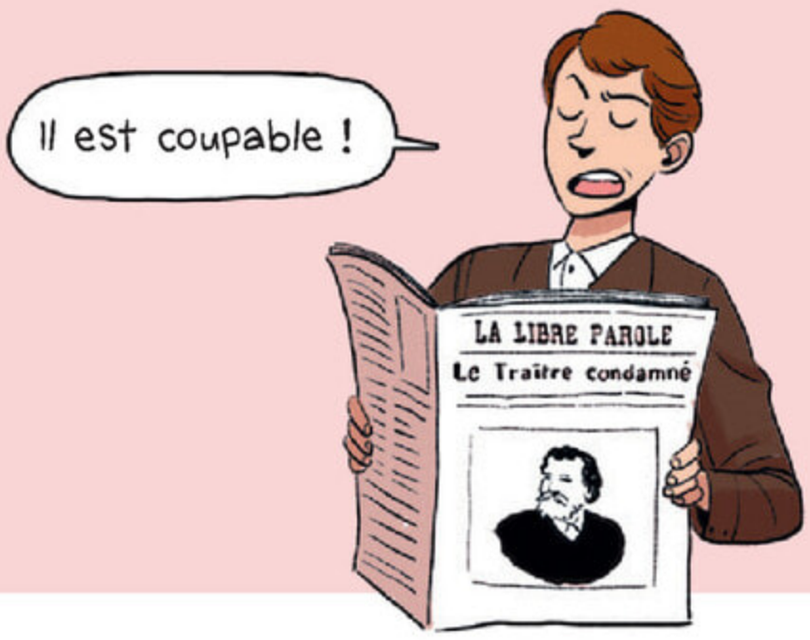

L'écrasante majorité de la presse est antidreyfusarde jusqu'à la fin de l'affaire.

Ces journaux :

- ☑ dénoncent un complot menaçant la France,
- ☑ tiennent des propos ouvertement antisémites.

Il existe même de 1896 à 1902 un hebdomadaire antidreyfusard qui s'appelle *L'Antijuif*.

La presse dreyfusarde

Ces journaux :

- ☑ dénoncent une enquête bâclée,
- ☑ dénoncent un procès à charge,
- ☑ accusent les responsables de l'État-major de dissimulation de preuves,
- ☑ mettent en avant des preuves de l'innocence de Dreyfus.

La presse dreyfusarde se développe réellement après l'engagement d'Émile Zola et son célèbre *J'accuse*. Sa forte implication mène à la révision du procès et à la réhabilitation de Dreyfus.

Conscient de l'influence de la presse sur l'opinion publique, le gouvernement français instaure une loi sur la censure préventive, au début de la Première Guerre mondiale.

C AUJOURD'HUI : L'OPINION PUBLIQUE COMME L'OPINION DU PLUS GRAND NOMBRE

L'opinion publique joue un rôle de légitimation en démocratie par le biais de l'élection.

Si l'élection confie sa légitimité à une désignation à mandat, elle ne suffit pas à donner une légitimité aux actes et décisions posés par celui qui a été désigné*.

* *La Revue nouvelle*, n° 3, mai 2008.

Hervé POURTOIS
Professeur de philosophie politique français (né en 1963)

Ainsi, une politique condamnée par l'opinion publique a de fortes chances d'apparaître illégitime...

Bon, au vu du climat social actuel, il y a peu de chances que l'instauration de péages urbains passe...
... on va abandonner.
On va plutôt augmenter les taxes sur le soda.

... cette dernière jouant son rôle de "contre-démocratie", pour reprendre l'expression de l'historien et sociologue français Pierre Rosanvallon.

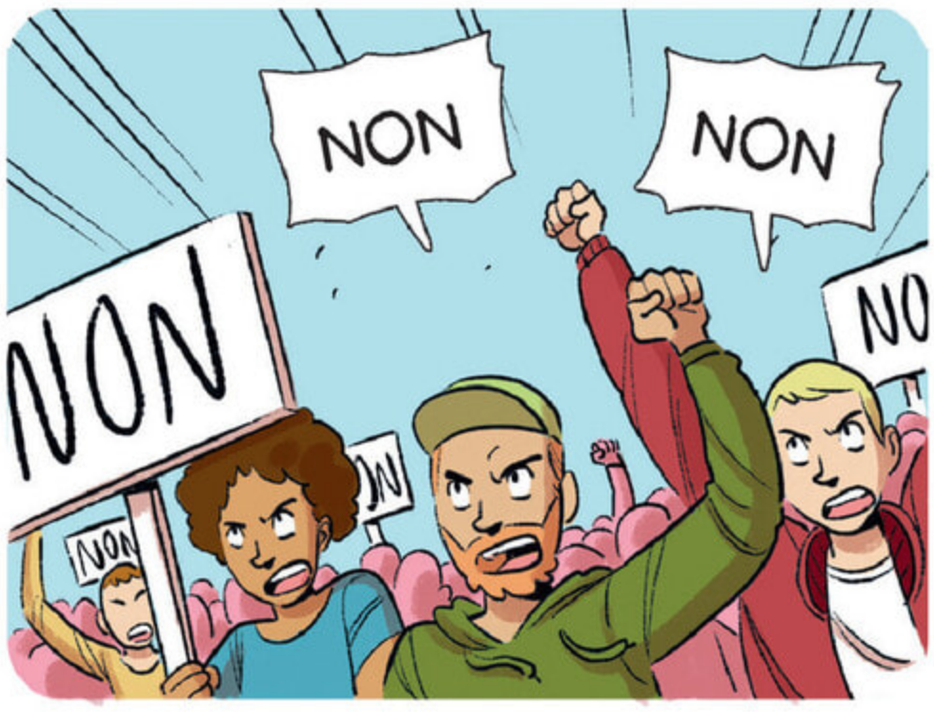

Le pouvoir démocratique tirant sa légitimité du peuple, il doit s'appuyer sur l'opinion du plus grand nombre pour améliorer son action politique.

L'opinion des citoyens doit donc pouvoir être appréhendée et mesurée à tout moment.

On parle parfois de dictature de l'opinion quand les hommes politiques ne peuvent mettre en place les réformes qui figuraient dans leur programme.

2 La mesure de l'opinion publique

A UNE PRÉOCCUPATION ANCIENNE

1 - JUSQU'AU XIXE SIÈCLE

Sonder l'opinion publique est une préoccupation ancienne. Ainsi, les dirigeants politiques ont toujours souhaité savoir ce que le peuple pensait d'eux.

Vous en pensez quoi ?
Avec cet accoutrement de bourgeois, je pourrai me mêler discrètement au peuple...
... et savoir ce qu'il se passe.
Hééééé bien !

Le but était de connaître l'état de l'opinion publique pour pouvoir l'influencer à coup d'informations appropriées et souvent fausses.

Le préfet s'appuie sur les journalistes, les ecclésiastiques et les notables pour recueillir des informations sur l'opinion publique.

Sous l'Ancien Régime, le lieutenant général de police de Paris envoyait des agents appelés "les mouches" dans les endroits fréquentés de la ville, pour écouter et rapporter les propos entendus.

En 1750, on en dénombrait ainsi 3080 à Paris.

Au cours du XIXe siècle, la centralisation du pouvoir se structure, ce qui permet d'étendre à l'ensemble du territoire cette veille de l'opinion publique. L'intermédiaire entre le pouvoir politique et le peuple est alors le préfet.

Il se sert également de leur capacité à être prescripteurs d'opinion auprès de la population.

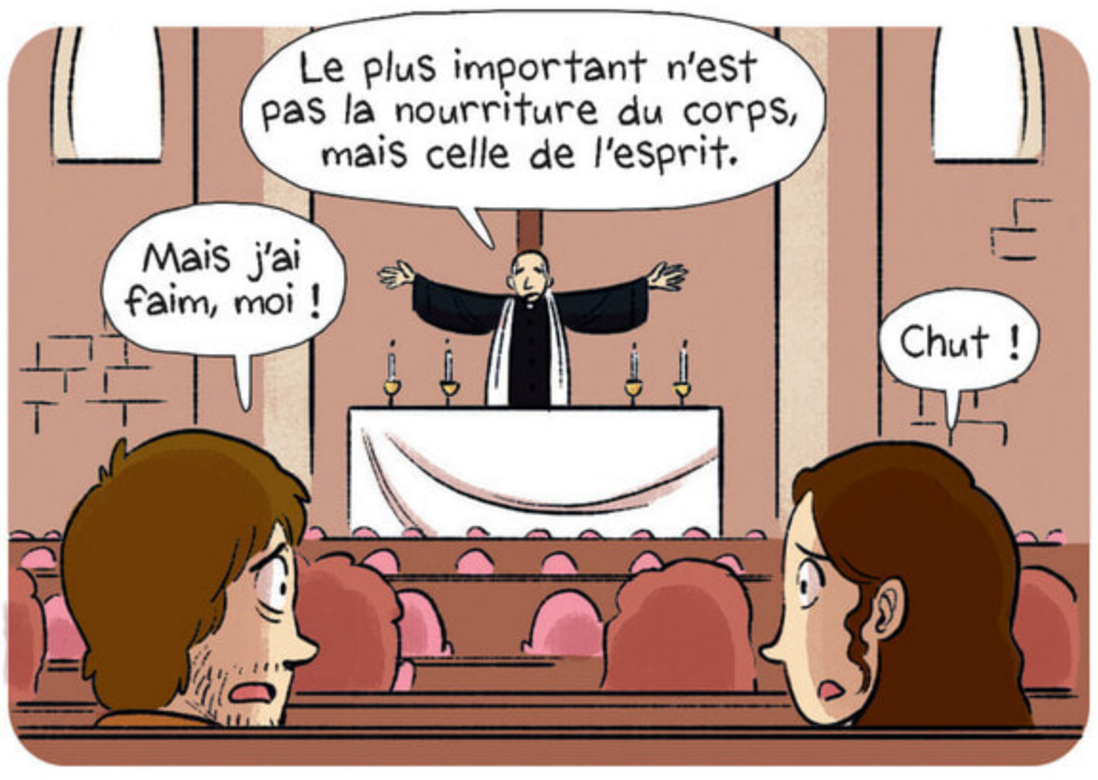

2 - LE VOTE DE PAILLE

Aux États-Unis, dans les années 1850, certains journaux tentent de prédire les résultats des élections et donc de saisir la tendance de l'opinion publique avant qu'elle ne s'exprime officiellement dans les urnes. La technique utilisée se nomme le *vote de paille*.

Elle fonctionne ainsi :

Un coupon glissé dans le journal invite les lecteurs à le remplir en indiquant leur intention de vote.

Ce coupon est ensuite renvoyé au journal.

De plus, les journalistes interrogent directement les passants dans la rue et tous les lieux publics.

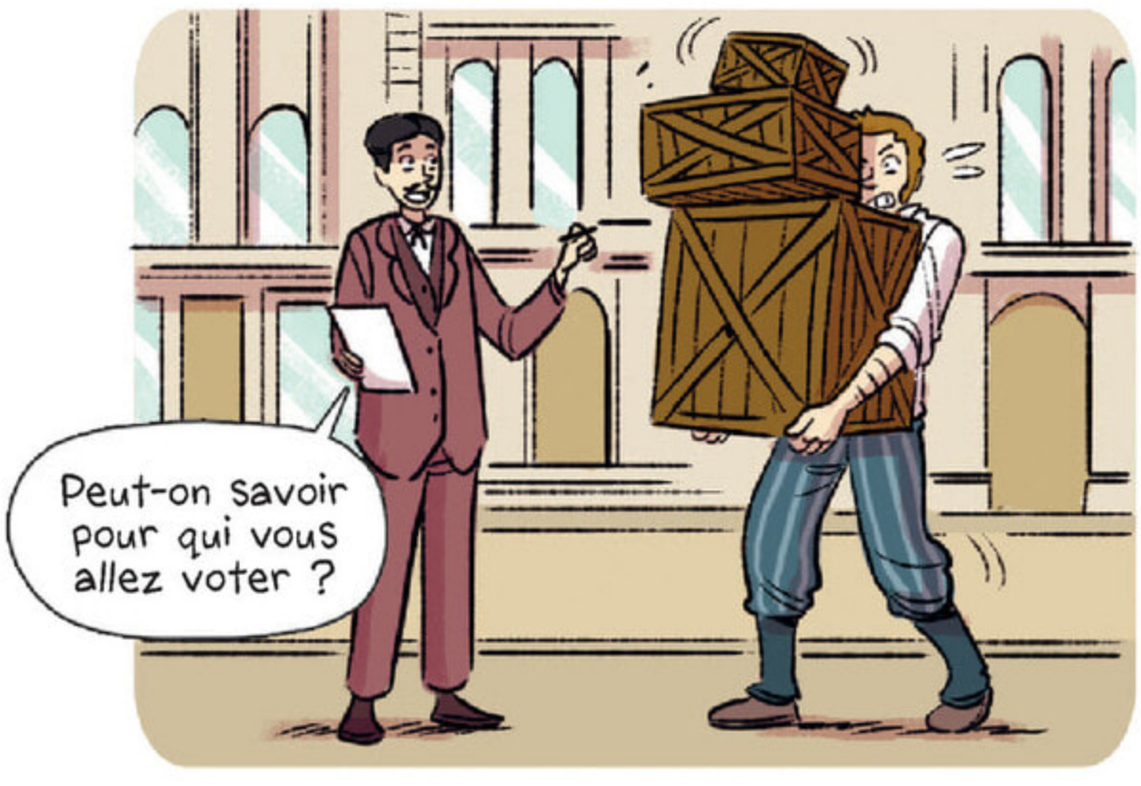

Les journaux publient leurs prévisions des résultats électoraux sur la base des intentions de vote récoltées.

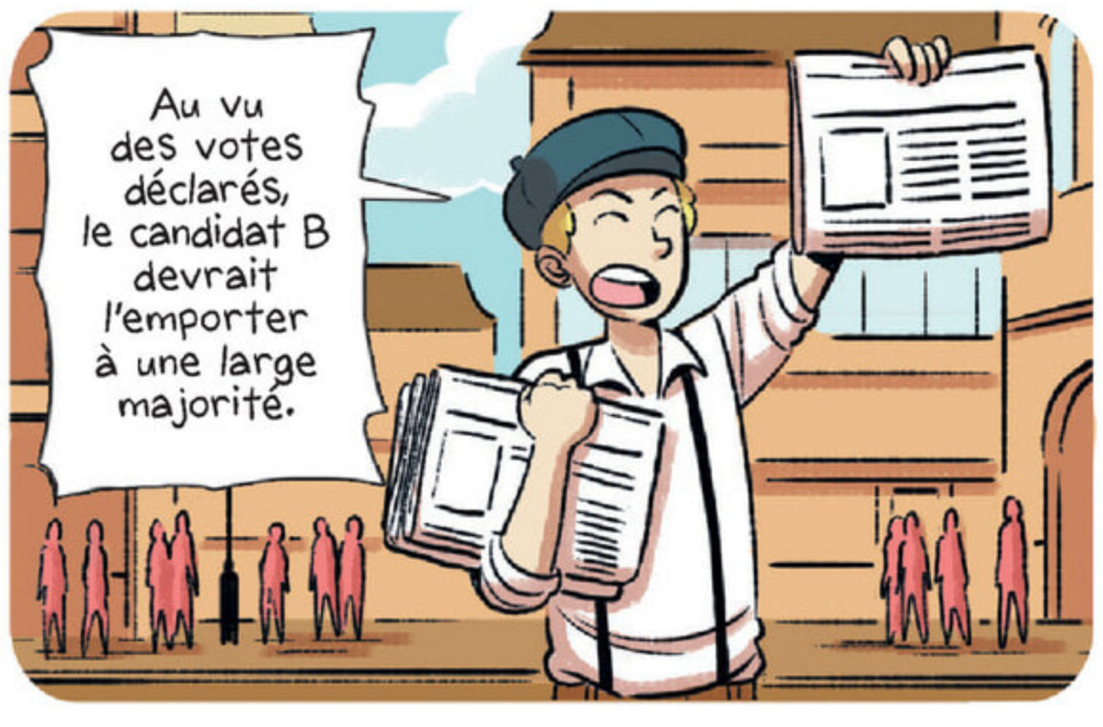

Cette méthode montre assez vite ses limites. D'une part, on ne sait ni quels lecteurs ont répondu, ni si certains lecteurs n'ont pas répondu plusieurs fois pour mettre leur choix en avant.

D'autre part, ces enquêtes portent sur un échantillon très large mais constitué de manière biaisée (lecteurs du journal prenant la peine de renvoyer le coupon), ce qui remet en cause la représentativité des personnes interrogées.

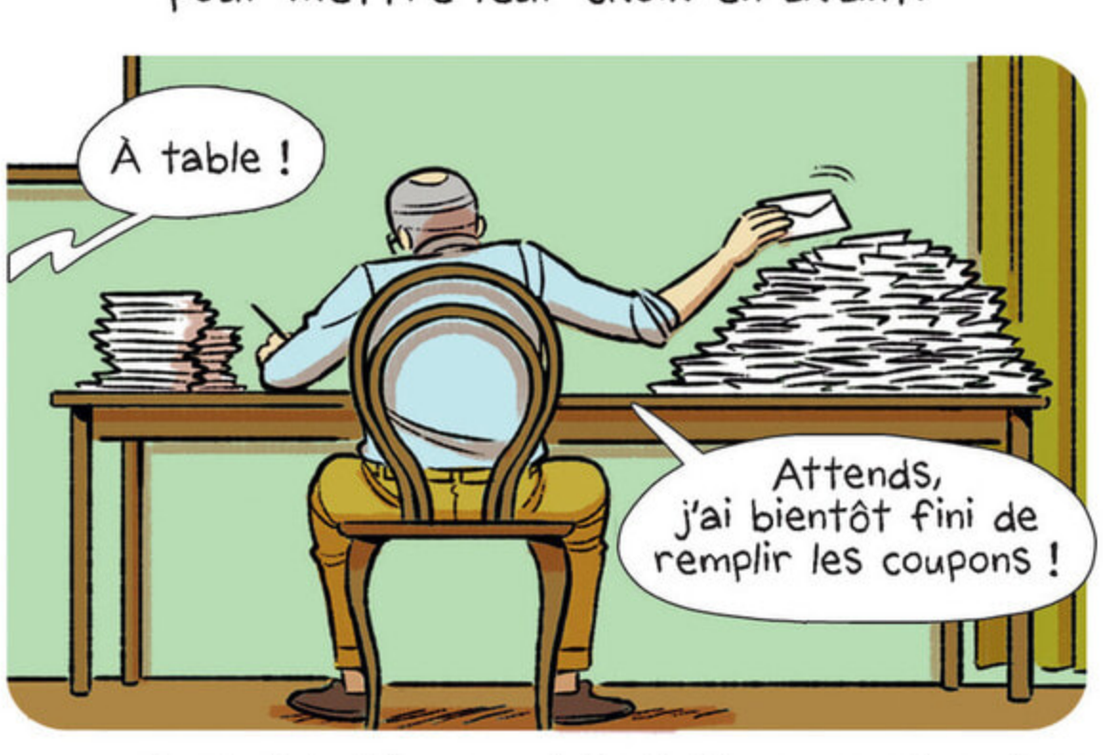

Ben, quoi ?
Je ne sais pas trop qui a renvoyé les coupons.
Et je n'ai interrogé que des mamies, c'est les seules qui voulaient bien répondre.
C'est au moins représentatif d'une partie de la population !

Certains dénoncent le fait que ces votes aient été utilisés comme artifice publicitaire pour stimuler les ventes des journaux y ayant recours.

3 - L'ÉMERGENCE DES SONDAGES D'OPINION

Lors des élections présidentielles de 1936 aux États-Unis, une revue américaine organise un vote de paille en envoyant 13 millions de coupons, et se trompe dans les résultats.

Le nouveau président des États-Unis d'Amérique est Franklin Delano Roosevelt.
On a l'air bête, nous !
JOURNAL
Le président devrait être Alf Landon selon nos prévisions.

De son côté, l'institut Gallup (du nom de son fondateur)...

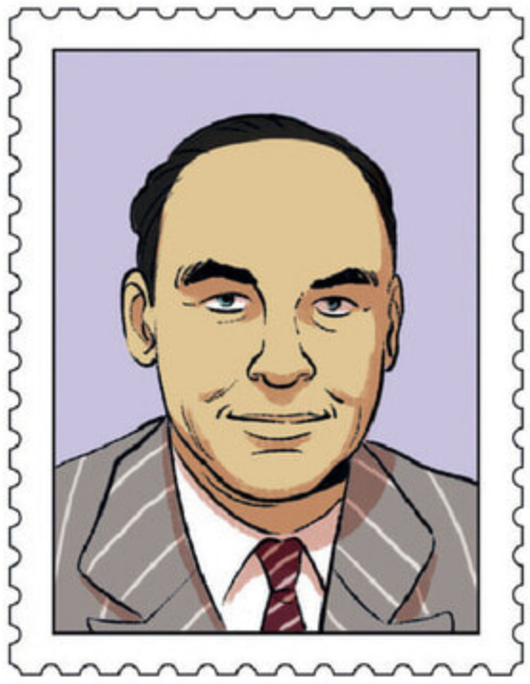

George H. GALLUP
Statisticien et sociologue américain (1901-1984)

(Il est vu comme le père des sondages d'opinion.)

... prévoit la victoire du candidat Roosevelt sur la base d'un échantillon de quelques milliers de personnes seulement.

Cette élection consacre la méthode des sondages reposant sur la statistique.

En 1938, le sociologue français Jean STOETZEL rentre des États-Unis et importe la méthode des sondages en France. Il crée alors l'Ifop (Institut français d'opinion publique).

Il faudra attendre les années 1950 pour que les sondages ne soient plus considérés comme une activité marginale. C'est la presse qui va d'abord contribuer à leur diffusion en commandant et publiant de nombreuses études Ifop.

Voilà...
On voudrait vous commander une étude pour savoir ce que les gens pensent du possible retour au pouvoir du général de Gaulle.
ifop

Puis la science politique suivie de la sociologie vont avoir recours à ces outils dans les milieux universitaires. Et bientôt les milieux politiques eux-mêmes.

Je fais un petit sondage.
C'est pour ma thèse de socio.
Vous avez deux minutes ?
Ça va pas, maman ?
Je m'entraîne... demain, je dois le faire dans la rue !

B LES SONDAGES : UN OUTIL DE MESURE DE L'OPINION PUBLIQUE ?

1 - PRÉSENTATION

"Un *sondage* est [...] une enquête statistique visant à donner une indication quantitative, à une date déterminée, des opinions, souhaits, attitudes ou comportements d'une population par l'interrogation d'un échantillon."

Définition contenue dans la loi organique du 25 avril 2016 de modernisation de diverses règles applicables aux élections.

Leurs résultats peuvent par exemple se présenter ainsi :

Seriez-vous favorable à l'introduction des repas sans viande ni poisson au moins une fois par semaine dans les cantines ?

Question posée = sujet

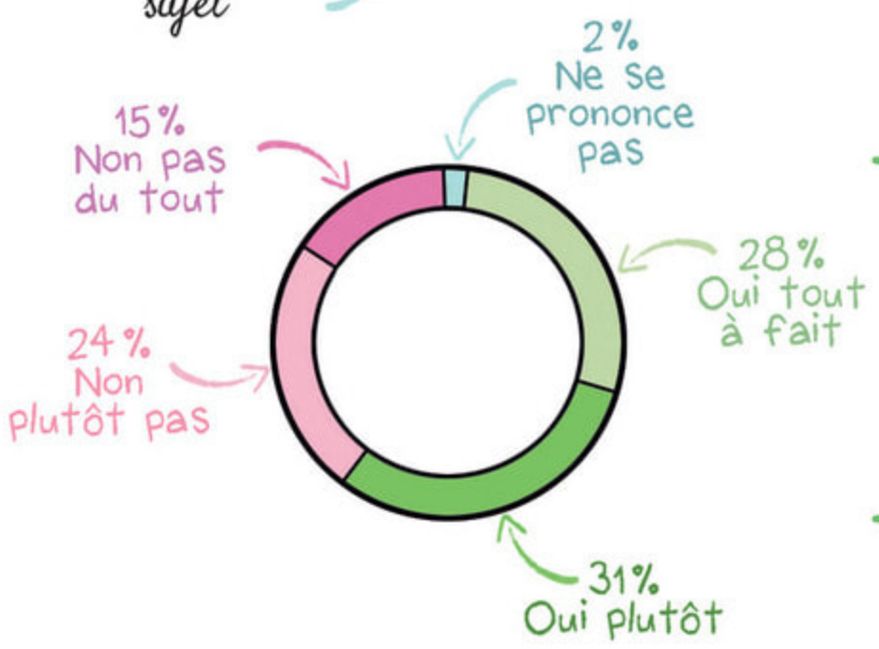

FAVORABLES = 59 %

♀ = 67 %
♂ = 52 %

18 à 34 ans = 74 %
35 à 49 ans = 53 %
50 à 64 ans = 57 %

Sympathisants de gauche = 78 %
Sympathisants LREM = 66 %
Sympathisants LR = 36 %

Employés = 67 %
Diplômés ⩾ Bac = 64 %
Diplômés < Bac = 43 %

Agglomérations de 100 000 habitants et + = 66 %
Communes rurales = 47 %

Institut de sondage — *Commanditaire* — *Mode d'administration du questionnaire*

L'enquête **BVA** pour **Greenpeace** réalisée **en ligne** le 4 et 5 avril 2018 auprès d'un échantillon de **1 033** personnes, représentatif de la **population française de 18 ans et plus** selon la **méthode des quotas**.

Population cible — *Taille de l'échantillonnage* — *Méthode d'échantillonnage*

Les sondages sont réalisés par des *instituts de sondage*...

- ☑ TNS Sofres
- ☑ IPSOS
- ☑ CSA
- ☑ BVA
- ☑ Ifop

Voici les poids lourds des instituts de sondage en France.

... pour le compte d'un *commanditaire*.

- ☑ État
- ☑ Administration publique
- ☑ Médias
- ☑ ONG...

Parfois le nom du commanditaire n'est pas si transparent* !

* Voir l'affaire des "sondages de l'Élysée" en 2009.

Notez que dans le cas des sondages politiques électoraux, l'identité du commanditaire doit être mentionnée en même temps que les résultats du sondage. Pour les autres types de sondages, ce n'est pas une obligation légale mais une saine habitude.

Depuis leur apparition, le nombre de sondages a fortement augmenté.

Ils font maintenant partie de ces pratiques sociales qui, à force d'être inlassablement répétées, se sont progressivement banalisées jusqu'à ne plus susciter qu'une forme polie d'indifférence.

Patrick LEHINGUE
Professeur de science politique français
(né en 1956)

Alors qu'entre 1945 et 1963 on décompte 450 sondages par an dans le monde entier, 560 sondages ont été publiés en France sur les élections présidentielles en 2017.

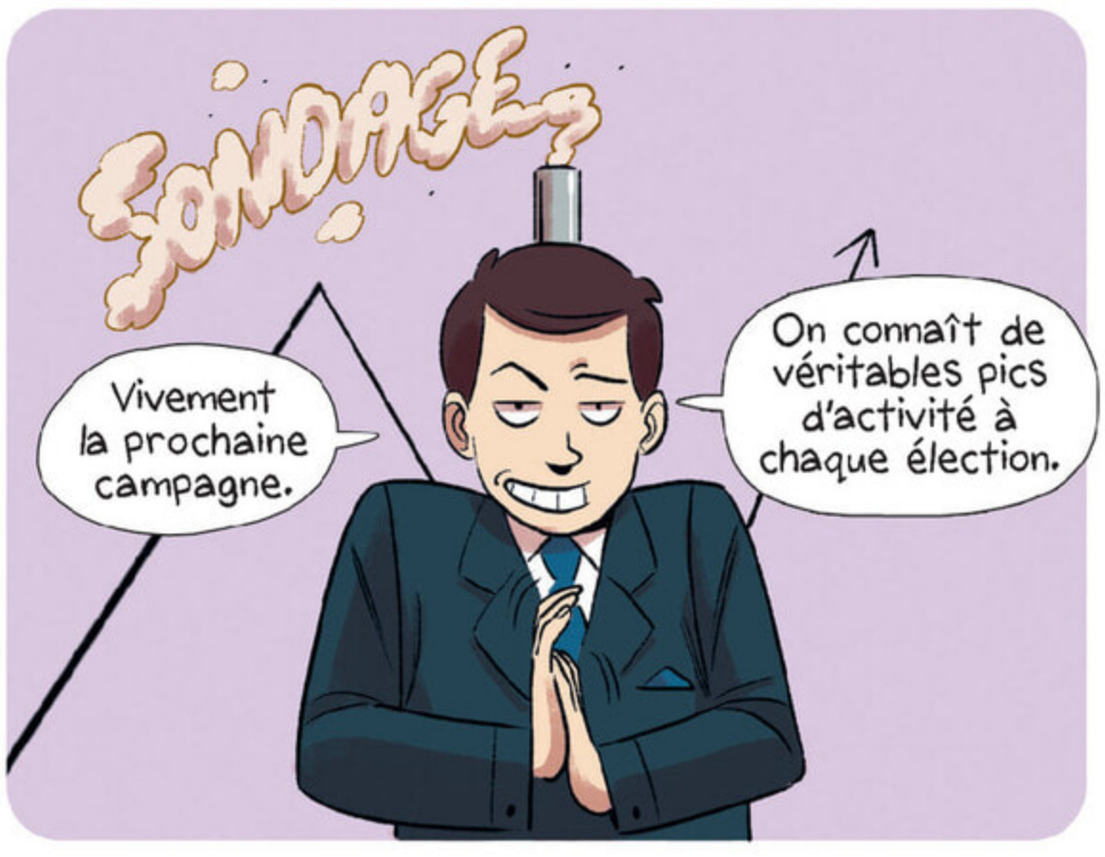

Et nous ne voyons que la partie émergée de l'iceberg, puisque la majeure partie des sondages ne sont pas diffusés, mais uniquement exploités par leurs commanditaires.

Ce développement interroge la place que prennent les sondages dans la société.

- 40 % des Français disent ne pas avoir d'alternative à la voiture.
- Près de 9 personnes sur 10 se sont déjà laissé piéger par une infox.
- Réforme des retraites : 70 % des Français pronostiquent que le gouvernement ira au bout.
- Bretagne à 5 départements : les Bretons favorables à 47 %.
- Plus de 6 piétons sur 10 consultent leur téléphone en marchant.
- 60 % des femmes en Europe disent avoir subi le sexisme au travail.

2 - LES TECHNIQUES DE SONDAGE

Voici les différentes étapes d'un sondage.

DÉFINITION DU SUJET

CHOIX DE LA POPULATION CIBLE (appelée aussi POPULATION MÈRE ou POPULATION DE BASE)

Quelle est la population objet de la recherche ?
Quelle tranche d'âge ? Quel territoire ?
Quel type de consommateur ?
Quel niveau de revenus ?

DÉTERMINATION D'UN ÉCHANTILLON

Un échantillon est un sous-ensemble de la population cible.

Il doit être représentatif, c'est-à-dire posséder les mêmes caractéristiques que la population cible.

Il existe différentes méthodes d'échantillonnage*.

* Voir page suivante.

CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE

Il faut bien réfléchir à la manière dont sont formulées les questions pour que la tournure de la phrase n'influence pas la réponse.

ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE À L'ÉCHANTILLON

Par téléphone

⊖ de ⊖ en ⊖ bien accepté par la population

En face à face

⊕ fiable
⊕ coûteux

Par Internet

⊕ rapide
⊕ utilisé
⊖ fiable

EXTRAPOLATION À LA POPULATION CIBLE

Comme l'échantillon interrogé est représentatif de la population cible...

... les résultats obtenus auprès de l'échantillon sont jugés représentatifs de l'opinion de la population cible.

Il existe deux méthodes principales pour constituer un échantillon.

La méthode aléatoire

Les individus de l'échantillon sont choisis au hasard.

La *représentativité* repose sur le fait que chaque élément de l'échantillon a la même probabilité d'être choisi que tous les autres éléments de la population de base.

➡ Méthode peu utilisée :

1- On établit une liste exhaustive de tous les membres de la population mère.

2- On les numérote

3- Les personnes à interroger sont tirées au sort à l'aide d'un générateur de nombres aléatoires.

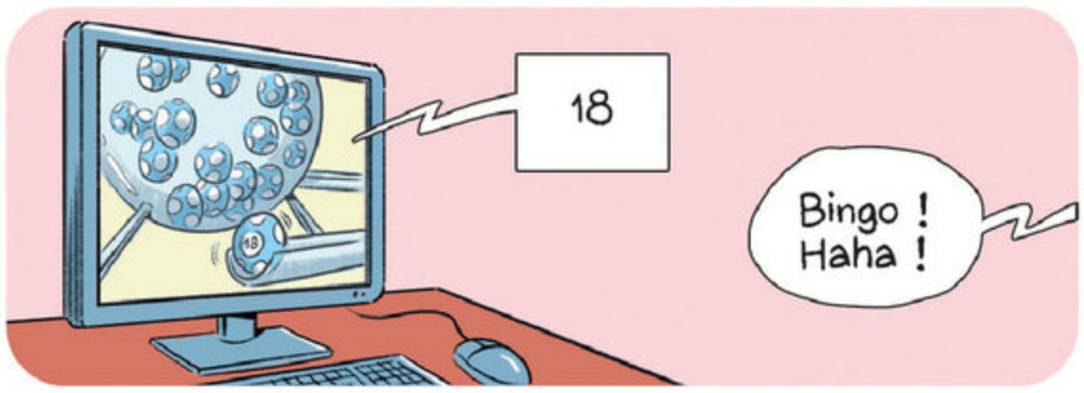

Limites de cette méthode :

- suppose de posséder une liste exhaustive de la population mère, on ne peut donc utiliser cette méthode qu'avec des populations mères restreintes.

- suppose que toutes les personnes tirées au sort répondent, ce qui peut nécessiter plusieurs relances. Il faut qu'une personne refuse expressément de participer pour qu'une autre personne soit tirée au sort.

La méthode des quotas

Les individus sont choisis de telle sorte que l'échantillon ait une structure similaire à celle de la population mère en matière de sexe, d'âge, de CSP...

C'est de cette similitude que l'échantillon tire sa *représentativité*.

➡ Méthode toujours utilisée :

- ☑ pour les sondages politiques
- ☑ pour les mesures d'audience des médias
- ☑ pour les études quantitatives marketing

Admettons par exemple que l'on souhaite faire une étude sur les moins de 20 ans en France avec un échantillon de 2 000 personnes.

Population par sexe et âge au 1er janvier 2020 (source INSEE).

- de 20 ans	Hommes	Femmes	Total
	7 874 809	7 515 231	15 390 040

51,17 % 48,83 %

L'échantillon de 2 000 personnes comprendra :

51,17 % d'hommes → 1023

48,83 % de femmes → 977

Voici, par exemple, un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, tel que l'a défini en 2017 l'institut de sondages CSA selon la méthode des quotas.

PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES

SEXE*

48 %

52 %

ÂGE*

18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +
10 %	16 %	26 %	25 %	22 %

TAILLE D'AGGLOMÉRATION*

- Moins de 2 000 habitants ..... 23 %
- De 2 000 à moins de 20 000 habitants ..... 17 %
- De 20 000 à moins de 100 000 habitants .... 14 %
- Plus de 100 000 habitants ..... 30 %
- Agglomération parisienne ..... 17 %

CSP*

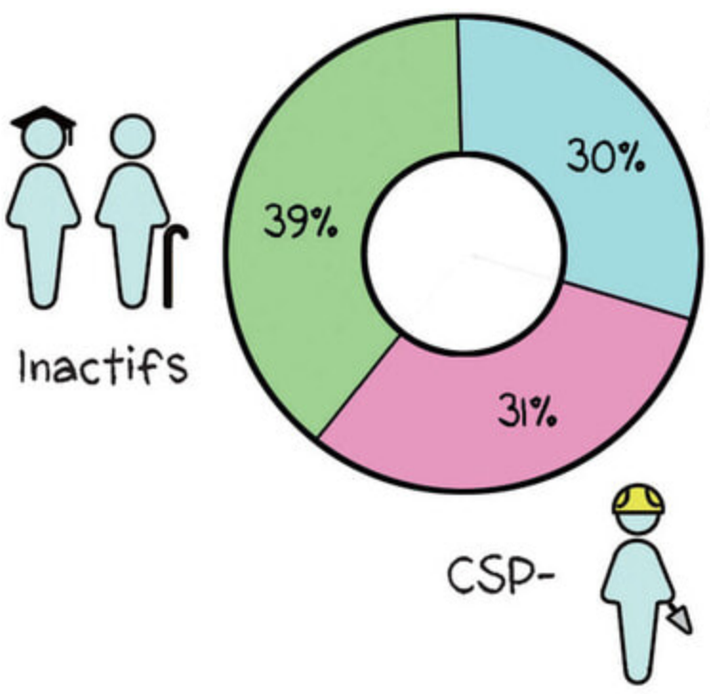

RÉGION UDA 9*

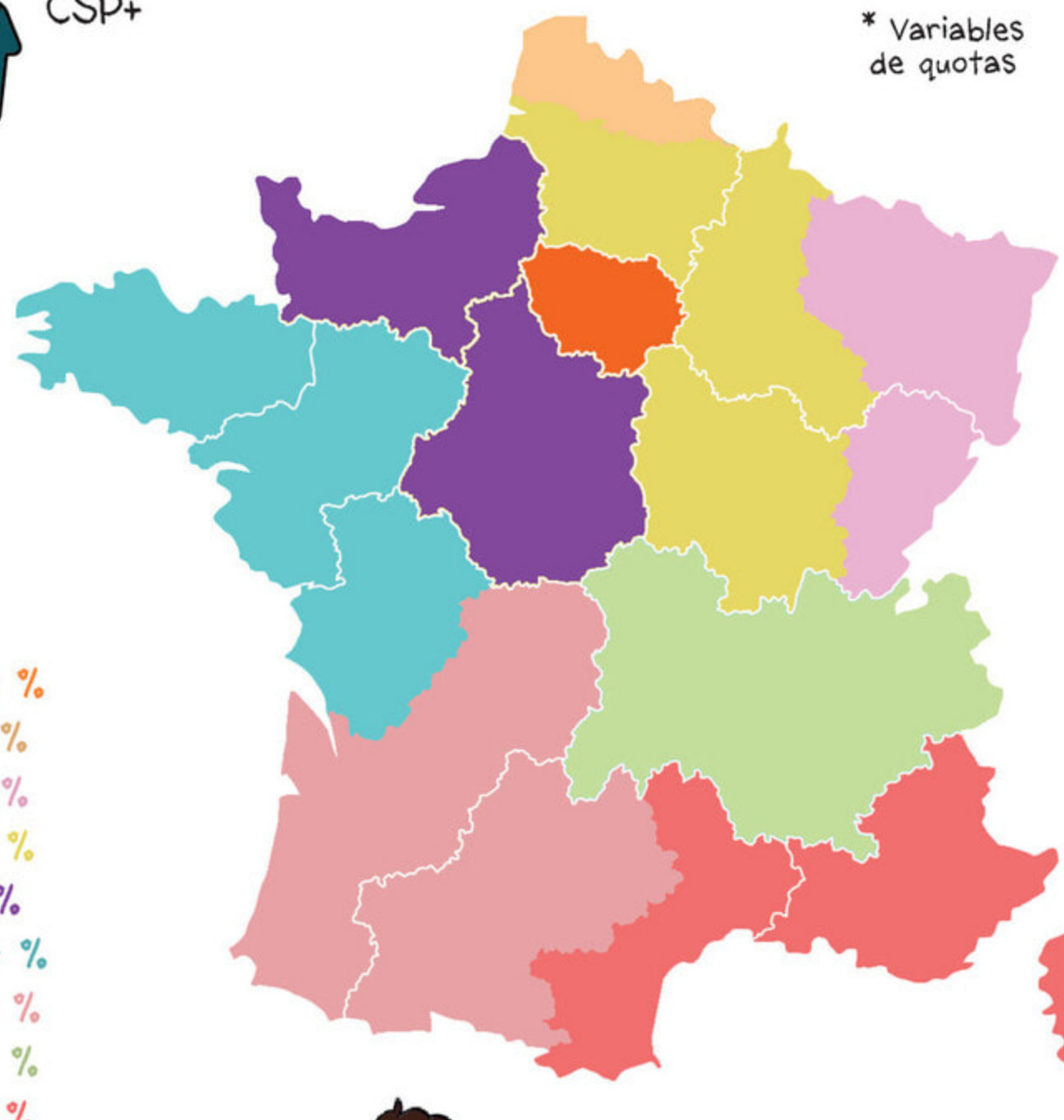

- Région parisienne ..... 18 %
- Nord ..... 6 %
- Est ..... 9 %
- Bassin parisien est ..... 8 %
- Bassin parisien ouest ... 9 %
- Ouest ..... 14 %
- Sud-Ouest ..... 11 %
- Sud-Est ..... 12 %
- Méditerranée ..... 13 %

* Variables de quotas

NB : le total peut être différent de 100 % en raison des arrondis.

Source : CSA, 2017.

Le territoire français métropolitain est découpé en 9 zones appelées régions UDA (du nom de l'Union des annonceurs qui les a instituées).

3 La capacité des sondages à mesurer l'opinion publique ?

A LES SONDAGES NE MESURENT PAS RÉELLEMENT L'OPINION PUBLIQUE

1 - LES SONDAGES MESURENT LA SOMME D'OPINIONS INDIVIDUELLES.

Chaque personne qui répond au sondage donne son opinion individuelle sans interaction avec d'autres.

Chéri, tu veux qu'on discute avant de répondre ?
Ben non, c'est mon avis à moi que l'on demande.
Tu répondras au sondage après si tu veux.
SONDAGE

Et l'institut de sondage additionne chaque réponse pour avoir une tendance de l'opinion publique.

Or, nous l'avons vu, l'opinion publique n'est pas la somme d'opinions individuelles mais le résultat d'un processus collectif.

C'est à cause de gens comme toi qui répondent dans leur coin que les sondages ne mesurent pas l'opinion publique !
Ça va pas ?
SONDAGE

2 - LES SONDAGES SUPPOSENT QUE TOUTES LES OPINIONS SE VALENT.

Parmi les personnes interrogées, il y a...

des experts sur le sujet ← → *des non-renseignés*

Ils expriment une conviction profonde et réfléchie.

Ils donnent une réponse spontanée, susceptible d'évoluer s'ils se renseignent sur le sujet.

Pensez-vous que la politique sociale du gouvernement soit en adéquation avec les défis sociaux de notre époque ?
De toute évidence, NON ! bla bla bla... précarité bla bla bla... promesses non tenues bla bla bla... fossé social bla bla bla... lecture des rapports bla bla bla...
OK, je mets "non" !

D'après le sociologue Pierre BOURDIEU, mettre sur le même plan les opinions, comme le font les sondages, c'est recueillir une opinion publique qui n'a pas de sens.

3 - LES RÉPONSES AUX SONDAGES NE SONT PAS FORCÉMENT SINCÈRES.

Les personnes interrogées ont tendance à répondre par rapport aux résultats attendus et non par rapport à leur propre opinion, par souci de conformisme.

Alexis DE TOCQUEVILLE avait déjà, à son époque, remarqué ce phénomène.

Au moment de la Révolution, l'opinion émise était anticléricale.

Pourtant, une majorité de la population a conservé son ancienne foi.

Philosophe politique français (1805-1859)

4 - LA MANIÈRE DONT SONT POSÉES LES QUESTIONS PEUT LARGEMENT INFLUENCER LA RÉPONSE.

Diriez-vous que la construction de cet aéroport qui détruirait une zone écologique indispensable soit une bonne chose ?
Euh...

5 - LA REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON EST RÉGULIÈREMENT REMISE EN CAUSE.

Pff, n'importe quoi !

C'est pourquoi il est admis que les sondages ne sont pas des outils pertinents pour mesurer l'opinion publique. Ce qu'ils mesurent, c'est autre chose.

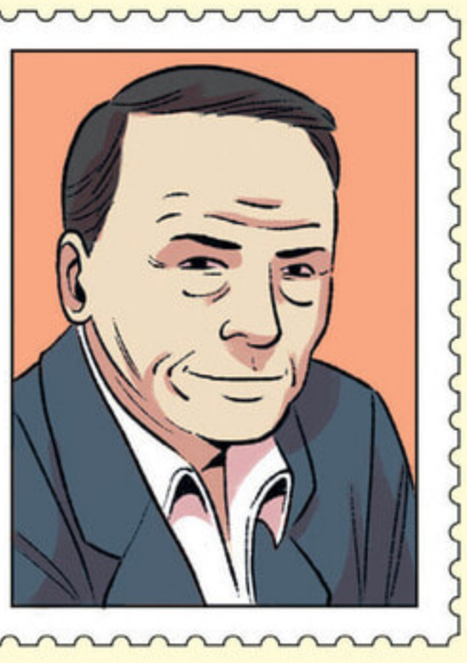

Je dis simplement que l'opinion publique, dans l'acception implicitement admise par ceux qui font des sondages d'opinion ou ceux qui en utilisent les résultats, je dis simplement que cette opinion-là n'existe pas !

"L'opinion publique n'existe pas", exposé fait à Arras en 1972.

Pierre BOURDIEU
Sociologue français
(1930-2002)

B LES SONDAGES "FABRIQUENT" DE L'OPINION PUBLIQUE

Lindsay RODGERS, professeur de droit et de science politique américain (1891-1970), dénonce dès 1949 l'absurdité consistant à interroger des gens à propos de questions sur lesquelles ils n'ont pas eu de réflexion préalable.

Pour Benjamin GINSBERG, politicien américain né en 1947, les sondages se présentent comme l'expression d'une opinion spontanée, alors qu'elle est produite et sollicitée par le sondeur.

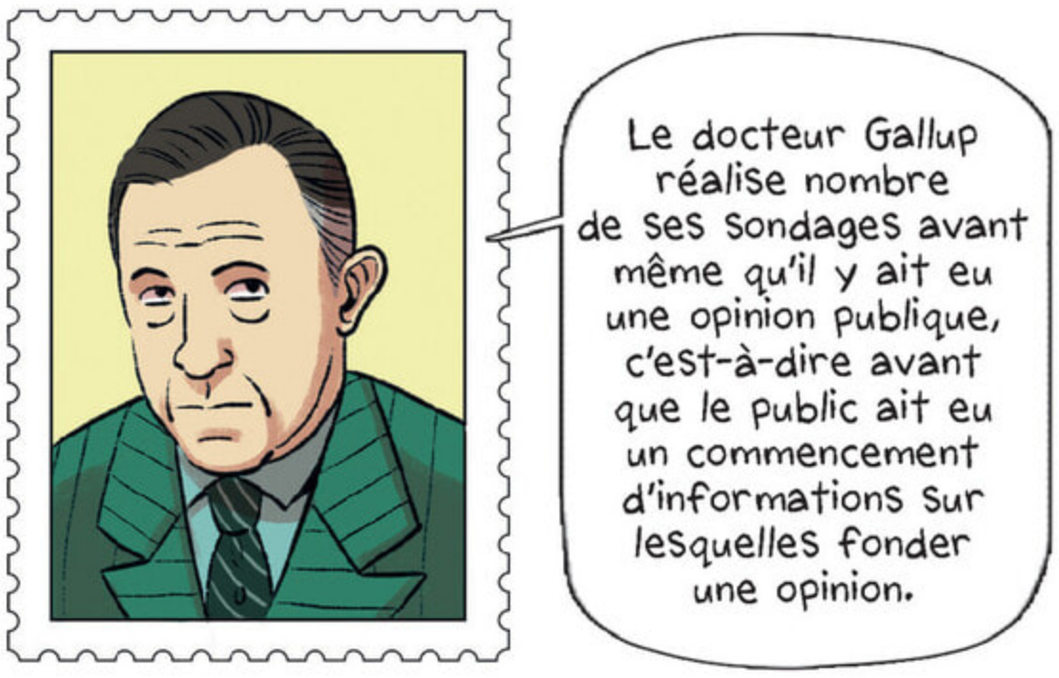
Le docteur Gallup réalise nombre de ses sondages avant même qu'il y ait eu une opinion publique, c'est-à-dire avant que le public ait eu un commencement d'informations sur lesquelles fonder une opinion.

Le sondage est aussi, selon Pierre BOURDIEU, une manière, pour une élite qui a les moyens d'en commander, d'imposer ses problématiques à la société.

Il faudrait demander aux gens s'ils sont pour ou contre une armée européenne...
... supranationale...
... mais pas besoin de leur expliquer ce que c'est !

Ainsi, les personnes qui n'ont pas forcément d'opinion sur le sujet du sondage...

... peuvent avoir à se prononcer sur une question intéressant le commanditaire mais non elles.

Pour toutes ces raisons, les sondages sont souvent critiqués comme ne constituant pas une simple opération de collecte et de mesure, mais bien une action de production d'opinion publique qui n'existerait pas sans leur intervention.

4 Les sondages et le processus démocratique

A LES SONDAGES FAVORISENT LA DÉMOCRATIE D'OPINION

Le recours fréquent aux sondages modifie l'exercice de la démocratie et fait émerger une *démocratie d'opinion* qui influence la *démocratie représentative*.

La démocratie représentative

Démocratie organisée autour de l'élection de représentants à qui le peuple délègue le fait de prendre les décisions le concernant.

ISOLOIR
Voter, c'est important. Ça te permet de donner ton opinion...
... et d'influencer la politique.
Oui, mais la personne une fois élue pourra prendre des décisions contraires à ce que veut l'opinion publique, non ?

- ☑ **Mesure ponctuelle** de l'opinion publique (lors du vote)
- ☑ Rôle important voire primordial des **instances traditionnelles de représentation** (partis politiques ou syndicats)

La démocratie d'opinion

Mode d'exercice du pouvoir politique dans lequel les décisions sont prises pour répondre aux attentes de l'opinion publique. C'est également une tendance à recourir aux sondages pour orienter les choix politiques.

PAIN AU CHOCOLAT OU CHOCOLATINE
16 % des Français ont choisi Chocolatine
84 % des Français ont choisi Pain au chocolat
On va faire une loi interdisant la vente et la consommation de chocolatine.
Pendant mon mandat au moins, on fera une mesure majoritairement populaire.
Sondage Ifop réalisé pour la Fédération des entreprises de la boulangerie, le 7 mars 2019.

- ☑ **Mesure continue** de l'opinion publique
- ☑ **Omniprésence des sondages** qui instaure un lien direct entre le gouvernement et le peuple

La démocratie d'opinion fait l'objet de nombreuses critiques.

On dénonce souvent son risque de dérive populiste, supposant que le gouvernement se laisse dicter ses décisions politiques par l'opinion majoritaire.

Dans ce contexte, l'opinion publique déterminant l'opportunité ou non d'une mesure, le gouvernement doit impérativement la sonder avant toute prise de décision.

Les dirigeants deviennent dépendants du moindre sondage qu'ils analysent et dissèquent...

... et de la moindre enquête de popularité.

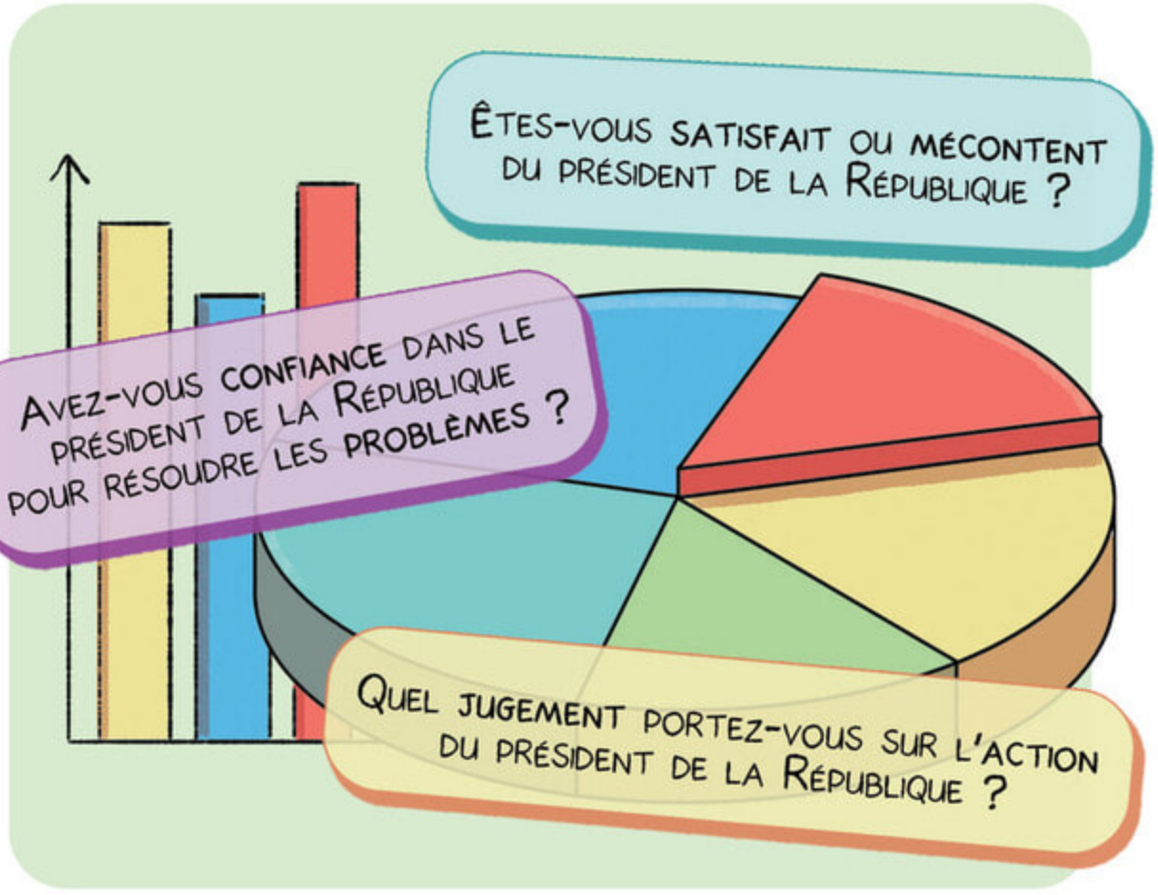
Êtes-vous satisfait ou mécontent du président de la République ?
Avez-vous confiance dans le président de la République pour résoudre les problèmes ?
Quel jugement portez-vous sur l'action du président de la République ?

Si le résultat laisse apparaître une variation de l'opinion publique, ils réagissent de manière quasi immédiate.

Dans une démocratie d'opinion, l'autre risque est de voir l'opinion publique manipulée par l'intermédiaire des sondages.

Pour faire passer une mesure impopulaire...
... je réalise un sondage avec une question biaisée pour montrer que la mesure est nécessaire.
Par exemple :
Pensez-vous qu'il faille sauver les retraites ?

PUIS :

Les résultats des sondages montrent que les Français pensent qu'il faut réformer le système des retraites pour le sauver.
Je propose donc...

ENFIN :

B L'INFLUENCE DES SONDAGES SUR LE PROCESSUS ÉLECTORAL

En période électorale, les sondages se multiplient et informent sur les intentions de vote des électeurs.

Les sondages peuvent avoir une incidence directe sur les candidats qui se présentent aux élections.

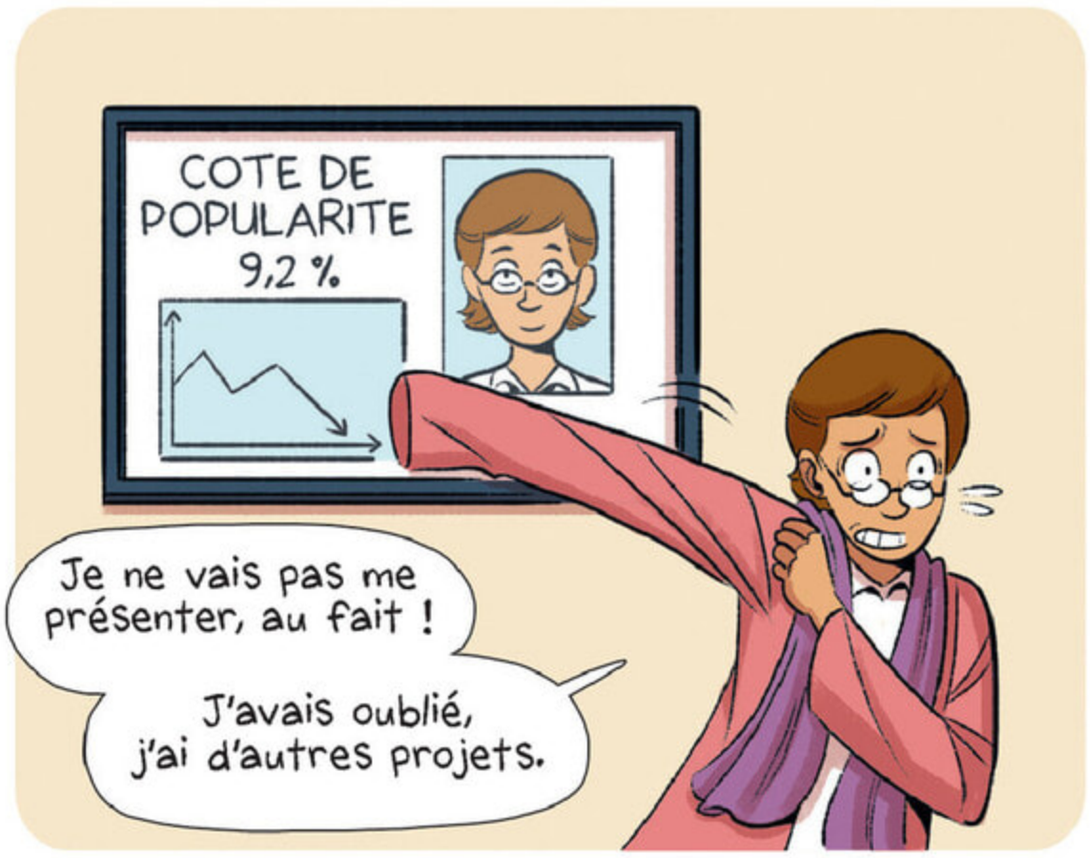

Ainsi, l'électeur peut voter pour un candidat qui n'est pas son premier choix afin d'empêcher l'élection d'un autre.

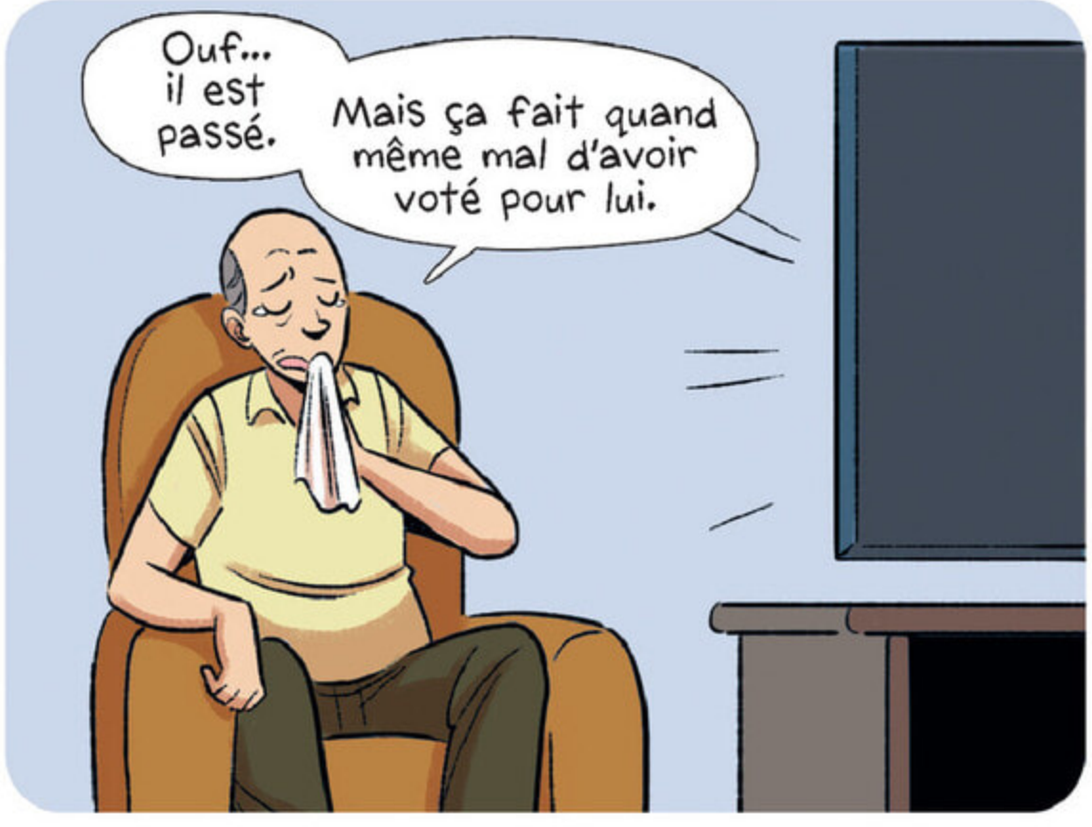

C'est ce que l'on appelle le vote utile.

Depuis 2001, les sondages sont autorisés jusqu'à l'avant-veille du scrutin.

Et les résultats des sondages incitent les électeurs à élaborer des stratégies pour leurs choix électoraux.

Je ne veux pas t'influencer, hein ? Mais le plus important, ce n'est pas pour qui tu veux voter en ton âme et conscience...
... mais pour qui tu dois voter en ton âme et conscience.
Heu...
OK, maman, je peux aller dans l'isoloir maintenant ?

Un tel vote évite la dispersion des voix sur les candidats ou partis n'ayant aucune chance d'être élu.

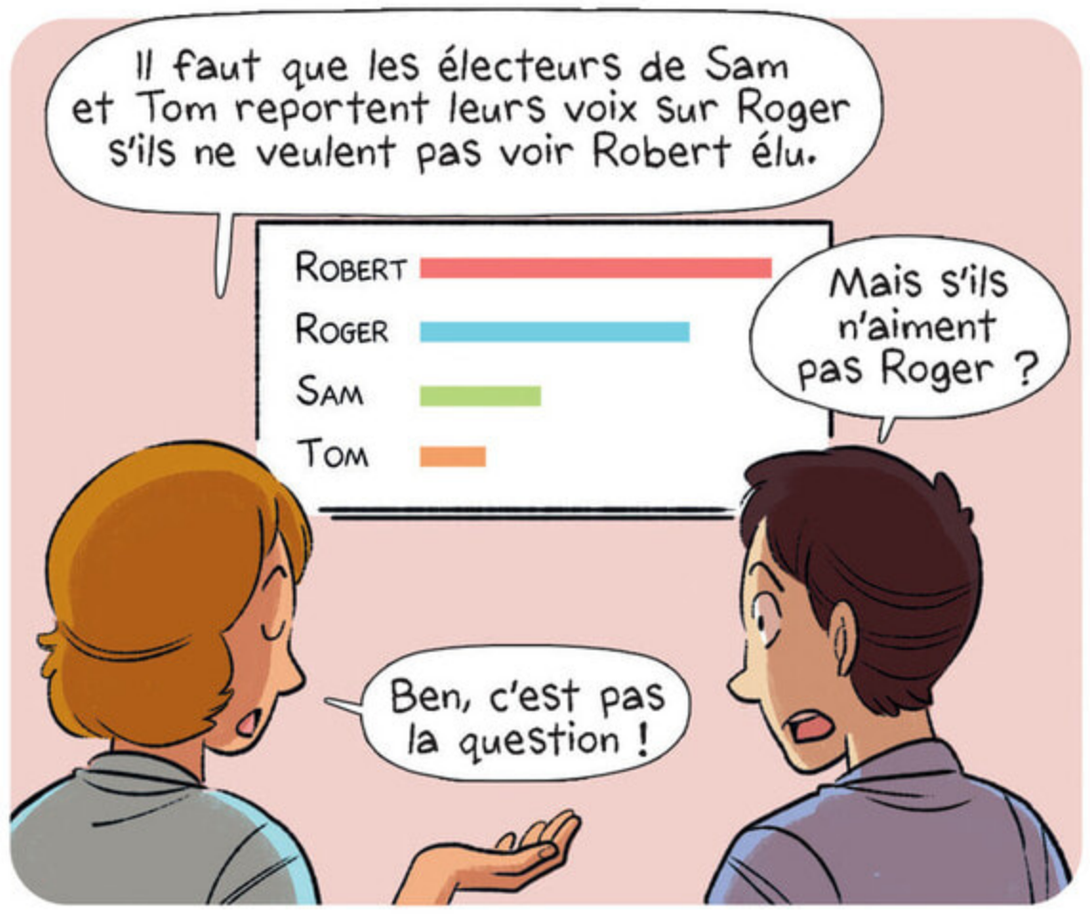
Il faut que les électeurs de Sam et Tom reportent leurs voix sur Roger s'ils ne veulent pas voir Robert élu.
ROBERT
ROGER
SAM
TOM
Mais s'ils n'aiment pas Roger ?
Ben, c'est pas la question !

Les candidats eux-mêmes en appellent parfois au vote utile.

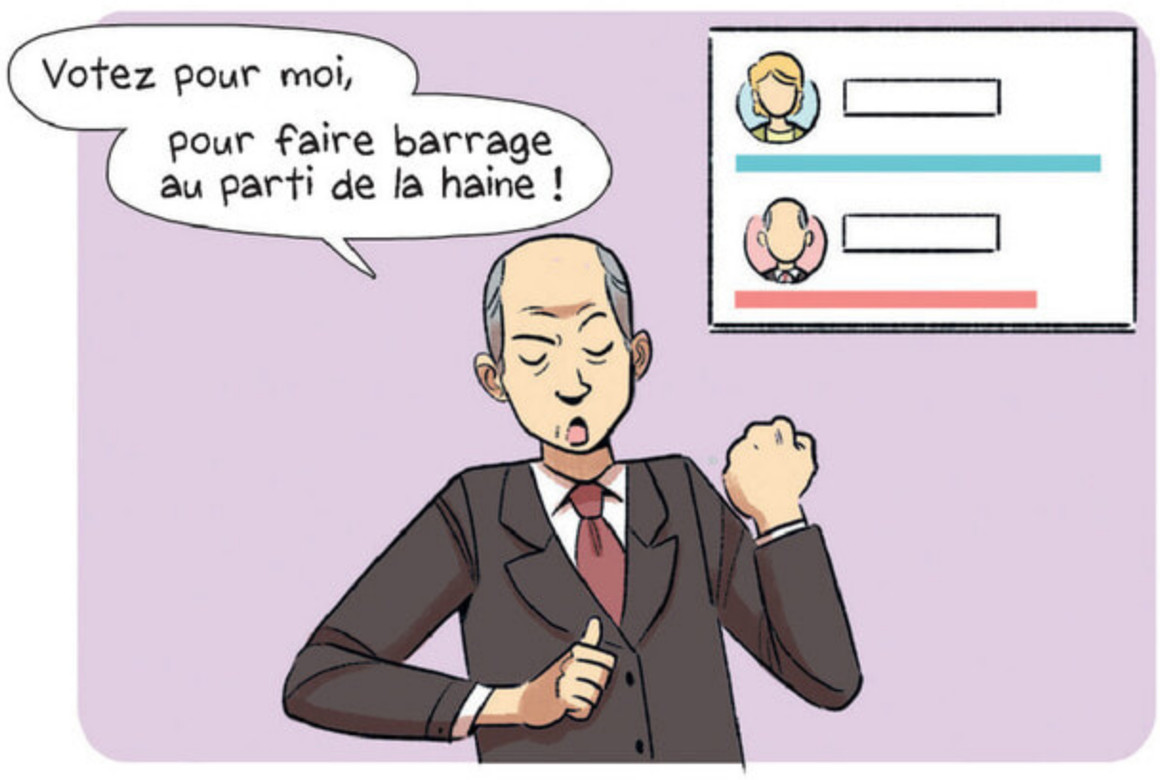

Et il peut, à l'inverse, tenter de sauver un candidat crédité de peu d'intentions de vote. C'est ce que l'on appelle l'*effet outsider* ou encore *effet underdog*.

Pourtant, Jean STOETZEL estime qu'ils n'ont pas plus d'influence sur l'issue d'une élection qu'un autre type d'information.

Écoute-moi bien... Il ne faut surtout pas voter pour ceux qui ne respectent pas les anciens.
Ah OK. Merci papi pour cette information !

L'électeur peut aussi être incité à voter pour le candidat pressenti vainqueur. C'est ce que l'on appelle l'*effet bandwagon* ("prendre le train en marche").

Il paraît donc évident que l'issue du scrutin est influencée par les sondages.

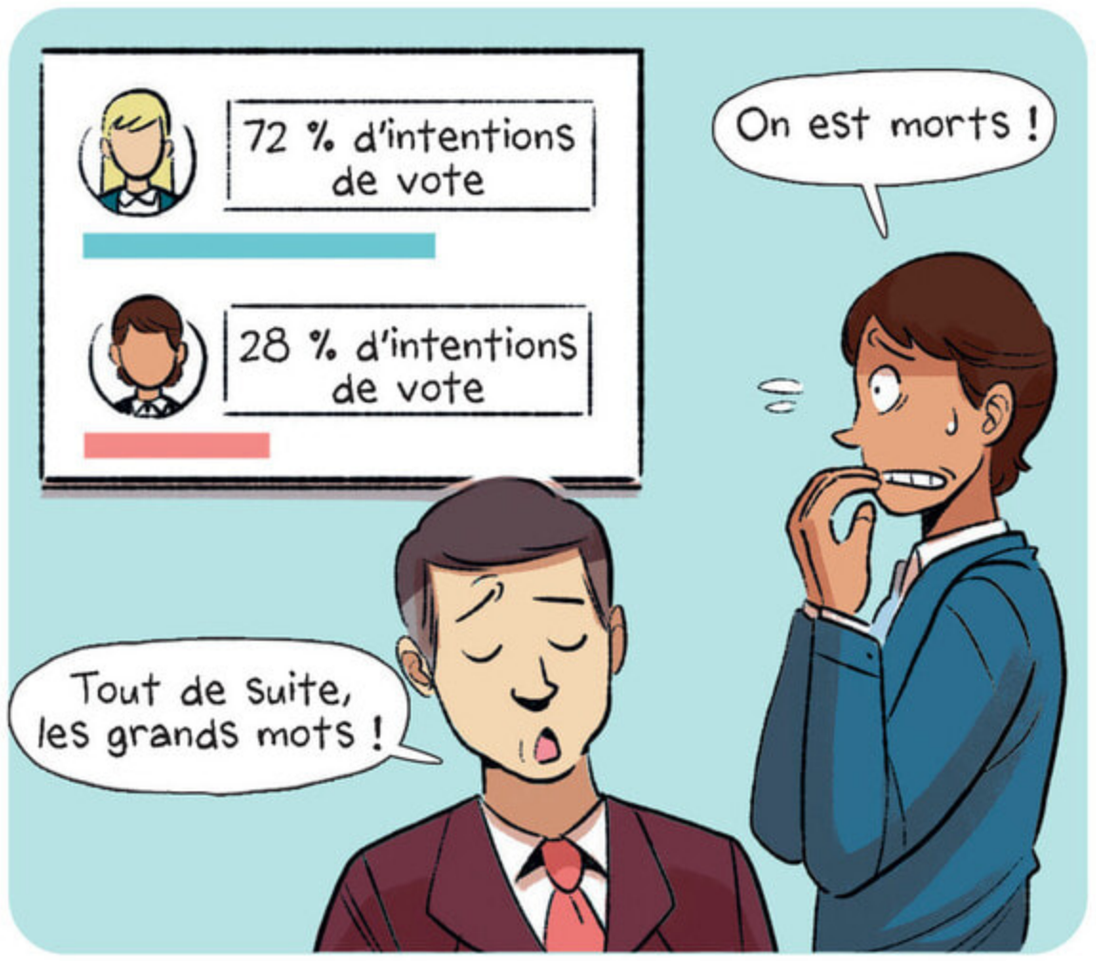

Et les électeurs reconnaissent rarement que les sondages ont eu un impact sur leur choix électoral.

Les sondages ? Ce n'est pas du tout un élément qui pèse sur mon choix final.
Mais je les regarde quand même !
Pour me tenir informé !
WINNER
WIN

5 L'opinion publique et le web listening

Les instituts de sondage sont actuellement concurrencés par les sociétés de "*web listening*" (également appelé "*social media listening*" ou "*web intelligence*").

Comme leur nom l'indique, elles vont "écouter le web" en traquant directement l'opinion des individus sur Internet.

Cette opinion apparaît entre autres dans :

Les publications sur les réseaux sociaux

Aujourd'hui, il n'y a que le père Noël qui est prêt à travailler aussi vieux, et il n'existe pas !!! Retrait de la loi sur les retraites !

Les billets de blogs

Je préfère l'herbe aux antibiotiques !

Arrêtons l'élevage intensif !

Les commentaires sur les articles de presse

Commentaire : Très bon article sur la "bétonisation" à outrance et ses effets lors de grosses pluies.

Les discussions dans les forums

Pikopat : Moi, je comprends pas pourquoi tu votes pas...

Et dans les réactions à ces publications.

Nous traitons alors ces millions de données grâce à des logiciels ultra sophistiqués.
Et nous parvenons à déterminer les opinions des individus.

Contrairement au sondage, il n'y a aucune interaction entre l'enquêteur et le sondé, il n'y a pas de problématiques imposées ou de "questions orientées".

SONDAGE ?
En tant qu'entreprise de web listening, diriez-vous que vous parvenez à collecter une opinion plus pure ? Plus spontanée que nous ?
Non, ou non, pas du tout ?
?
Euh...

Le *web listening* permet de récolter :

Des données quantitatives

EXEMPLE :

Combien de fois le nom d'un candidat est-il cité ?

Des données qualitatives

EXEMPLE :

Les publications associées à tel candidat sont-elles positives ou négatives ?

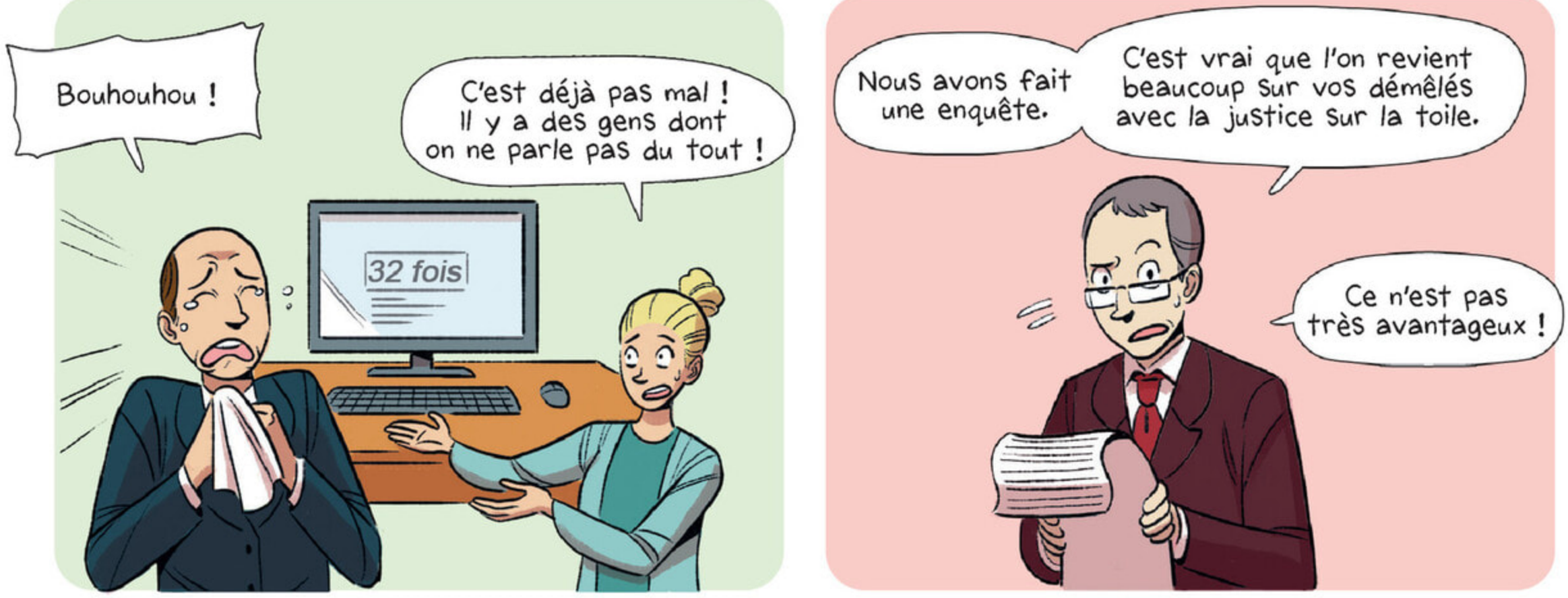
Bouhouhou !
C'est déjà pas mal ! Il y a des gens dont on ne parle pas du tout !
32 fois
Nous avons fait une enquête.
C'est vrai que l'on revient beaucoup sur vos démêlés avec la justice sur la toile.
Ce n'est pas très avantageux !

On va donc pouvoir examiner l'ensemble des publications et des interactions sur un sujet, une marque ou une personne.

Mais le *web listening* ne peut se suffire à lui-même : les internautes ne sont pas forcément représentatifs ni questionnés sur une problématique particulière... On ne fait qu'interpréter leurs "traces" sur la toile en lien avec un thème. Cette interprétation est d'autant plus délicate qu'elle repose sur l'analyse — selon des méthodes non diffusées — d'une quantité énorme de données disparates. La journaliste Emmanuelle Leneuf parle "d'infobésité" : "trop d'information tue l'information" ("*Social media listening* : du bruit au signal", édition 2016, édition Kawa).

Plus besoin d'un échantillon de la population.
Comme tout le monde est maintenant sur Internet, on est dans une logique d'exhaustivité.
C'est quand même un peu intrusif, non ?
Voilà, vous savez tout !

CHAP. 1

COMMENT SE FORME ET S'EXPRIME L'OPINION PUBLIQUE ?

P.4

Opinion publique :

Ensemble de jugements sur les problèmes actuels auxquels adhère une grande partie des membres d'une société.

Jean STOETZEL

↳ Opinion publique ≠ somme de toutes les opinions individuelles.

P.6

1 L'émergence de l'opinion publique

XVIII^e siècle — *L'opinion éclairée*

- ☑ Élite éclairée
- ☑ Lieux de délibération collective

P.7 8 9

XIX^e siècle — *L'avènement de la démocratie moderne*

- ☑ Idées et conceptions partagées par une grande partie de la population
- ☑ Espace public investi
- ☑ Rôle croissant de la presse

P.10

Aujourd'hui — *L'opinion du plus grand nombre*

- ☑ Légitimation de l'opinion publique par les élections

⚠ Risque de dictature de l'opinion

P.10

2 La mesure de l'opinion publique

Avant le XIX^e siècle — *Le lieutenant général de police de Paris et ses mouches*

XIX^e siècle — *Le préfet et ses différentes sources d'information*

P.12

Fin du XIX^e siècle — *Le vote de paille*

P.13

Première moitié du XX^e siècle — *Le sondage d'opinion*

P.14 15

Enquête statistique visant à donner une indication quantitative, à une date déterminée, des opinions, souhaits, attitudes ou comportements d'une population par l'interrogation d'un échantillon.

P.16 17

TECHNIQUES DE SONDAGE

- ☑ Définition du *sujet*
- ☑ Choix de la *population cible*
- ☑ Détermination d'un *échantillon*
- ☑ Conception du *questionnaire*
- ☑ Administration du questionnaire à l'échantillon
- ☑ Extrapolation du résultat à la population cible

⚠ doit être représentatif

P.18

Les sondages sont réalisés par les *instituts de sondage* pour le compte d'un *commanditaire*.

P.19 À P.25

INCONVÉNIENTS

- ☑ Ne mesurent pas l'opinion publique
- ☑ Fabriquent de l'opinion publique
- ☑ Favorisent la démocratie d'opinion
- ☑ Influencent le processus électoral

P.26 27

À noter : les instituts de sondage sont actuellement concurrencés par les *sociétés de web listening*.

CHAPITRE 2

VOTER : UNE AFFAIRE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ?

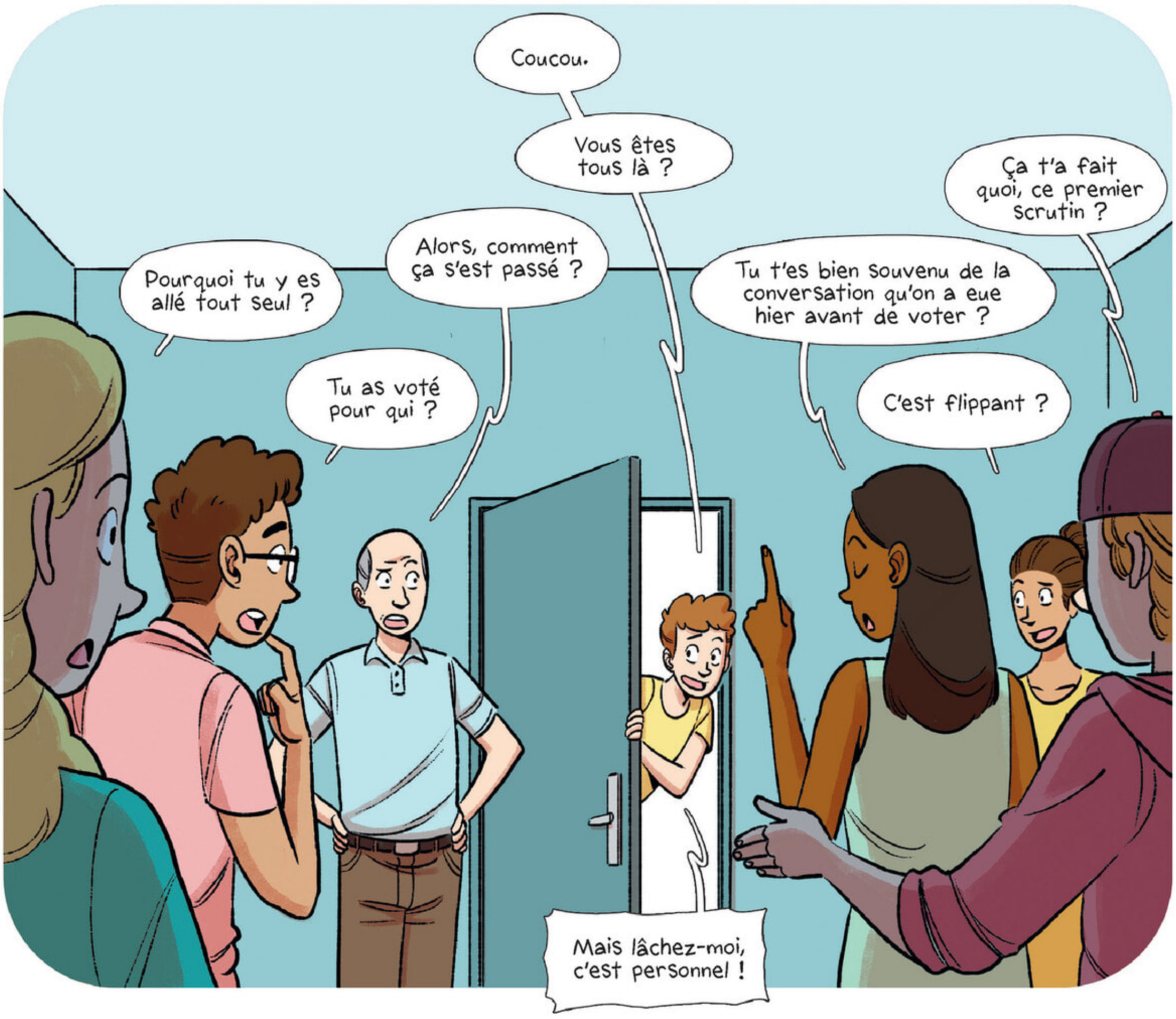
Coucou.
Vous êtes tous là ?
Pourquoi tu y es allé tout seul ?
Alors, comment ça s'est passé ?
Tu as voté pour qui ?
Tu t'es bien souvenu de la conversation qu'on a eue hier avant de voter ?
Ça t'a fait quoi, ce premier scrutin ?
C'est flippant ?
Mais lâchez-moi, c'est personnel !

La *participation politique* désigne l'ensemble des activités politiques que peuvent exercer les citoyens.

Elles sont

ou

Conventionnelles

➡ Forme la plus évidente de l'engagement politique

- ☑ vote
- ☑ activité militante

Non conventionnelles

➡ Formes généralement protestataires

- ☑ manifestation
- ☑ pétition

Les nouvelles générations (moins de 35 ans) trouvent la participation non conventionnelle de plus en plus légitime et se détournent du vote.

Voter : exprimer son opinion par son vote, son suffrage.

Dans une **démocratie directe**, le peuple vote directement les propositions. Mais cette modalité est irréalisable dans nos sociétés modernes.

C'est pourquoi a été mise en place la **démocratie représentative**.

En politique, le vote est au cœur de la **démocratie**.

Il s'agit d'un régime politique dans lequel le pouvoir est confié par le peuple à des représentants élus.

Article 3 de la Constitution de 1958 :
"La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum."

Il existe différents **modes de scrutin** pour élire les représentants.

(Voir *Toute l'éco et la socio en BD, programme de seconde*, p. 89 - 90).

En France, le vote est un droit plus qu'un devoir. Chaque citoyen a le droit de voter ou non. Il est libre de donner son avis, de ne pas s'exprimer ou de ne pas en avoir.

Mais la question de rendre le vote obligatoire revient régulièrement dans le débat public. Comme lors du grand débat national lancé en 2019 par Emmanuel Macron, qui demanda, entre autres, aux Français :

C'est déjà le cas dans une vingtaine de pays, comme la Belgique, le Luxembourg, la Grèce, ou encore le Brésil.

Mariana Terra, une citoyenne brésilienne, témoigne* :

Si je ne vais pas voter à une élection, je dois justifier pourquoi dans un délai de 60 jours.
Si je ne me justifie pas, j'écope d'une amende... Bon, c'est pas grand-chose, mais en cas de récidive, la facture devient vite salée.

Au bout de trois scrutins successifs manqués, on ne peut plus obtenir de passeport, passer de concours dans la fonction publique...
Les fonctionnaires ne reçoivent plus de salaire.
C'est rare, mais ça m'est arrivé !

* Source Lci.fr

Pour certains, le vote obligatoire est un outil efficace pour pousser les gens (notamment les jeunes) à participer à la vie politique.

Quoi qu'il en soit, il ne résout pas le sentiment de non-représentativité des élus nourri par certains citoyens.

Monsieur Copé, pouvez-vous nous dire le prix d'un pain au chocolat ?
Oui, aux alentours de 10 ou 15 centimes*.
Raté !
Multiplie par 10 et tu y es !

* Interview en 2012 de Jean-François Copé, homme politique de droite.

Le vote, qu'il soit obligatoire ou non, est l'aboutissement d'un processus électoral bien défini.

1 Le processus électoral

A HISTOIRE DU DROIT DE VOTE EN FRANCE

Le vote est un rituel social résultant d'une longue évolution qui a abouti au suffrage universel.

En 1789, pour élire les membres des États généraux, le *suffrage est censitaire**, *masculin et par ordre*.

Ça ne vous choque pas que le tiers état qui constitue 90 % de la population n'ait que deux représentants aux États généraux, pour un de la noblesse et un du clergé ?
Hum...
Heu...

* Conditionné au paiement du cens (un impôt).

En 1795, le scrutin écrit est introduit : la France est le premier pays à le faire. Chaque électeur doit apporter son propre bulletin.

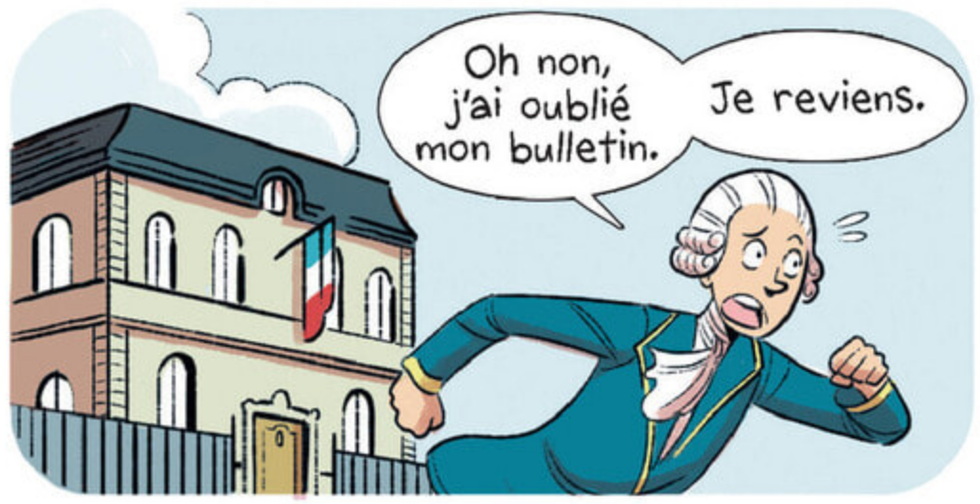

Auparavant, le vote était oral en place publique.

La Constitution de 1799 instaure le *suffrage universel masculin* (qui avait été brièvement introduit en 1791 et de 1792 à 1795). Elle donne ainsi le droit de vote à tous les hommes de plus de 21 ans ayant demeuré pendant un an minimum sur le territoire.

En 1815, le suffrage universel masculin est aboli et le *suffrage censitaire masculin* rétabli. Seuls les hommes de 30 ans et plus payant une contribution de 300 francs ont le droit de vote.

Notez que la loi électorale de 1820 dite du "double vote" permet aux électeurs les plus imposés de voter 2 fois.

La IIe République (1848-1852) restaure le *suffrage universel masculin* dans un décret du 5 mars 1848 (il ne sera plus remis en cause après 1852). En 1913, la IIIe République modernise le système électoral et rend le vote secret (isoloirs, enveloppes anonymes, bulletins de vote uniformes).

Une ordonnance du 21 avril 1944 instaure le *suffrage universel réel* en donnant aux femmes le droit de vote. Les Françaises votent pour la première fois aux élections municipales de 1945.

B QUI PEUT VOTER ?

1 - LE CORPS ÉLECTORAL

Il désigne l'ensemble des individus disposant du droit de vote (électeurs potentiels).

Article 5 de la Constitution de 1958 : "Sont électeurs tous les nationaux français, majeurs, des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques."

1 NATIONAUX FRANÇAIS

Le droit de vote demeure lié en France à la nationalité française. Mais depuis le traité de Maastricht en 1992, le droit de vote est étendu aux ressortissants de l'Union européenne pour les élections municipales et européennes.

2 MAJEURS

L'âge de la majorité a été abaissé de 21 ans à 18 ans en 1974.

3 JOUISSANT DE LEURS DROITS CIVILS ET POLITIQUES

Par principe, tous les nationaux français ont le droit de voter.

Même les personnes sous tutelle* ne peuvent plus en être privées par le juge des tutelles, depuis la loi du 23 mars 2019.

Donc je ne suis plus assez autonome pour gérer mon compte en banque et mes petites affaires...
Oui...
Mais je le suis suffisamment pour voter ?
C'est ça !

Par contre, le droit prévoit la possibilité d'assortir une condamnation pénale de la déchéance du droit de vote pour une durée fixée dans le jugement. Cette interdiction n'est toutefois pas automatique.

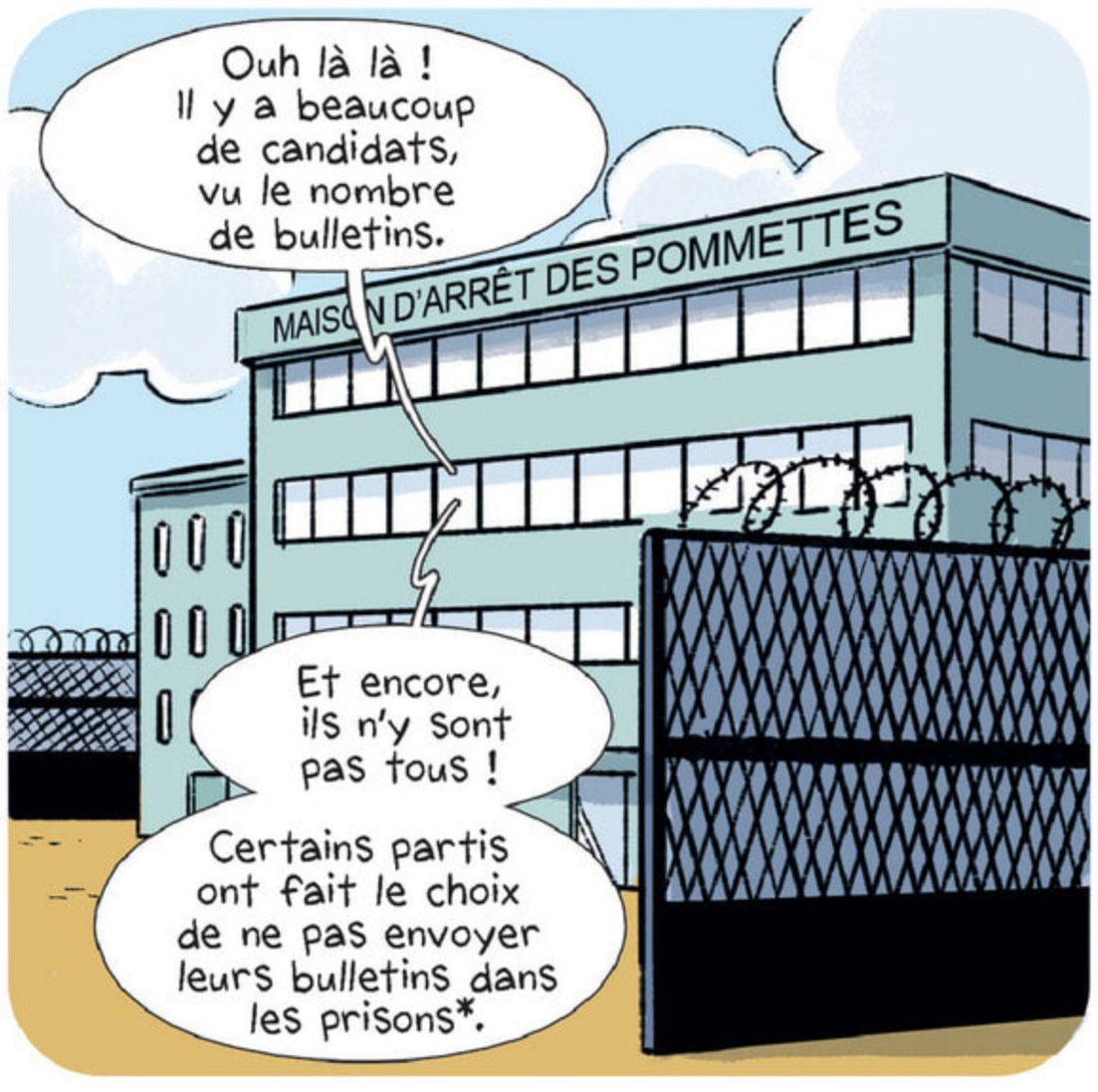
Ouh là là ! Il y a beaucoup de candidats, vu le nombre de bulletins.
MAISON D'ARRÊT DES POMMETTES
Et encore, ils n'y sont pas tous !
Certains partis ont fait le choix de ne pas envoyer leurs bulletins dans les prisons*.

* La tutelle est une mesure de protection conférant au tuteur le pouvoir de prendre soin d'une personne jugée "incapable" et de ses biens.

* Ceci s'est réellement passé en 2019 lorsque les détenus ont pu voter pour la première fois directement dans l'enceinte de leur prison.

2 - LES PERSONNES INSCRITES SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

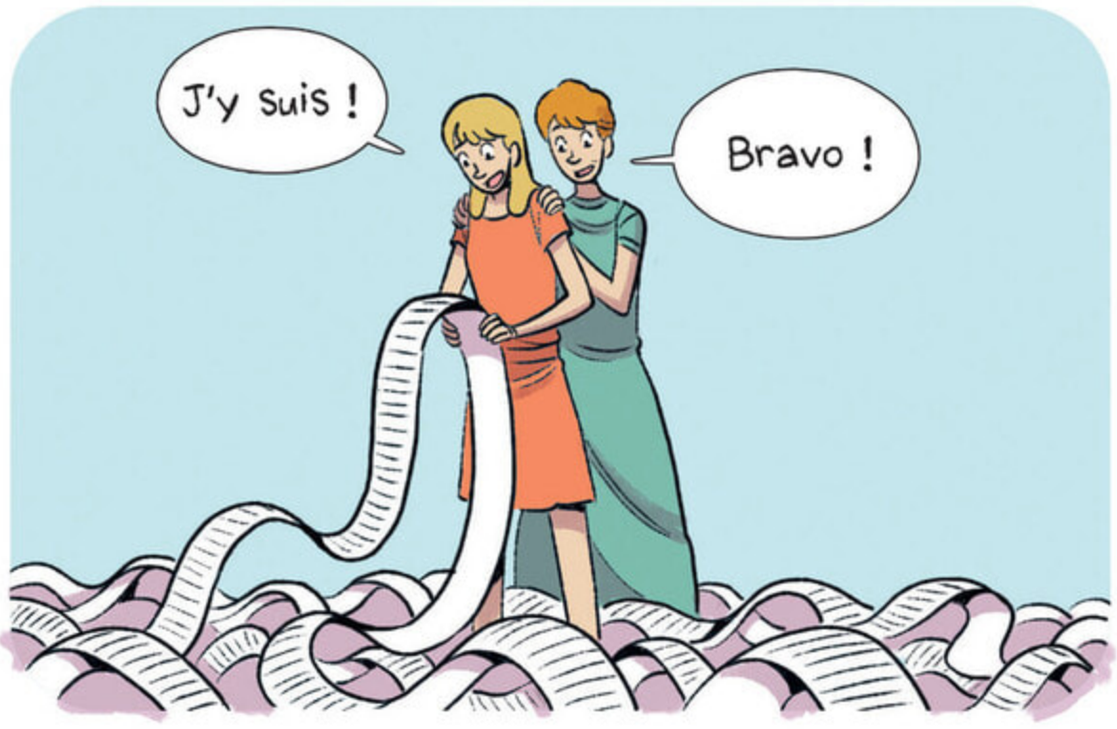

Depuis 1997, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à condition qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans).

Et pour les personnes qui acquièrent la nationalité française.

Par contre, lorsqu'une personne déménage ou recouvre son droit de vote, elle doit faire les démarches d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter.

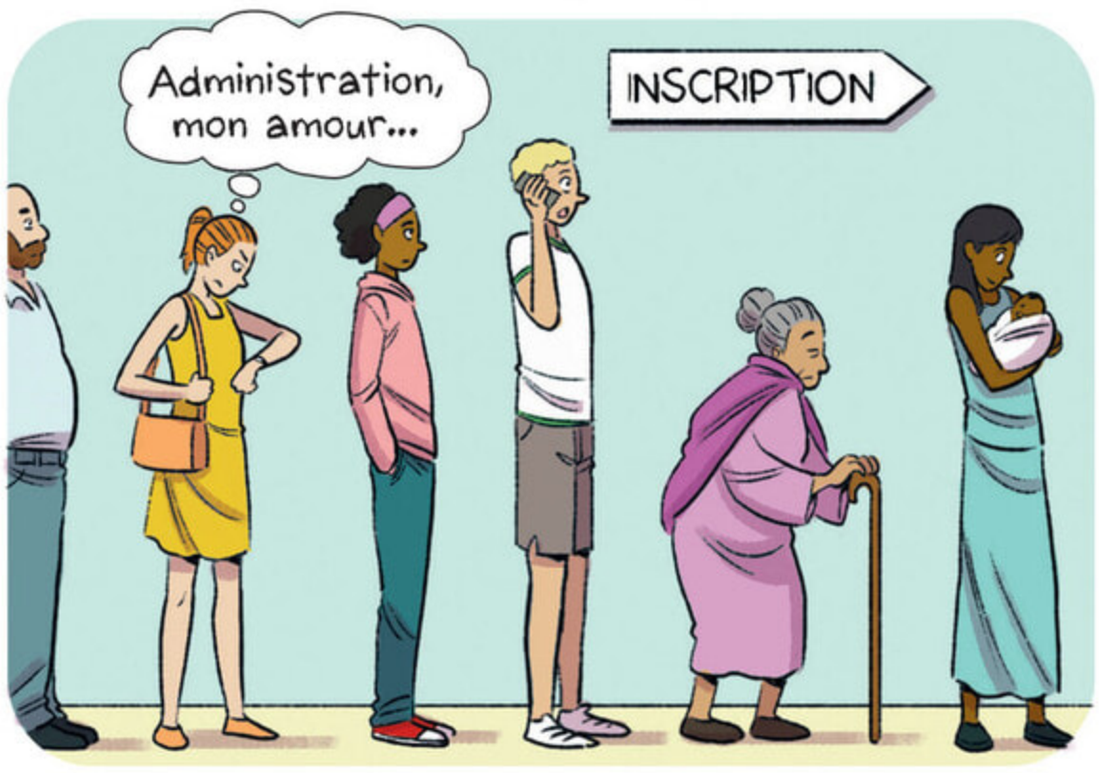

Généralement, l'inscription se fait à la mairie de son domicile.

Pour vous inscrire, il me faudrait un justificatif de domicile et d'identité.
Vous devez justement me donner ma nouvelle carte d'identité.
On fait d'une pierre deux coups ?

Cette inscription peut également se faire par Internet grâce au téléservice de demande d'inscription.

Il est possible de s'inscrire toute l'année, mais lors d'une élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite pour participer au scrutin.

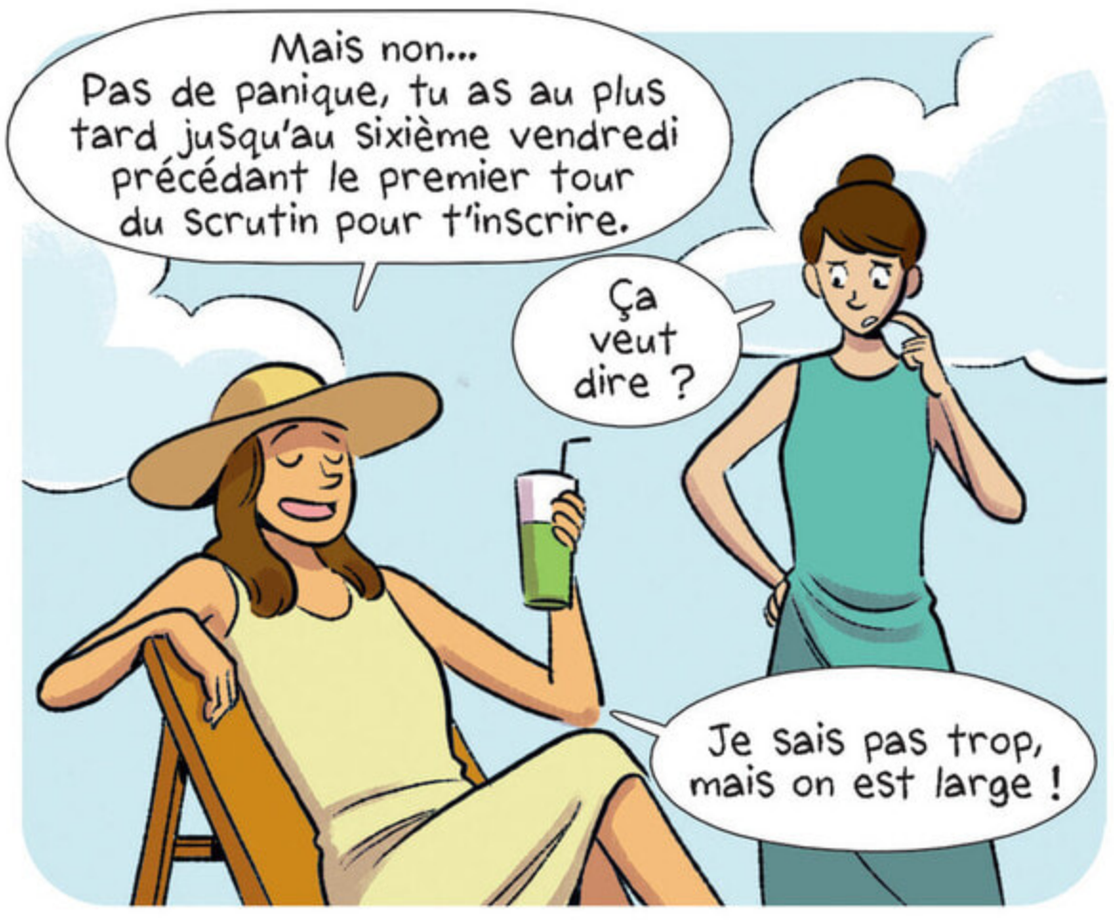
Mais non... Pas de panique, tu as au plus tard jusqu'au sixième vendredi précédant le premier tour du scrutin pour t'inscrire.
Ça veut dire ?
Je sais pas trop, mais on est large !

C LE DÉROULEMENT DU VOTE LORS DE L'ÉLECTION

Chaque commune est divisée par arrêté préfectoral en différents *bureaux de vote*.
Il est conseillé de ne pas dépasser le nombre de 800 à 1 000 inscrits par bureau.

1 - L'AGENCEMENT DU BUREAU DE VOTE

Les bureaux de vote doivent contenir obligatoirement divers éléments.

1 Un espace d'affichage

- ☑ Un avis rappelle les pièces d'identité que doit présenter un électeur.
- ☑ Une affiche reproduit certaines dispositions relatives au code électoral.

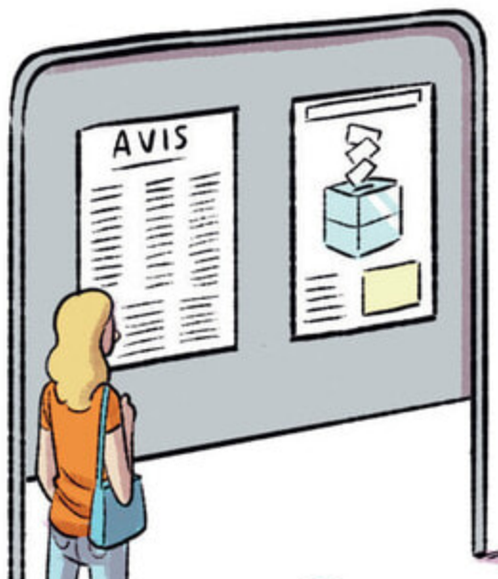

2 La table de décharge

On y trouve les bulletins des différents candidats et les enveloppes.

3 Des isoloirs

- ☑ Il en faut au moins un pour 300 électeurs.
- ☑ Un au moins doit être accessible aux personnes en fauteuil roulant.

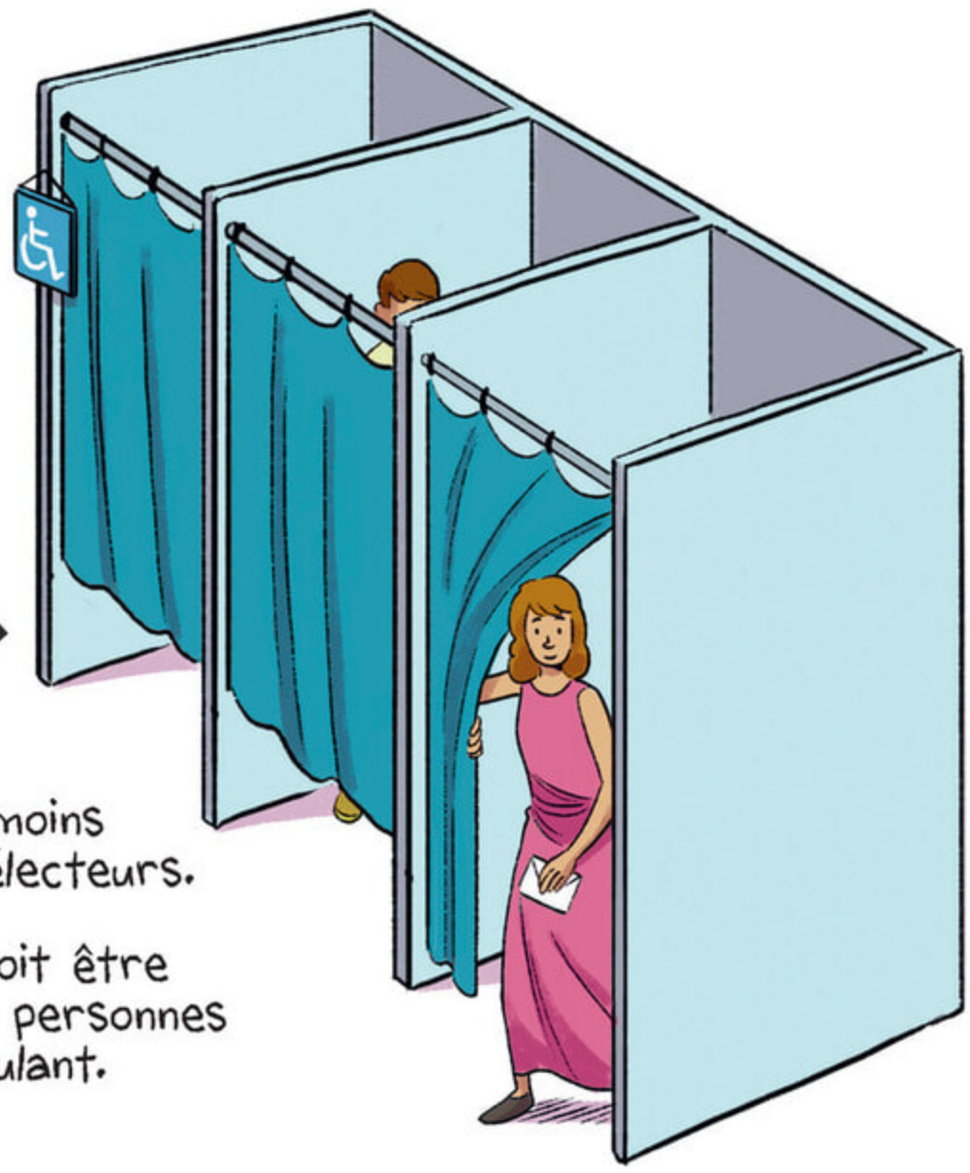

4 Une table de vote

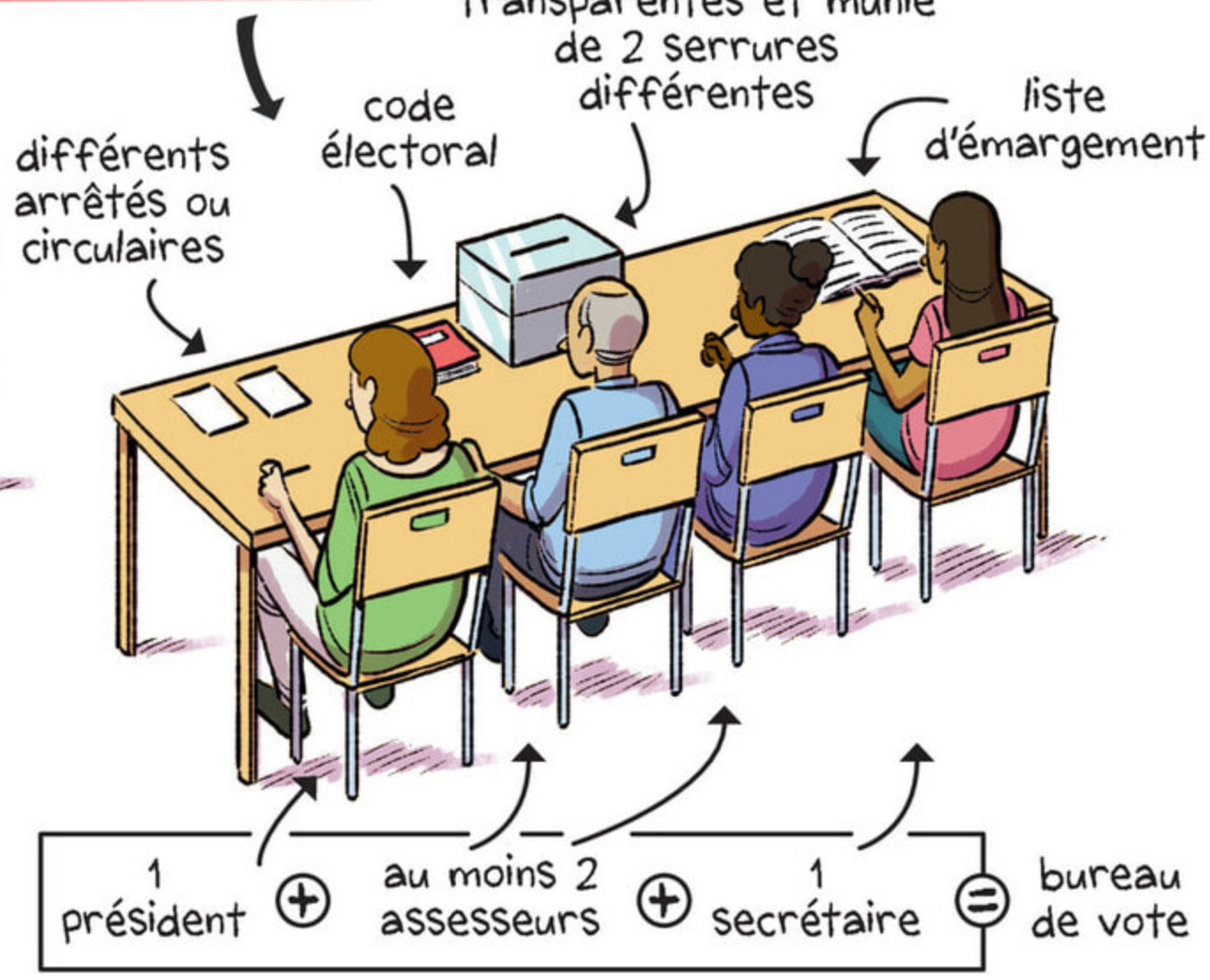

5 Les tables de dépouillement

Il faut pouvoir circuler autour.

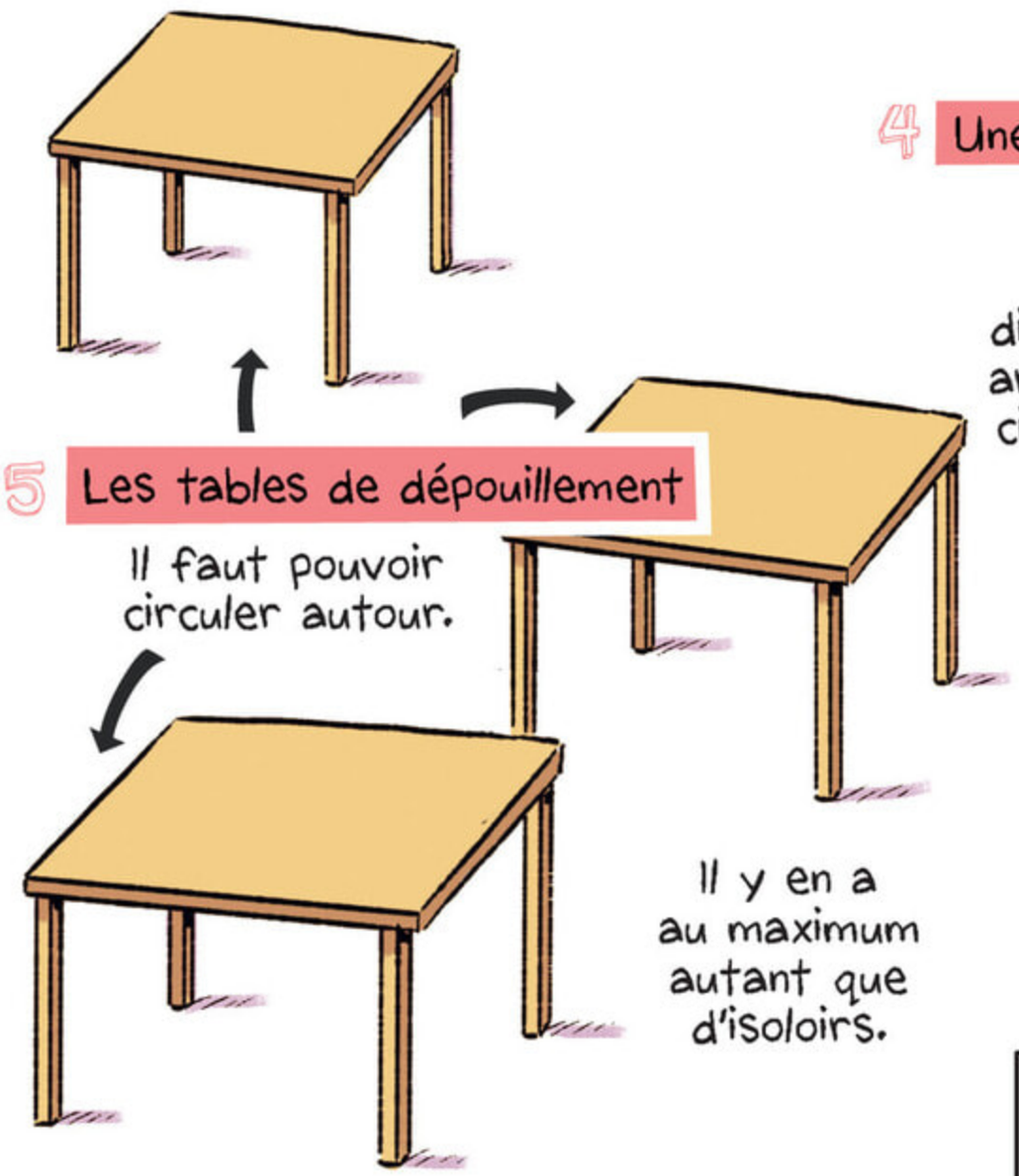

Il y en a au maximum autant que d'isoloirs.

2 - LES ÉTAPES DU VOTE

L'électeur se présente à la table de décharge où son identité et son inscription sur les listes sont contrôlées.

Il prend ensuite une enveloppe et un bulletin de vote de chaque liste ou candidat.
Il est obligatoire de prendre plusieurs bulletins pour préserver la confidentialité du vote.

Puis il se rend à l'isoloir.
L'isoloir garantit le caractère secret et personnel du vote.

Il y glisse le bulletin de son choix (ou aucun) dans l'enveloppe.

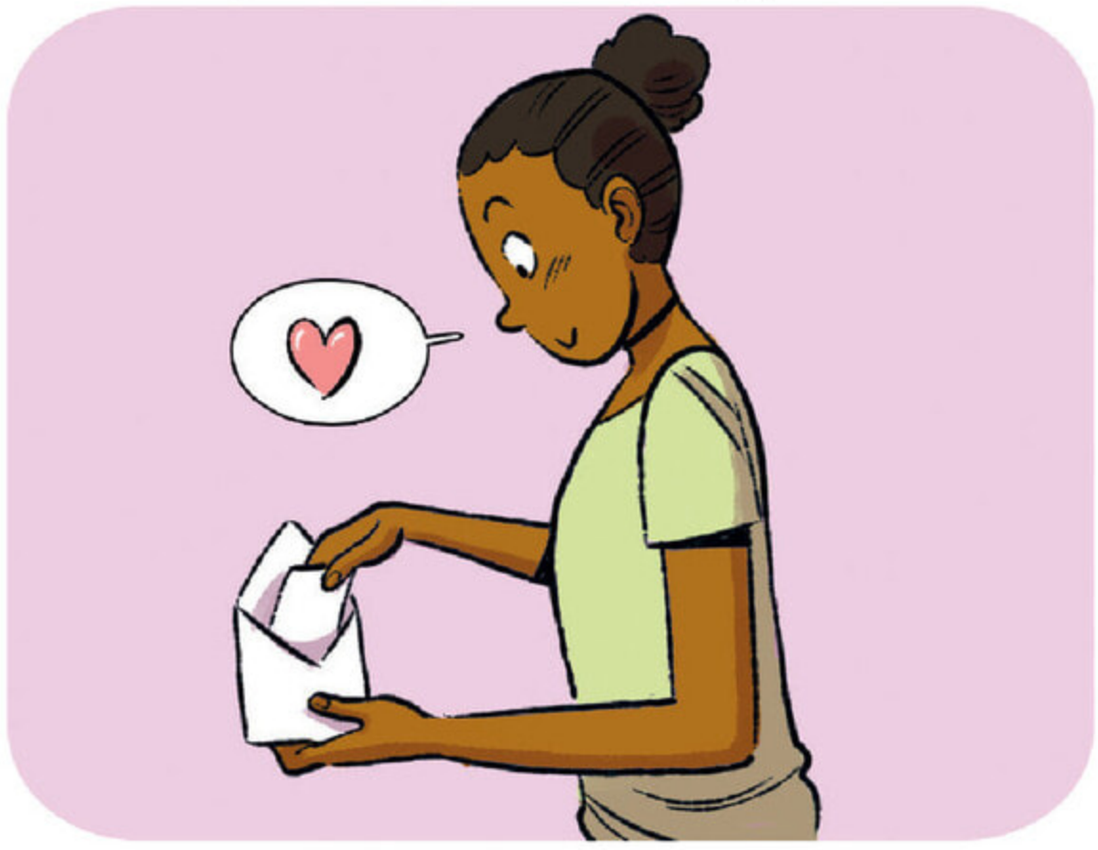

Enfin, il dépose son enveloppe dans l'urne se trouvant sur la table de vote.

⚠ Personne du bureau de vote ne doit toucher l'enveloppe !

3 - L'ISSUE DU VOTE

L'enveloppe glissée dans l'urne peut contenir :

UN VOTE EXPRIMÉ

UN VOTE BLANC

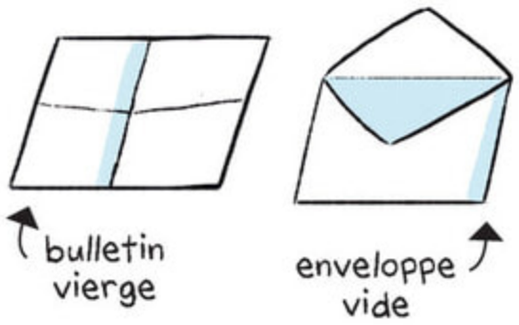

UN VOTE NUL

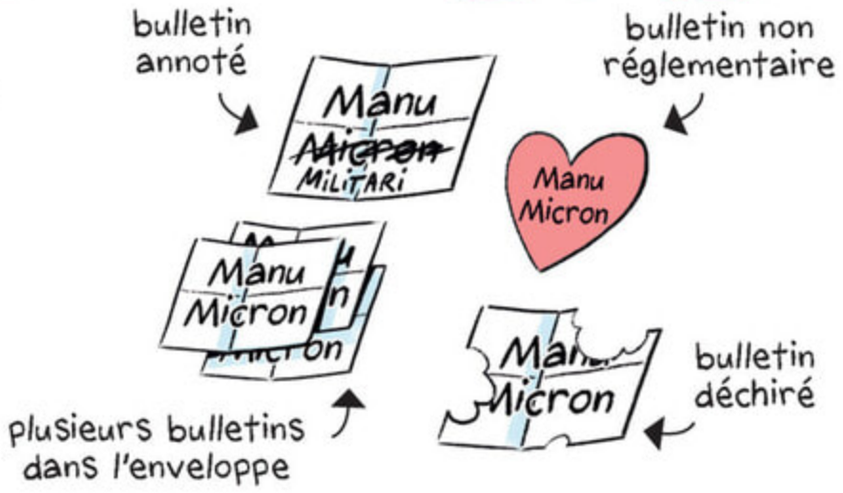

Suffrage exprimé

Ces votes ne sont pas considérés comme des suffrages exprimés.

Depuis une loi du 21 janvier 2014 visant à reconnaître le vote blanc aux élections, les bulletins blancs sont décomptés séparément des votes nuls.

En votant blanc ou nul, l'électeur montrerait une volonté politique de participer au scrutin pour exprimer son refus de l'offre politique du moment, ou un rejet plus profond du système électoral.

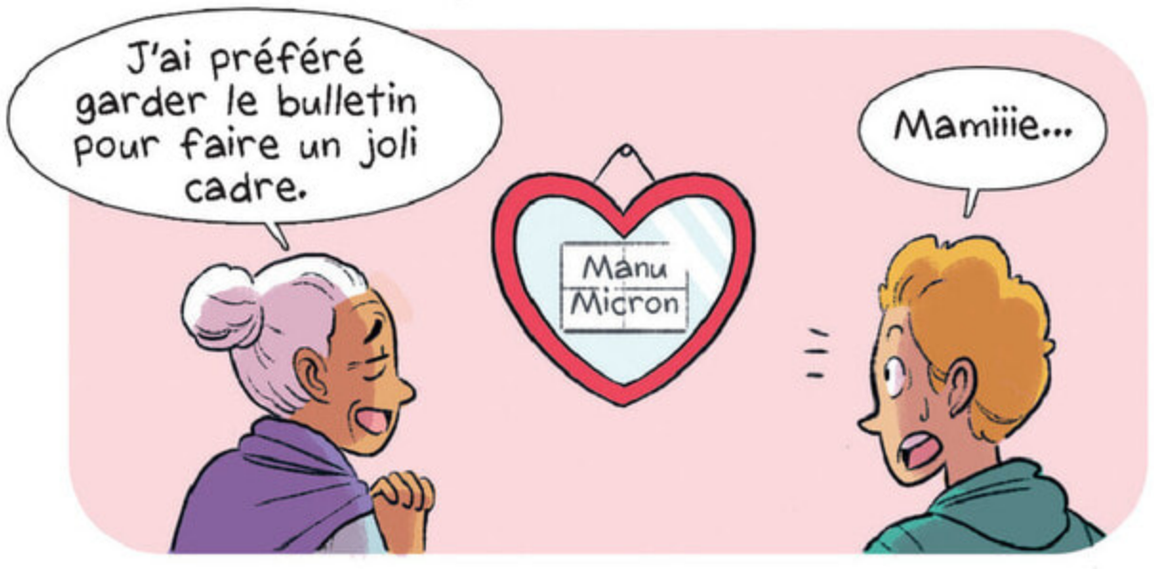

Mais pas toujours... Ahah !

Mais un vote blanc n'est toujours pas considéré comme un suffrage exprimé.

Disons que l'on est d'accord pour dire que le vote blanc se distingue de l'abstention ou du vote nul...
... mais qu'il n'influence pas les résultats.
Je sais, c'est paradoxal.

Les votes blancs et nuls sont en augmentation. Lors du second tour de la présidentielle de 2017, 10 % des votants n'ont voté pour aucun des candidats.

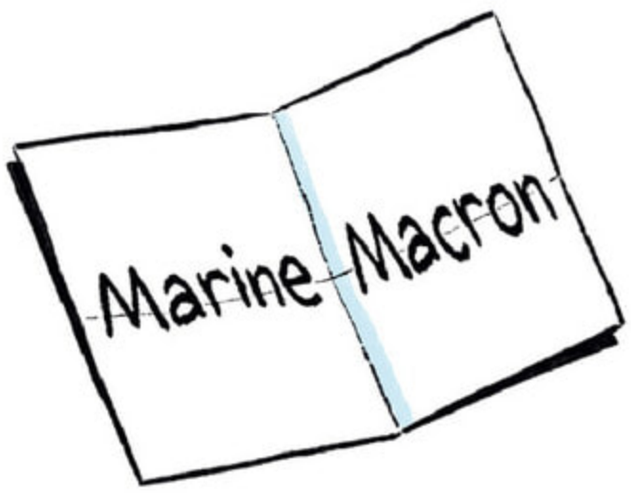

Bulletin nul trouvé dans une urne de Nieppe, lors du second tour des élections présidentielles qui opposait Marine Le Pen et Emmanuel Macron.

2 Les principaux indicateurs électoraux

POPULATION TOTALE

Non-électeurs potentiels

Corps électoral

Non-inscrits

Inscrits

Abstentionnistes = ils ne votent pas

Votants

- suffrages exprimés
- votes blancs
- votes nuls

Il existe différentes mesures statistiques permettant de connaître l'implication ou le refus de participation des citoyens au processus électoral. Il est important de bien les distinguer.

Élections présidentielles 2017 Second tour

- Inscrits : 88 % du corps électoral (estimation)
- Votants : 74,5 % des inscrits
- Votes exprimés : 88,5 % des votants
- Blancs : 8,5 % des votants
- Nuls : 3 % des votants
- Votes Macron : 66,1 % des votes exprimés

J'ai quand même été élu par 66 % des Français.
Euh... Non, 66 % des suffrages exprimés étaient en ta faveur, ce n'est pas la même chose.
Soit seulement 58,5 % des votants.
Alors imagine, ramené au corps électoral, ou pire, à la population totale ?

En fait, on estime qu'Emmanuel Macron a été élu président de la République par 39,1 % du corps électoral.

A LES INDICATEURS D'IMPLICATION DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL

Il existe deux grands indicateurs permettant de mesurer le degré d'implication des citoyens dans le processus électoral.

Le *taux d'inscription*

Il mesure la part des électeurs potentiels du corps électoral qui sont inscrits sur les listes électorales.

$$\frac{\text{Nombre d'inscrits}}{\text{Nombre d'électeurs potentiels}} \times 100$$

Patrick LEHINGUE

Le *taux de participation*

Il mesure la part des inscrits qui sont allés voter lors d'un scrutin.

$$\frac{\text{Nombre de votants}}{\text{Nombre d'inscrits}} \times 100$$

Aux élections présidentielles en 2017, sur 100 personnes inscrites sur les listes électorales, 74,56 sont allées voter selon l'INSEE.

Le meilleur taux d'inscription et de participation se trouve chez les personnes à domicile stable.

Il existe aussi :

le *taux de mobilisation électorale.*

Il permet de donner une analyse plus fine des comportements électoraux selon : l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, etc.

$$\frac{\text{Nombre de votants}}{\text{Population de référence}} \times 100$$

← population que l'on souhaite étudier

Par exemple, on peut calculer le taux de mobilisation des jeunes ainsi :

$$\frac{\text{Nombre de jeunes qui sont allés voter}}{\text{Nombre de jeunes en âge de voter}} \times 100$$

B LES INDICATEURS DE NON-IMPLICATION DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL

1 - LE TAUX DE NON-INSCRIPTION

⇨ Il mesure la part des électeurs qui ne sont pas ou sont mal inscrits sur les listes électorales.

En France, il est de 10 % en moyenne :
- → 15 % pour les 18-25 ans
- → 24 % pour les sans-diplômes

Les *non-inscrits*

Individus non inscrits sur les listes électorales.

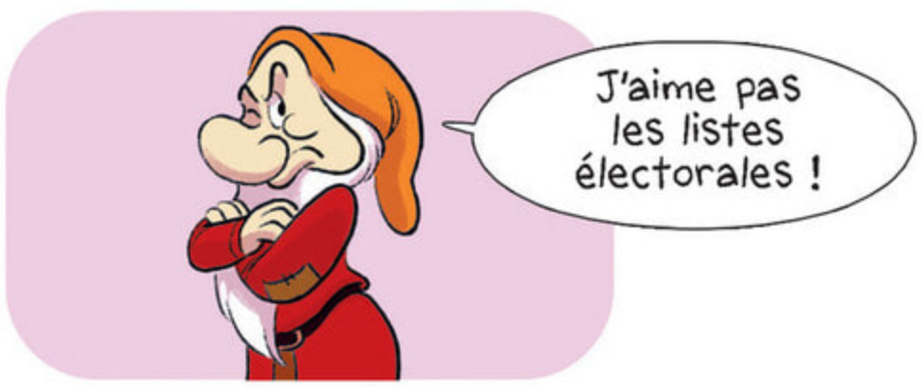

Les *mal-inscrits*

Individus inscrits dans un bureau de vote qui ne correspond pas à leur lieu de résidence effectif.

Selon un rapport parlementaire de 2014, il y aurait 6,5 millions de Français mal inscrits.

ESTIMATION

L'INSEE souligne dans une étude de 2018 le faible taux d'inscription chez les trentenaires.

Pierre BRÉCHON
Professeur de science politique français
(né en 1947)

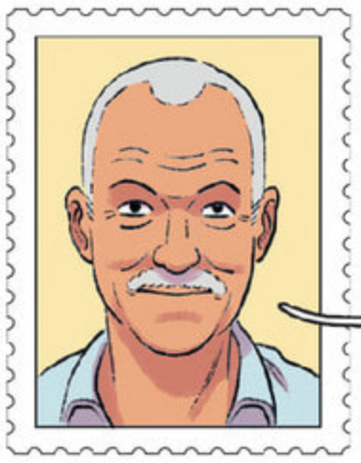

Il existe 3 profils de non-inscrits ou mal-inscrits sur les listes.

Les *"mobiles"*

⇨ Ne prennent pas le temps de s'inscrire, leur mobilité en fait des individus peu inscrits dans leur commune de résidence.

Plutôt ☑ jeunes ☑ urbains

Les *"exclus"*

⇨ Ne s'inscrivent pas par absence de mobilisation.

Ce sont les laissés-pour-compte du jeu électoral.
Les élections ne nous concernent pas. Leur résultat ne change rien à notre sort.

François HÉRAN
Démographe et sociologue français
(né en 1953)

Plutôt ☑ bas niveau scolaire ☑ faibles revenus ☑ chômeurs

Les *"anarchistes"*

⇨ Ne s'inscrivent pas par conviction.

Notre non-inscription découle des principes intangibles de l'anarchisme, le refus de toute délégation de pouvoir...
... et la promotion de l'action directe.

2 - LE TAUX D'ABSTENTION

Il mesure la part des inscrits qui ne se sont pas déplacés lors de l'élection.

$$\frac{\text{Nombre abstentionnistes}}{\text{Nombre d'inscrits sur les listes}} \times 100$$

On constate depuis plusieurs décennies un affaiblissement de la participation électorale en France comme en Europe.

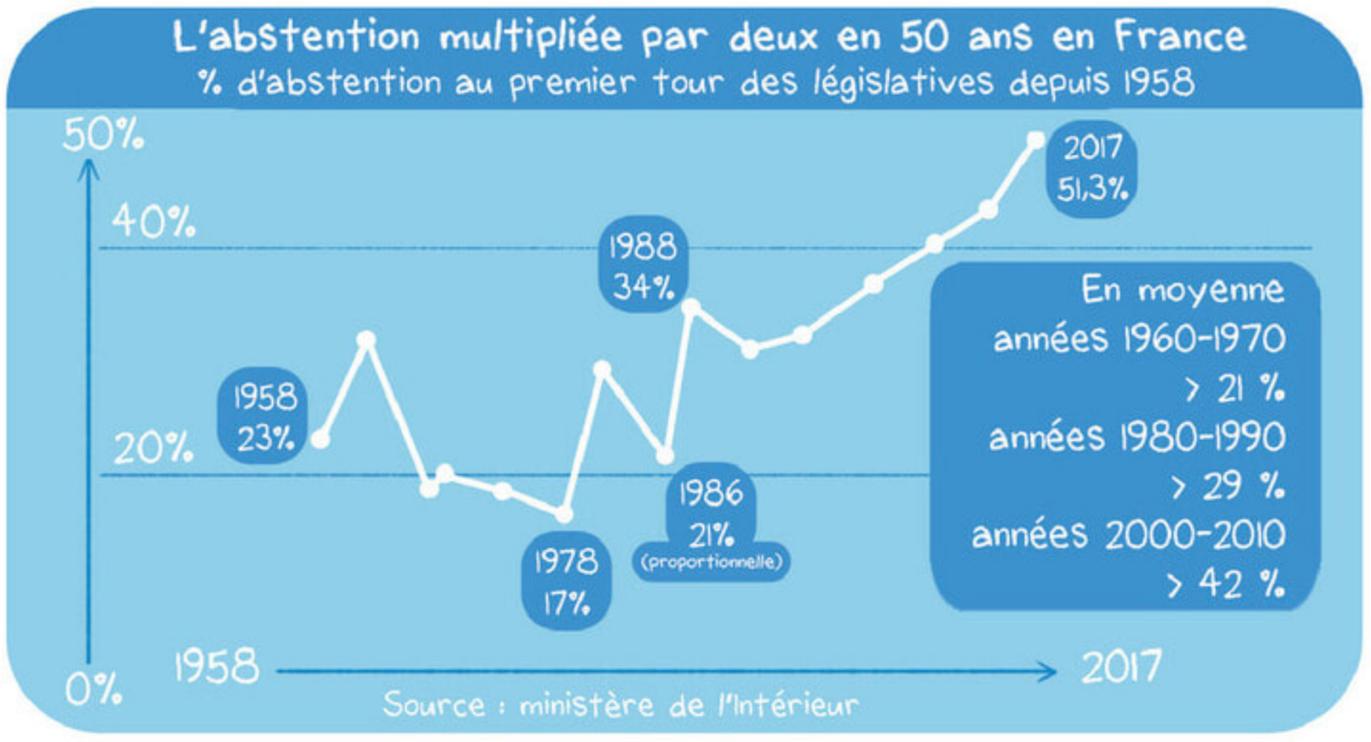

On note un plus fort taux d'abstention chez les jeunes.

Il existe deux sortes d'abstentionnismes :

Jérôme JAFFRÉ
Analyste politique français
(né en 1949)

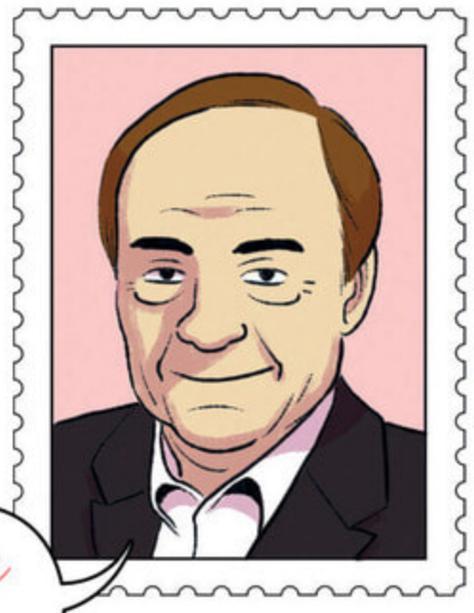

L'*abstentionnisme hors du jeu*

Position d'un électeur qui ne participe pas au scrutin, la politique ne faisant pas partie de ses préoccupations.

⇨ Abstention systématique

Anne MUXEL
Sociologue et politologue française
(née en 1956)

L'*abstentionnisme dans le jeu*

Choix d'un électeur de ne pas participer à un scrutin tout en étant relativement informé de ses enjeux.

⇨ Abstention intermittente

J'ai lu tous les programmes.
Choisir entre la peste et le choléra, non merci.
Je reviendrai aux urnes quand un candidat me motivera.

= Abstentionnisme critique et protestataire

C L'INTÉRÊT POUR LA POLITIQUE

Le centre de recherche politique de Sciences Po mesure l'intérêt pour la politique. Cela va au-delà du comportement lors des scrutins et interroge plus largement le ressenti vis-à-vis de la politique. On parle d'*échelle d'implication politique*.

On distingue 3 composantes principales de cette implication.

Intérêt politique

- ☑ beaucoup
- ☑ peu

Positionnement politique

- ☑ gauche*
- ☑ droite*
- ☑ centre
- ☑ aucun

* Voir p. 45.

Confiance

dans la droite ou la gauche pour gouverner le pays

- ☑ oui
- ☑ non

Moi, la politique m'intéresse beaucoup.

Je me positionne au centre.

Et j'ai confiance.

Sur l'échelle d'implication, j'ai 3 points.

Peu importe le positionnement, il suffit d'en avoir un.

Moi, la politique ne m'intéresse pas.

Je n'ai aucun positionnement clair.

Et aucune confiance.

Sur cette même échelle, je n'ai aucun point.

INTÉRÊT MAXIMAL POUR LA POLITIQUE

INTÉRÊT MINIMAL POUR LA POLITIQUE

Les enquêtes relatives à l'intérêt politique démontrent que la participation électorale mais aussi les choix électoraux dépendent de différents facteurs (déterminants) :

- ☑ âge
- ☑ sexe
- ☑ contexte social
- ☑ contexte géographique
- ☑ sentiment de compétence ou d'incompétence politique, etc.

3 Les déterminants de la participation électorale

A Les critères structurels influençant la participation électorale

Le niveau d'intégration sociale d'un individu impacte sa volonté de participation au vote.

De plus, d'après Pierre Bourdieu, le sentiment de compétence politique influence la participation électorale.

La compétence politique se définit ainsi :
Il s'agit de la possession de connaissances savantes et pratiques nécessaires pour produire des actions et des jugements proprement politiques.
Il s'agit surtout peut-être de la maîtrise du langage proprement politique.

Enfin, le degré d'intérêt pour la politique est une variable importante pour expliquer la participation électorale.

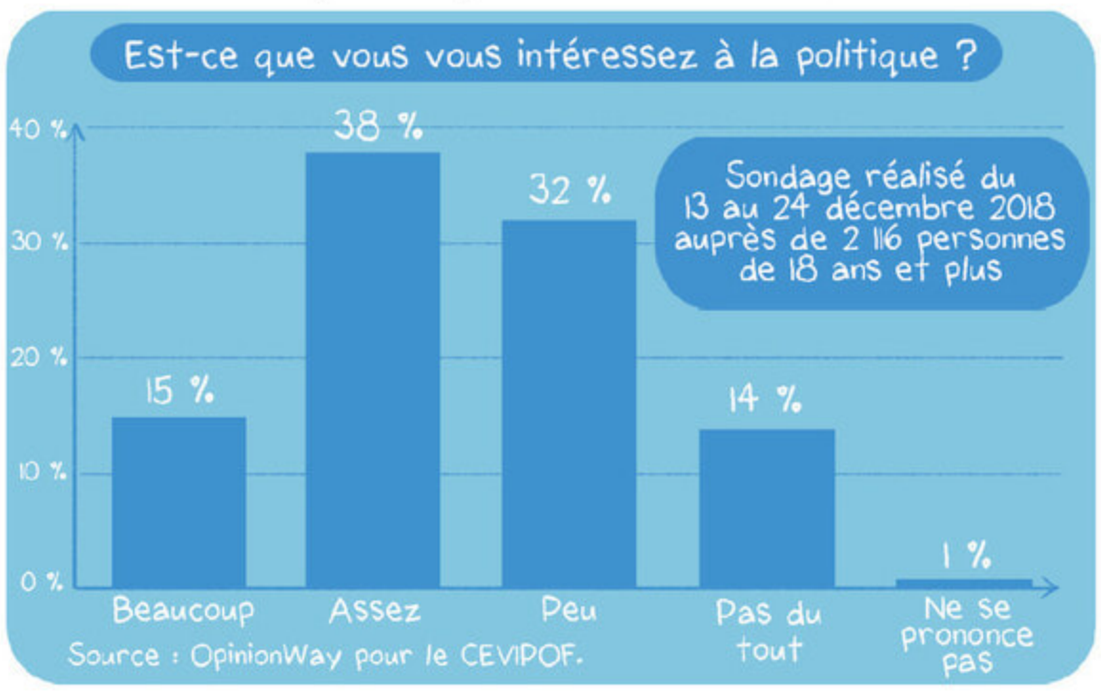

On note ainsi une forte corrélation entre le degré de précarité et la non-participation aux élections.

Voici notre programme.
Vous êtes bien inscrit au moins ?
Vous allez voter, hein ?
Pardon ?
Je vais plutôt essayer de survivre jusqu'à demain !

On remarque ainsi que les individus les moins diplômés développent un sentiment d'incompétence politique qui les tient éloignés des urnes.

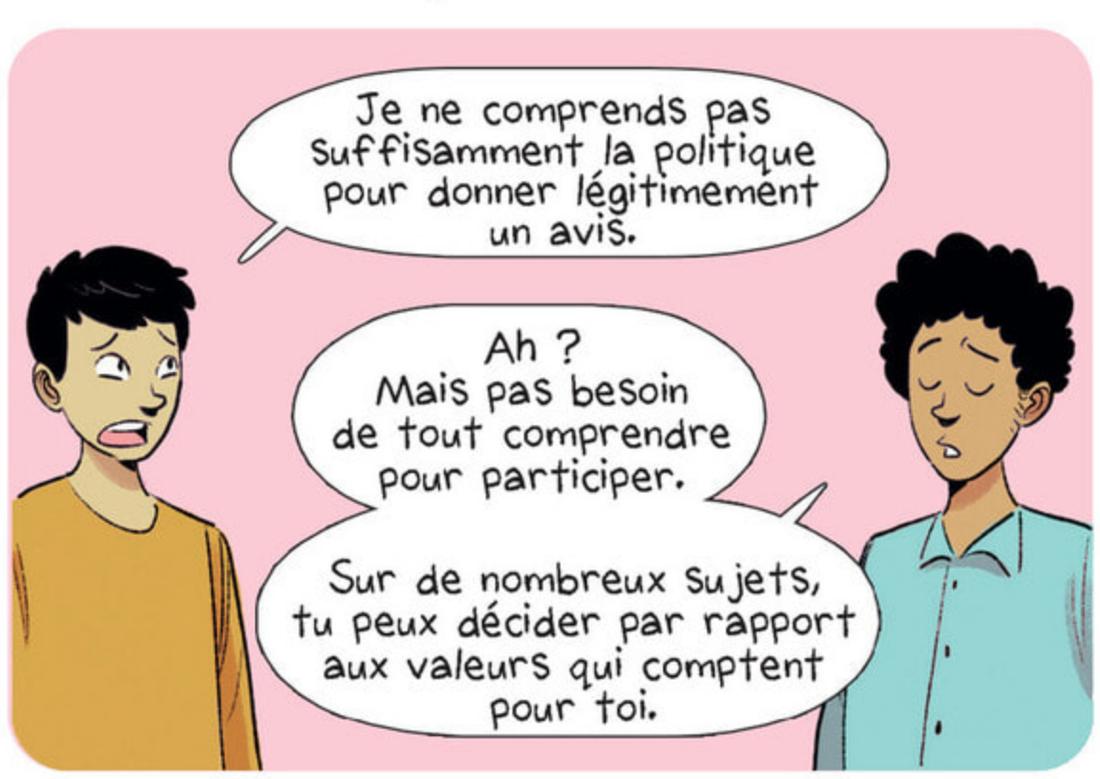
Je ne comprends pas suffisamment la politique pour donner légitimement un avis.
Ah ? Mais pas besoin de tout comprendre pour participer.
Sur de nombreux sujets, tu peux décider par rapport aux valeurs qui comptent pour toi.

Ainsi, les individus de milieu modeste se désintéressent plus souvent de la chose politique, désintérêt alimenté par le sentiment qu'elle ne peut pas grand-chose pour eux*.

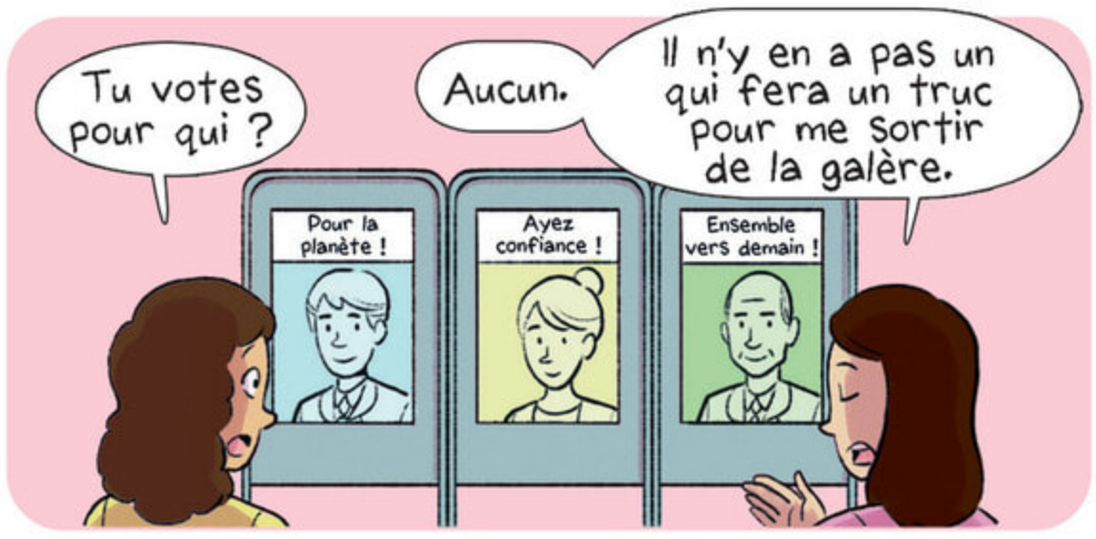
Tu votes pour qui ?
Aucun.
Il n'y en a pas un qui fera un truc pour me sortir de la galère.
Pour la planète !
Ayez confiance !
Ensemble vers demain !

* Voir l'abstentionnisme hors du jeu, p. 41.

B LES CRITÈRES CONTEXTUELS INFLUENÇANT LA PARTICIPATION ÉLECTORALE

Il existe un type d'abstentionnisme émanant d'individus généralement diplômés et dotés d'un fort sentiment de compétence politique. Il est le fait de personnes très intégrées et politisées.

On a beau être tous les deux écolos, je ne pourrai jamais voter pour toi !
Et pourquoi ?
Parce que tu n'es pas végétarienne... mais bien carnivore ! Et ça ne va pas avec mon éthique écolo-animaliste.

L'abstention est ici fortement liée au contexte de l'élection (type d'élection, candidats...)*.

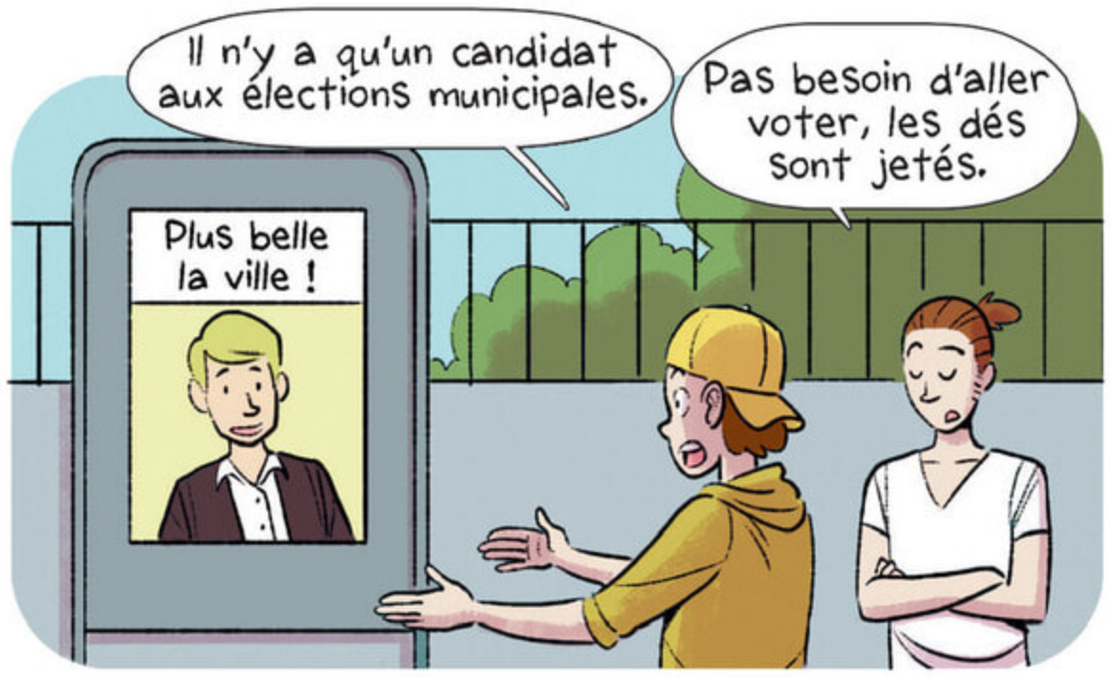

* Voir l'abstentionnisme dans le jeu, p. 41.

Soit ces abstentionnistes ont le sentiment de ne pas être représentés par les candidats en lice et rejettent l'offre politique du moment...

Je vote d'habitude, mais là...
Je ne me reconnais dans le programme d'aucun des candidats.
On ne peut pas en trouver un ou deux autres ?

... soit ils estiment le scrutin mineur.

TAUX D'ABSTENTION AUX PRÉSIDENTIELLES EN FRANCE EN 2017 (1ER TOUR) =

22,23 %

TAUX D'ABSTENTION AUX EUROPÉENNES DE 2019 =

49,88 %

On remarque également que les individus se mobilisent moins lorsque le résultat des élections semble déjà acquis.

D'où l'impact que peuvent avoir les sondages sur l'issue du scrutin (voir chapitre 1).

Enfin, la temporalité de l'élection peut avoir une influence sur la participation électorale.

Bravo, toi qui pensais qu'on serait seuls sur la route, c'est raté !
Bah quoi, je pouvais pas savoir que tout le monde préférerait partir pour le week-end prolongé plutôt que d'aller voter !

4 Les déterminants du choix électoral

En France, le *clivage droite/gauche* est l'idée selon laquelle la vie politique est essentiellement structurée par la confrontation entre une gauche et une droite, chacune définie par des valeurs propres.

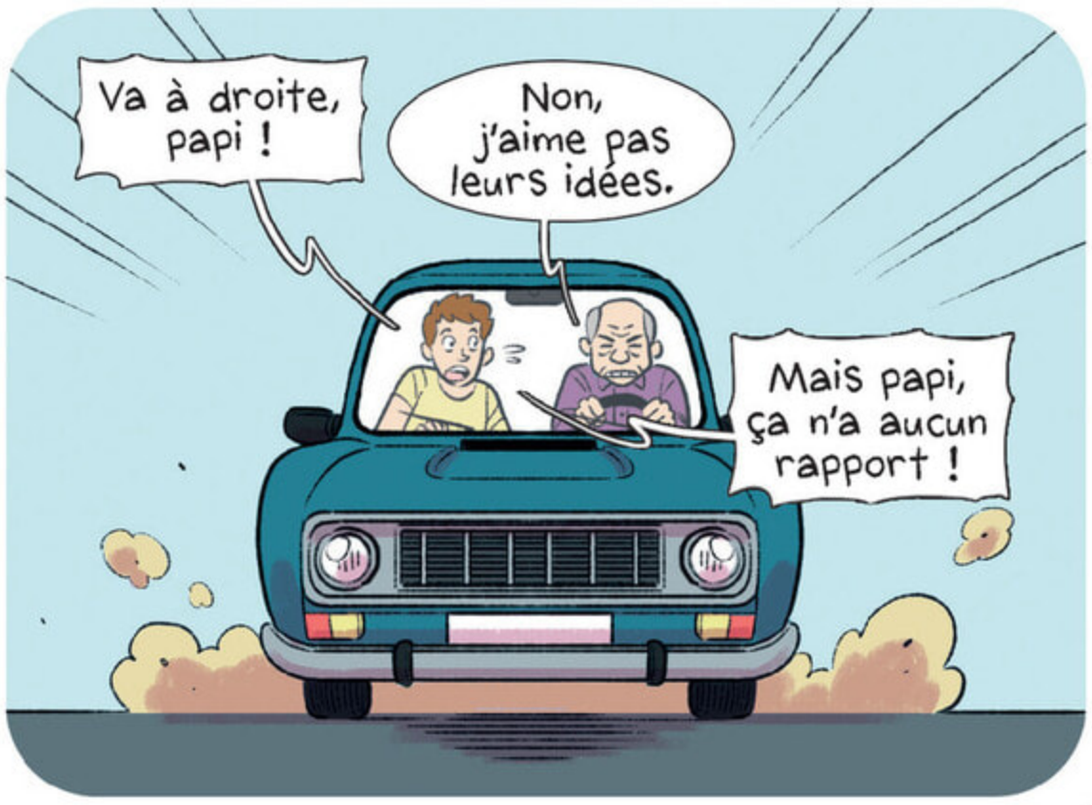

Alors que la gauche serait porteuse de ces valeurs :

- ☑ progressisme
- ☑ tolérance
- ☑ solidarité
- ☑ interventionnisme étatique et économique

... être de gauche, c'est vouloir le bonheur des Français*.

* Extrait de l'article "Droite/Gauche" de son *Dictionnaire philosophique*, Puf, 2013.

Traditionnellement, on estime que la droite défend les valeurs suivantes :

- ☑ conservatisme
- ☑ capitalisme et marché
- ☑ mérite
- ☑ ordre et sécurité

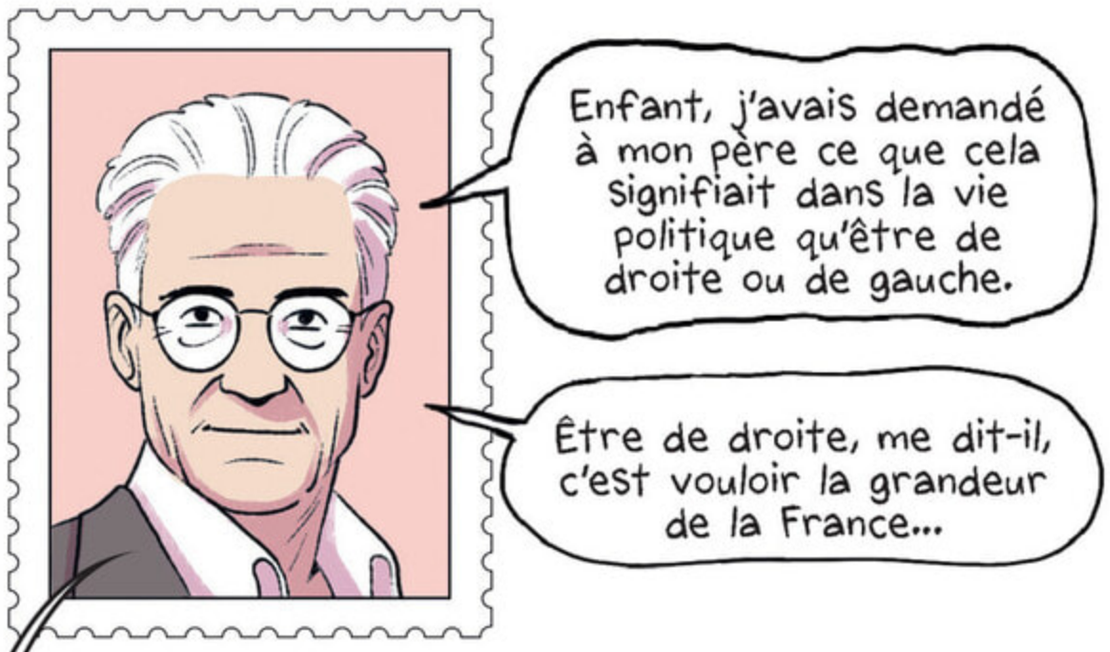
Enfant, j'avais demandé à mon père ce que cela signifiait dans la vie politique qu'être de droite ou de gauche.
Être de droite, me dit-il, c'est vouloir la grandeur de la France...

André COMTE-SPONVILLE
Philosophe français
(né en 1952)

Le choix électoral réside dans l'attachement des électeurs aux valeurs de droite ou de gauche.

Pour d'autres, le *vote* résulterait de déterminants sociaux, psychologiques ou géographiques et serait donc un *acte collectif*.

Certains analystes insistent sur le fait que le vote dépend uniquement des programmes électoraux et des candidats. L'électeur est totalement libre de tous déterminants sociaux et le *vote* est un *acte individuel*.

Les explications individuelles et collectives ne s'opposent pas mais se complètent.

A LE VOTE EST UN ACTE INDIVIDUEL RÉSULTANT DE CHOIX RATIONNELS

Ici est considérée l'hypothèse d'un *électeur rationnel*.

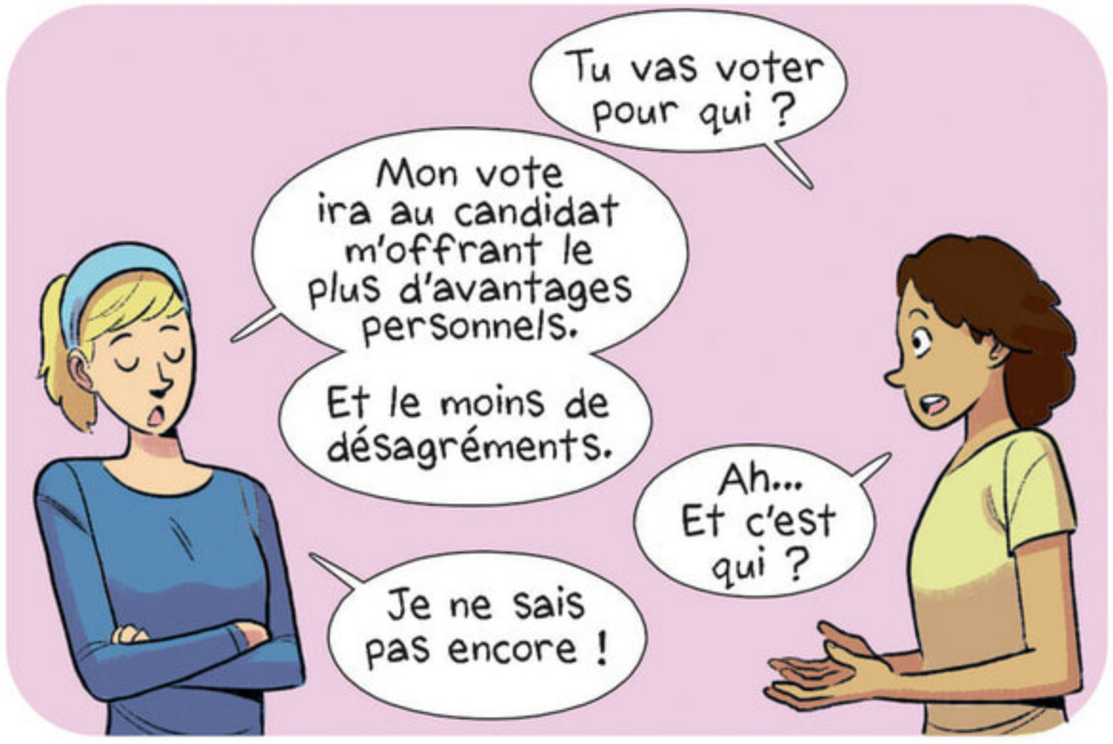
Tu vas voter pour qui ?
Mon vote ira au candidat m'offrant le plus d'avantages personnels.
Et le moins de désagréments.
Je ne sais pas encore !
Ah... Et c'est qui ?

Comme un consommateur, l'électeur effectue un choix résultant d'un calcul coût-avantage utilitariste.

L'électeur peut être comparé à un consommateur sur un marché.

C'est à peu près ça...

Il serait affranchi de l'influence de ses groupes d'appartenance* et rechercherait juste à maximiser son utilité**.

Non, tu ne devrais pas prendre celle-là !
Laisse-moi, maman, je peux choisir seule.
J'ai besoin d'un représentant qui a une vision pour les jeunes.
Tu vois l'idée ?

* Voir *Toute la socio en BD, t. 1, Socialisation, liens sociaux et déviance*, p. 20.

** Voir *Toute l'éco en BD, t. 2, Le marché, concurrence pure et parfaite*, p. 36.

Ce qu'il faut pas entendre.
Et comment tu sais qu'elle est si bonne, elle ?
C'est une débutante.
J'ai mes infos, et elle ne pourra pas faire pire que celui qui est en place aujourd'hui.
Linda, qui étudie la politique, ne me dit que du bien d'elle !
Et c'est la seule qui n'a pas de discours haineux dans sa campagne !

La théorie de l'électeur rationnel est née de la constatation de la volatilité électorale dans nos démocraties contemporaines (voir p. 53).

Le *processus d'individualisation**...

Processus par lequel les agents acquièrent une conscience de plus en plus aiguë de leur singularité.

* Voir *Toute la socio en BD, t. 1, Socialisation, liens sociaux et déviance*, p. 30.

Cependant, le politologue américain Anthony DOWNS (né en 1930) a mis en lumière en 1957 le *paradoxe du vote*.

... expliquerait que le vote soit de plus en plus le résultat d'un choix individuel.

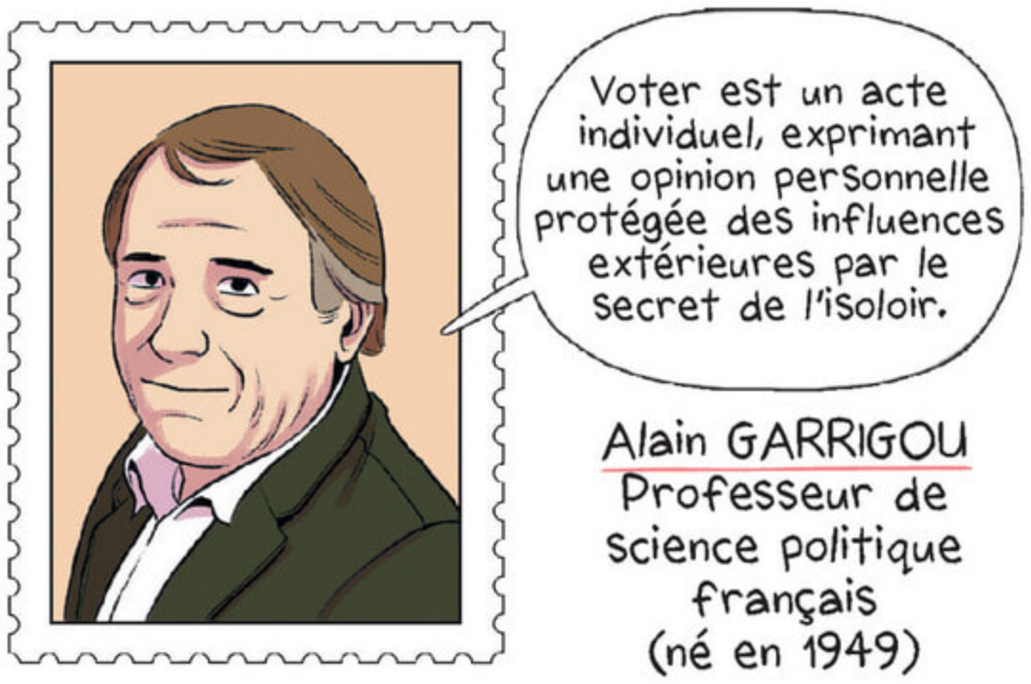
Voter est un acte individuel, exprimant une opinion personnelle protégée des influences extérieures par le secret de l'isoloir.

Alain GARRIGOU
Professeur de science politique français (né en 1949)

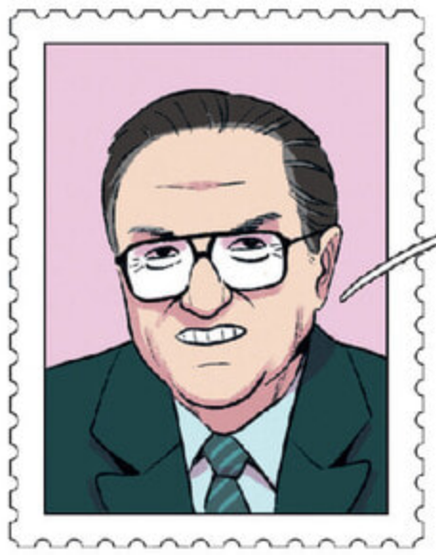

Le fait d'aller voter n'est pas pour autant un acte individuel rationnel.

La décision d'aller voter est certes le résultat d'un calcul d'utilité...

... mais il faut que les avantages individuels soient supérieurs aux coûts de participation individuels.

Or, ce n'est pas le cas.

AVANTAGES INDIVIDUELS ATTENDUS

☑ bénéfice de l'élection

☑ la probabilité que son bulletin fasse la différence

COÛTS DE PARTICIPATION INDIVIDUELS

☑ s'inscrire

☑ s'informer

☑ se déplacer le jour J

Paradoxe du vote : Personne ne devrait aller voter car la probabilité d'infléchir le résultat final est limitée par rapport au coût individuel de participation, et pourtant des millions d'électeurs participent au scrutin.

Le vote n'est donc pas seulement un choix individuel réalisé par un électeur stratège, il relève aussi de critères sociaux.

B LE VOTE EST UN ACTE COLLECTIF RÉSULTANT DE DÉTERMINANTS DIVERS

1 - L'ÉCOLOGIE ÉLECTORALE DE SIEGFRIED (1913)

L'*écologie électorale* vise à établir des corrélations entre les choix électoraux et les données économiques, démographiques et culturelles d'un territoire déterminé.

Quelle est l'incidence de l'environnement géographique sur les votes ?

Dans un ouvrage publié en 1913, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République*, André Siegfried cherche à comprendre les choix électoraux différents selon les zones rurales considérées. Il part de ce constat :

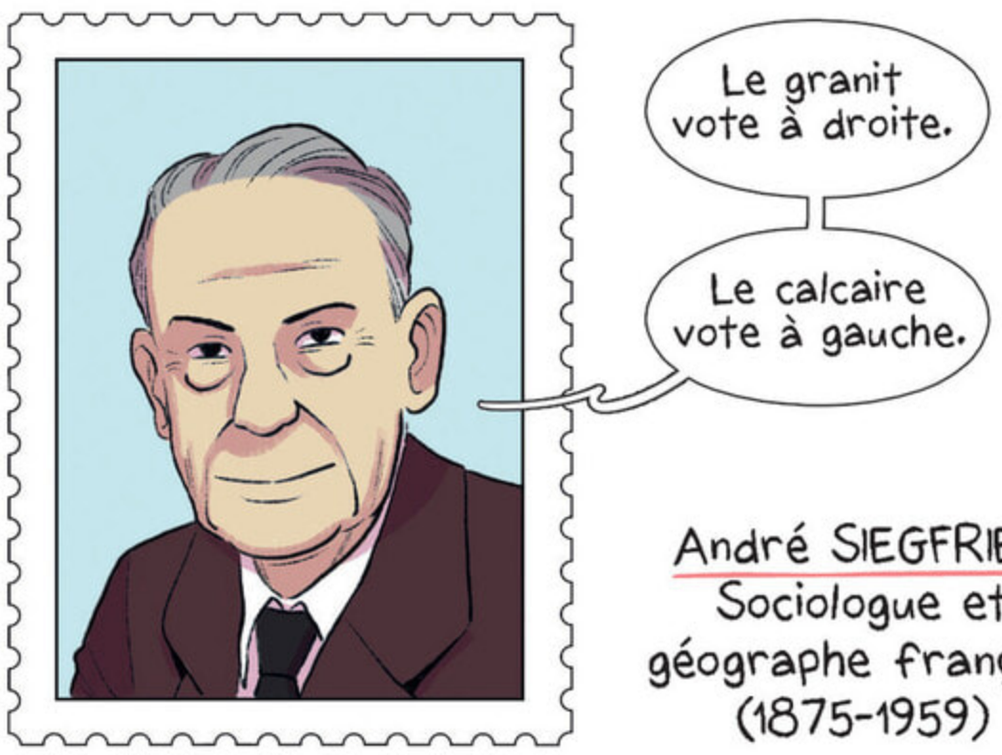

André SIEGFRIED
Sociologue et géographe français (1875-1959)

Dans un premier temps, il démontre que la nature géologique du sol détermine les formes d'habitat et le type d'exploitation agricole.

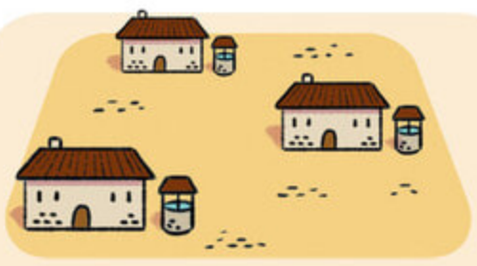

Le **granit** retient l'eau.
⇩
Il y a de nombreux puits.
⇩
L'habitat est dispersé.
⇩
Prédominance des grandes propriétés foncières.

Le **calcaire** est un sol perméable.
⇩
Les points d'eau sont rares.
⇩
L'habitat est concentré autour des puits.
⇩
Prédominance des petites et moyennes propriétés.

Dans un second temps, il explique que les formes d'habitat et de propriété influencent le mode de vie, la culture et les mentalités, ce qui impacte les choix électoraux.

L'isolement de grandes exploitations agricoles sur un sol granitique.
⇩
Sentiment d'appartenance communautaire faible.
⇩
Favorise le vote à droite.

La concentration de petites et moyennes exploitations sur le sol calcaire.
⇩
Sentiment d'appartenance élevé.
⇩
Favorise le vote à gauche.

Noëlle Burgi a montré que le type d'habitat est aussi en corrélation avec la participation à des mouvements collectifs.

En étudiant la grève des mineurs anglais de 1984-1985, j'ai pu constater que l'habitat favorise des formes de sociabilité.
Et ces dernières influencent les degrés de participation à des mouvements collectifs.

Noëlle BURGI
Sociologue et politologue française

Ainsi, elle met en évidence que dans les zones d'habitat collectif, la grève des mineurs a été bien plus suivie que dans les zones d'habitat pavillonnaire.

2 - LES VARIABLES SOCIOLOGIQUES LOURDES DU COMPORTEMENT ÉLECTORAL : LE MODÈLE DE COLUMBIA (1940)

Les variables sociologiques lourdes du comportement électoral sont les variables identifiées comme étant les plus prédictives en la matière (statut social, croyance religieuse, etc.).

Lors des élections américaines de 1940, Paul Lazarsfeld et son équipe de l'université de Columbia décident d'analyser l'effet de la campagne électorale sur les choix électoraux.

Ils mettent alors en évidence le fait que la campagne n'a réellement eu que très peu d'effets sur l'issue du scrutin.

Les électeurs ont suivi les choix politiques qu'ils avaient fondés bien avant la campagne, et ces derniers sont conformes aux normes du groupe primaire* auquel ils appartiennent.

Les chercheurs en déduisent que les **caractéristiques sociales** des individus **prédéterminent** fortement les orientations électorales.

* Voir *Toute la socio en BD, t. 1, Socialisation, liens sociaux et déviance*, p. 19.

Le choix politique des citoyens évolue peu au cours de la campagne électorale, mais reste déterminé par des variables lourdes : âge, religion, statut.
Une personne pense politiquement comme elle est socialement.
Les caractéristiques sociales déterminent les caractéristiques politiques.

Paul LAZARSFELD
Sociologue américain
(1901-1976)

Par la suite, les chercheurs conçoivent un **indice de prédisposition politique**.

Une telle vision détruit à l'époque le mythe de la toute-puissance des médias dans la formation des choix politiques.

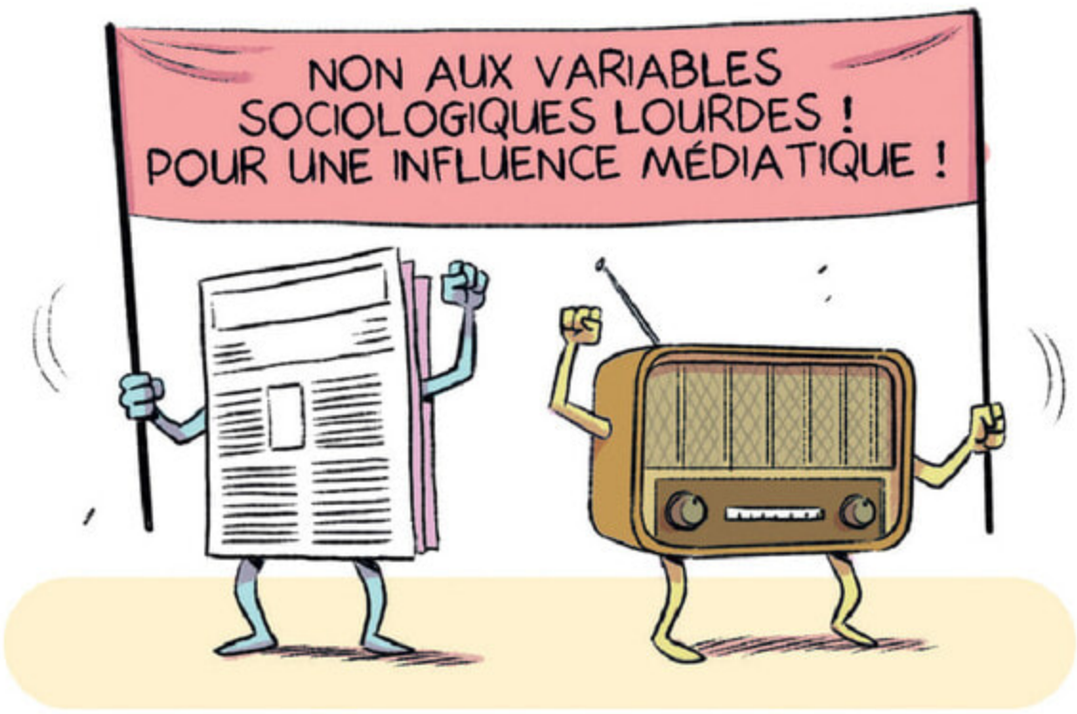

Cette vision est à nuancer (Voir p. 52).

Les résultats de telles études se présentent ainsi :

Exemple de répartition du vote entre François Hollande (candidat de gauche, PS) et Nicolas Sarkozy (président sortant, candidat de droite, UMP) au second tour de l'élection présidentielle de 2012 (en %).

		HOLLANDE	SARKOZY
SEXE	Homme	52	48
	Femme	51	49
ÂGE	18-24 ans	57	43
	25-34 ans	62	38
	35-44 ans	53	47
	45-59 ans	54	46
	60 ans et +	41	59
PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (PCS)	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	30	70
	Cadre, profession libérale	52	48
	Profession intermédiaire	60	40
	Employé	56	44
	Ouvrier	58	42
	Retraité	43	57
STATUT	Salarié	54	44
	> dont salarié du public	65	35
	> dont salarié du privé	52	48
	Indépendant	39	61
	Chômeur	62	38
NIVEAU DE DIPLÔME	Pas de diplôme	59	41
	BEPC / BEP / CAP / CEP	49	51
	Baccalauréat	55	45
	Bac + 2	50	50
	Au moins bac + 3	55	45
NIVEAU DE REVENU MENSUEL DU FOYER	Moins de 1 200€	59	41
	De 1 200€ à 2 000€	56	44
	De 2 000€ à 3 000€	54	46
	3 000€ et +	44	56
RELIGION	Catholique	43	57
	> dont pratiquant régulier	24	76
	> dont pratiquant occasionnel	38	62
	> dont non pratiquant	63	37
	Autre religion	63	37
	Sans religion	68	32

Seuls les plus de 60 ans ont majoritairement voté pour N. Sarkozy (59 %).

Profession intermédiaire est la catégorie à avoir le plus voté pour F. Hollande (60 %).

N. Sarkozy a été préféré par les indépendants alors que F. Hollande a été particulièrement soutenu par les fonctionnaires et les chômeurs.

3 catholiques pratiquants sur 4 ont voté pour N. Sarkozy, 2 sans religion sur 3 pour F. Hollande.

Source IPSOS/LOGICA, "Second tour de la présidentielle 2012, comprendre le vote des Français".

3 - L'IDENTIFICATION PARTISANE : LE PARADIGME DE MICHIGAN (1948)

Ce modèle élaboré lors des élections américaines de 1948 critique en partie le déterminisme du modèle de Columbia et propose une approche "psycho-politique".

Il explique le choix de l'élection par son *identification partisane*.

Processus par lequel un individu s'identifie et s'attache de manière affective à un parti politique.

Plus leur identification partisane est forte, plus les individus sont attachés à un parti et sont donc favorables aux positions qu'il soutient.

Comme dans le modèle de Columbia, l'électeur n'est toutefois pas jugé apte à faire des choix électoraux éclairés.

Angus Campbell, Philip E. Converse, Warren E. Miller, and Donald E. Stokes
The American Voter Unabridged Edition
Comme l'acheteur d'une automobile qui n'y connaît rien, sinon qu'il préfère une marque donnée...
l'électeur qui sait seulement s'il est démocrate ou républicain réagit directement selon son allégeance partisane.

Ce ne sont pas ici les variables sociologiques lourdes qui influencent le vote directement, elles participent seulement à l'élaboration de l'attirance pour un parti sur le long terme et à une identification partisane.

L'identification partisane est forgée pendant l'enfance (transmission familiale) puis renforcée par les milieux socioprofessionnels*.

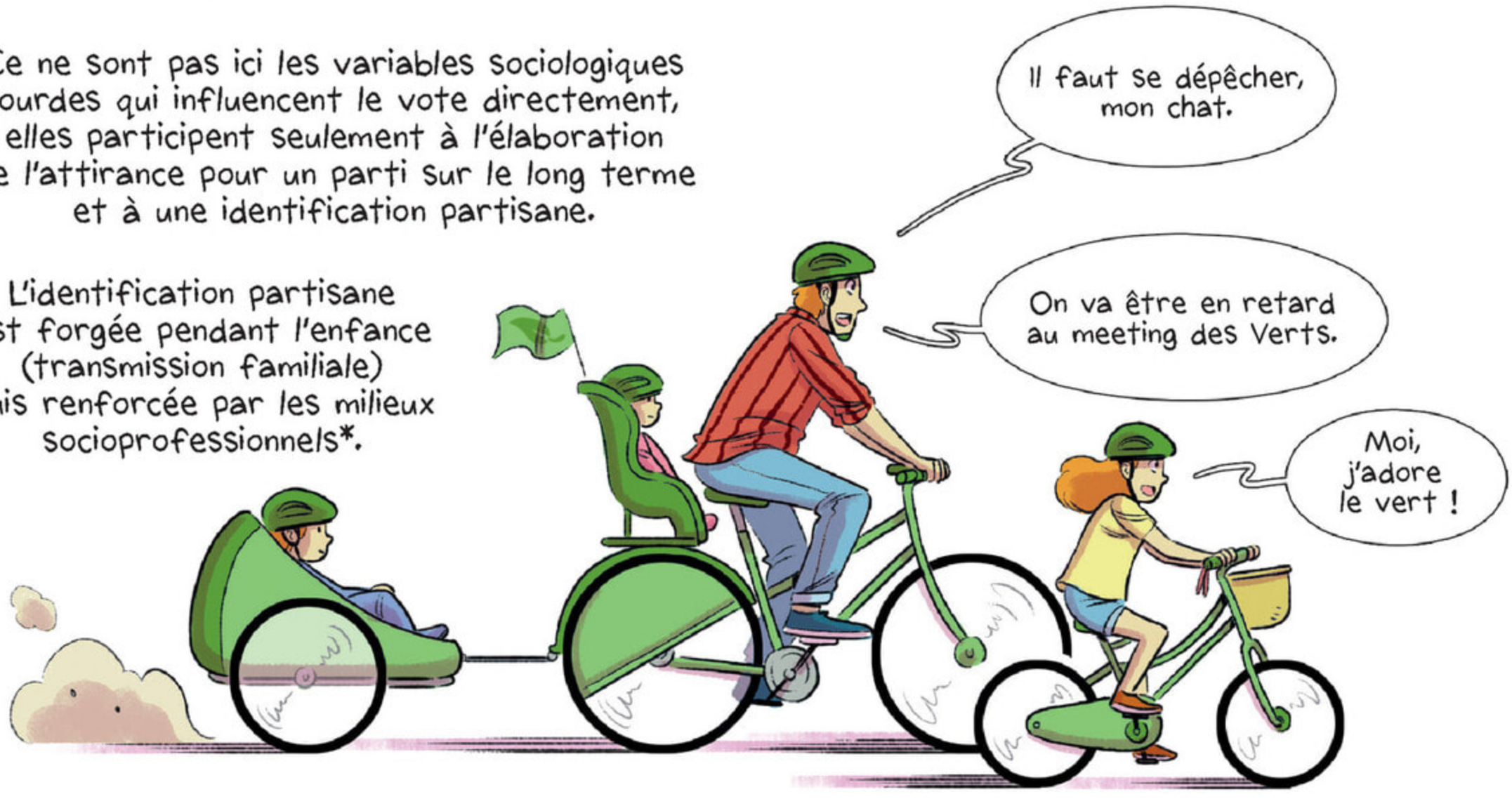

* En cas de socialisation secondaire de renforcement (voir *Toute la socio en BD, t. 1, Socialisation, liens sociaux et déviance*, p. 14).

C L'INFLUENCE DES MÉDIAS SUR LES CHOIX ÉLECTORAUX

Les médias désignent l'ensemble des moyens de diffusion de l'information*.

* Voir *Toute l'éco et toute la socio en BD*, programme de seconde, p. 94-95.

Certains dénoncent le fait que les médias influencent la perception politique de leur auditoire et donc leurs comportements électoraux, de façon insidieuse.

Soit, par exemple, en se focalisant sur certains problèmes.

Soit en négligeant certains sujets auxquels ils sont moins sensibles ou qui font moins d'audience...

Daniel, de "L'amour est dans les choux", viendra témoigner de son engagement auprès des associations de défense de la marmotte...
Tu vois chéri, y a pas de risque de pollution chez nous... Ils n'en ont pas parlé au journal télévisé !
T'es parano des fois... voire complotiste, je trouve !

Révérence face au pouvoir, prudence devant l'argent, cette double dépendance de la presse française crée déjà les conditions d'un pluralisme rabougri.

La somme des sujets tenus à distance et des non-sujets matraqués en permanence étend le royaume de la pensée conforme*.

Serge HALIMI
Écrivain et journaliste français
(né en 1955)

* *Les nouveaux chiens de garde*, Liber-Raisons d'agir, 2005.

Notons toutefois que les informations font l'objet d'une réinterprétation par le prisme d'idéaux déjà acquis et que l'accès aux médias est socialement déterminé, ce qui minimise l'influence de ces derniers sur les choix électoraux.

5 La volatilité électorale et le vote sur enjeu

La **volatilité électorale** désigne le fait qu'au sein d'une démocratie, les électeurs ont tendance à changer de préférence électorale et/ou hésitent entre le vote et l'abstention, selon le type d'élection ou de contexte.

On note un accroissement de la volatilité électorale depuis 1970.

Cette volatilité va à l'encontre des modèles de Michigan et de Columbia prônant un fort déterminisme social dans les choix électoraux.

* Politologue américain (1908-1963).

Elle suppose que l'électeur n'est constant ni dans ses choix électoraux...

... ni dans sa participation aux élections.

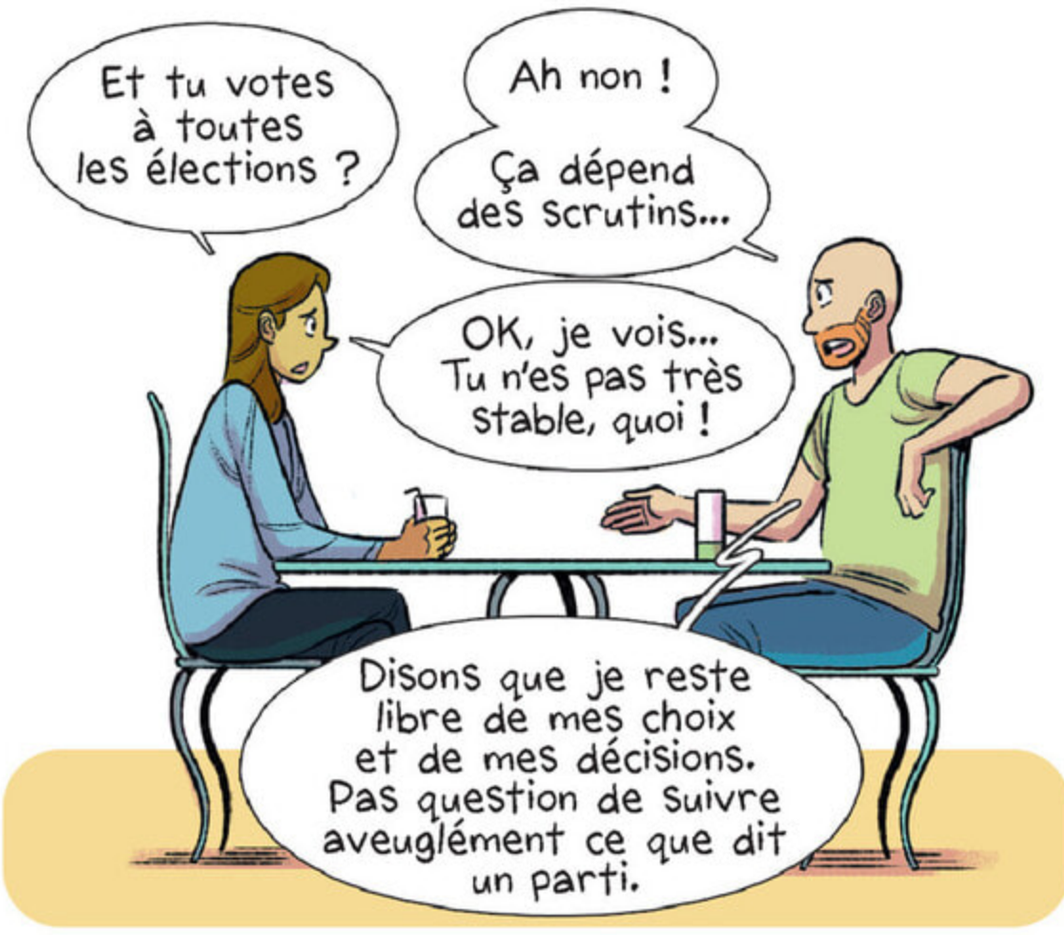
Et tu votes à toutes les élections ?
Ah non ! Ça dépend des scrutins...
OK, je vois... Tu n'es pas très stable, quoi !
Disons que je reste libre de mes choix et de mes décisions. Pas question de suivre aveuglément ce que dit un parti.

La volatilité augmenterait du fait du déclin du clivage droite/gauche* qui a longtemps structuré la vie politique française, et favorisé une certaine stabilité de préférence partisane.

* Voir p. 45.

L'attachement à un parti est de moins en moins durable.

Ainsi des électeurs plus jeunes...

* Avoir la classe tout en étant cool.

... plus diplômés...

... plus acquis à la société de consommation...

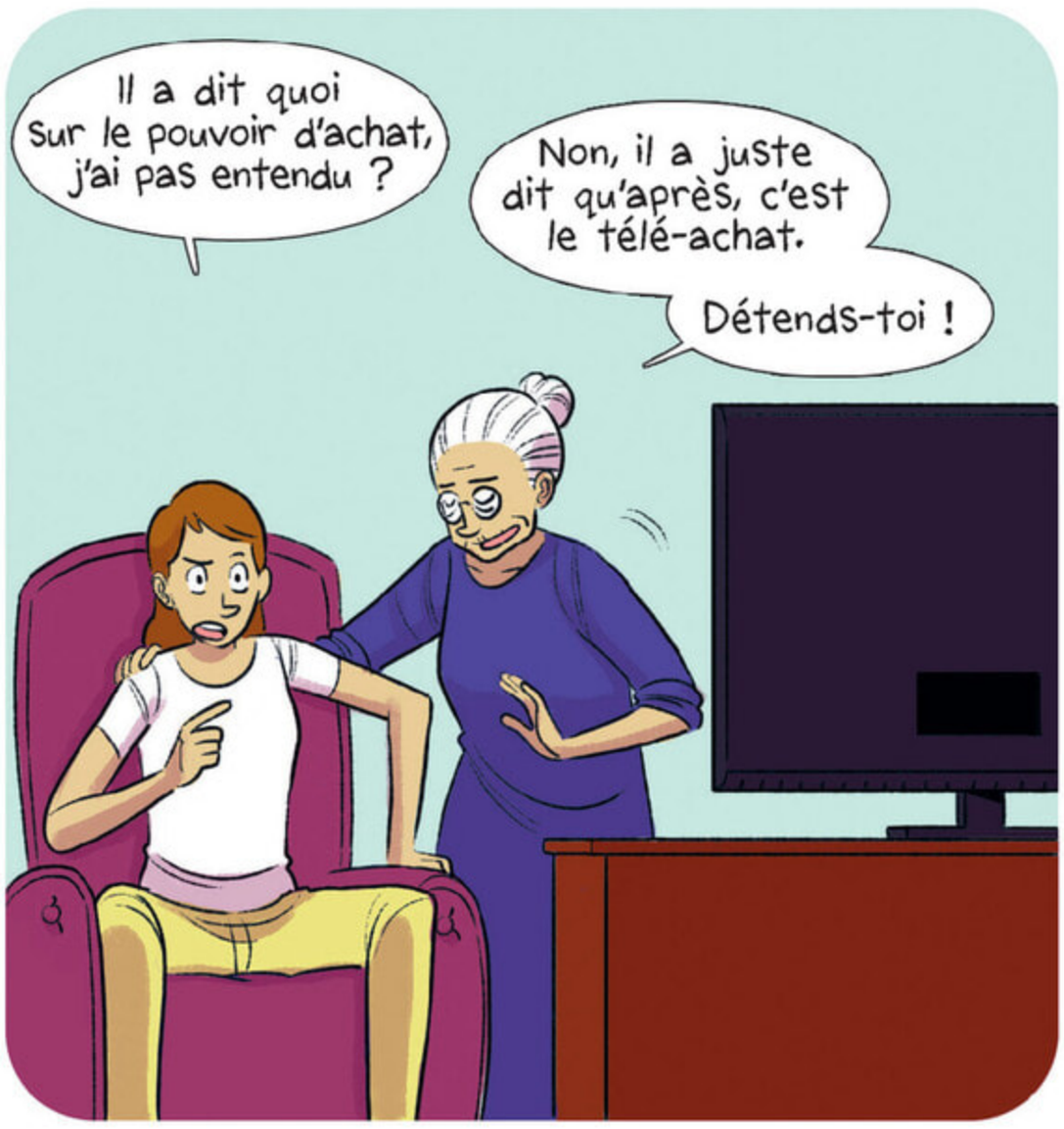

... pratiqueraient un vote sur enjeu. Ils seraient capables de faire émerger lors d'une consultation électorale des enjeux majeurs pour eux, puis d'orienter un vote vers le candidat qui y répond le mieux. Cela rejoint l'idée de l'électeur rationnel.

CHAP. 2

VOTER : UNE AFFAIRE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ?

P.30 31

Voter : exprimer son opinion par son vote, son suffrage.

= *Activité politique conventionnelle*

1 Le processus électoral

P.32

HISTOIRE DU VOTE EN FRANCE

1789	1795	1799	1815	1848	1944
suffrage censitaire masculin	*scrutin secret*	*suffrage universel masculin*	*suffrage censitaire masculin*	*suffrage universel masculin*	*suffrage universel réel*

Soumis au paiement d'un impôt

P.34

Pour voter, il faut :

FAIRE PARTIE DU **CORPS ÉLECTORAL**

- ☑ Nationaux français
- ☑ Majeurs
- ☑ Jouissant de leurs droits civils et politiques

P.33

= *Électeurs potentiels*

+

ÊTRE **INSCRIT** SUR LES **LISTES ÉLECTORALES**

Sinon :

- ☑ *Mal-inscrits*
- ☑ *Non-inscrits*

P.40

Pierre BRÉCHON

Il existe 3 profils de non-inscrits ou mal-inscrits :

- ☑ Les mobiles
- ☑ Les exclus
- ☑ Les anarchistes

Soit

P.41

≠

Votants

Vote :
- ☑ Pour un candidat, un parti ou une liste → *suffrage exprimé*
- ☑ Blanc
- ☑ Nul

→ pas de suffrage exprimé

P.37

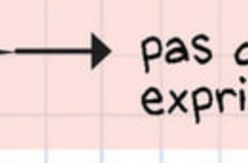

Abstentionnistes

- ☑ *Abstentionnistes hors du jeu*
- ☑ *Abstentionnistes dans le jeu*

INDICATEURS :

P.39

d'implication dans le processus électoral

- ☑ Taux d'inscription
- ☑ Taux de participation
- ☑ Taux de mobilisation électorale

P.40 41

de non-implication dans le processus électoral

- ☑ Taux de non-inscription
- ☑ Taux d'abstention

2 Les déterminants

De la participation électorale

P.43 44

Critères structurels

- ☑ Intégration sociale
- ☑ Sentiment de compétence politique
- ☑ Degré d'intérêt pour la politique

Critères contextuels

- ☑ Sentiment de non-représentativité des candidats
- ☑ Scrutin considéré comme mineur
- ☑ Résultats du scrutin semblant acquis
- ☑ Temporalité de l'élection

L'électeur est *rationnel*

Il choisit à partir d'un calcul *coût-avantage*.

P.52

Remarque : Les médias influencent également les choix électoraux.

Du choix électoral

P.45 46 47

Choix électoral : attachement aux valeurs de droite ou de gauche.

CHOIX INDIVIDUEL	CHOIX COLLECTIF
Électeur libre de tous déterminants sociaux.	Le vote résulte de déterminants sociaux divers.

Différentes théories

P.48 P.49 50 P.51

L'écologie électorale

André SIEGFRIED

Le granit vote à droite.

Le calcaire vote à gauche.

Le modèle de Columbia

Variables lourdes du comportement électoral

Il faut combiner le statut social, la religion et le lieu de résidence

L'identification partisane

Paradigme de Michigan

Processus par lequel un individu s'identifie et s'attache de manière affective à un parti politique.

3 La volatilité électorale

P.53 54

Tendance des électeurs, en démocratie, à ne pas être constants dans :

- leur participation aux élections
- leurs choix électoraux

Causes :

- ☑ Déclin du clivage droite/gauche
- ☑ Attachement à un parti de moins en moins durable

→ *Vote sur enjeu*